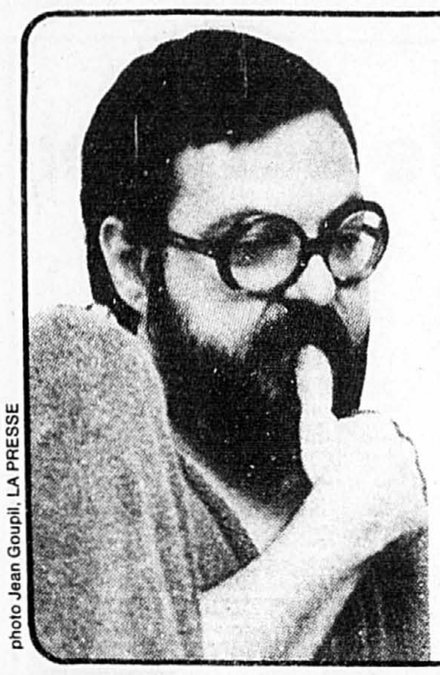


photo Jean Goupil, LA PRESSE

Tremblay à l'école des filles

Michel Tremblay n'a pas eu besoin de mettre les pieds dans une école de filles des années 40 pour en tirer un roman de 400 pages. Doué d'un sixième sens, comme il le dit à Réginald MARTEL, ce «damné» dramaturge, ce «sacré» romancier préfère l'imagination à la mémoire. Une recette qui explique peut-être son succès.

page C 1



photo J.-Y. Létourneau,

Rooney comme du Shakespeare

Fernando Arrabal vient de terminer le tournage à Montréal de «Odyssey of the Pacific» mettant en vedette Mickey Rooney. Selon le cinéaste espagnol, Rooney, a enrichi le film, a donné des registres inespérés tant dans le comique que dans le fantastique et il a tout simplement été shakespearien.

page C 1

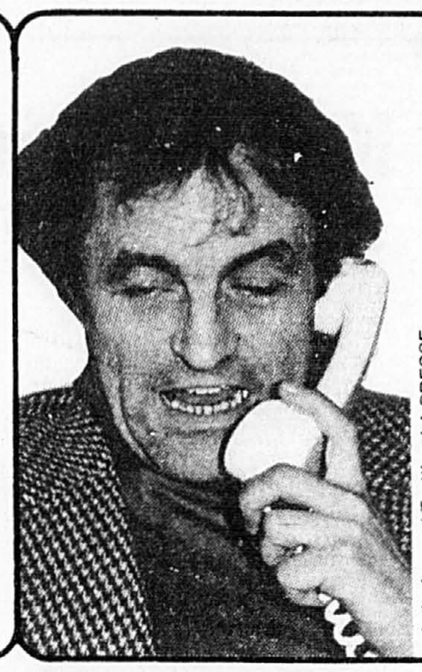


photo Armand Trottier, LA PRESSE

Le monde entier pour l'OSM

Charles Dutoit, qui commence sa troisième saison comme directeur artistique de l'OSM, se dit très satisfait et de l'orchestre et du climat musical montréalais. Optimiste et réaliste à la fois, il compte réaliser de nombreux projets dont une tournée mondiale et la mise sur le marché international d'une douzaine de disques.

page C 12

75 CENTS MONTRÉAL, SAMEDI **25** OCTOBRE 1980, 96e ANNÉE, no 251, **228** PAGES, **11** CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

samedi dimanche

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis

LÉVESQUE FAIT LE POINT SUR LE PROJET TRUDEAU

UN MOT D'ORDRE: ÇA NE PASSERA PAS

■ **Sous le thème «Ça ne passera pas!», le premier ministre Lévesque a publié hier un document de 16 pages qui se veut «la première riposte à la campagne du gouvernement fédéral» et qui énonce les mesures que se propose de prendre le gouvernement du Québec pour faire obstacle au projet de rapatriement unilatéral par Ottawa de la Constitution canadienne. Le premier ministre y souligne la nécessité de combattre non seulement à l'Assemblée nationale et devant les tribunaux, mais au besoin jusqu'à Londres. Le document donne toutefois peu de précisions sur les mesures concrètes que l'on se propose de prendre pour enrayer le projet de M. Trudeau. Le chef du gouvernement y fait surtout le point sur l'évolution des discussions constitutionnelles jusqu'à maintenant, et expose les raisons qui l'incitent à s'opposer au «coup de force constitutionnel» du gouvernement d'Ottawa.**

page A 21

TEXTE INTÉGRAL DE LA DÉCLARATION DE M. LÉVESQUE EN PAGE A 20

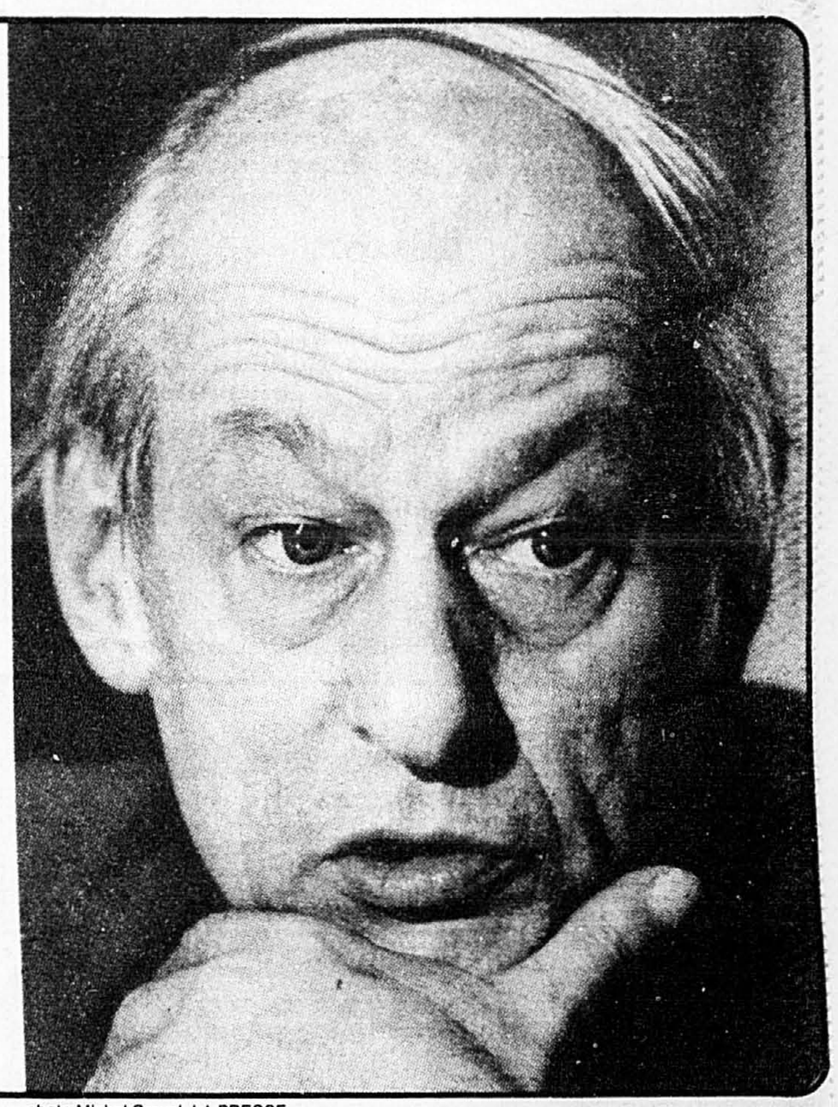


photo Michel Gravel, LA PRESSE



LA PAIX AU COEUR DES ADIRONDACKS

page F 15

LIBÉRATION DES OTAGES

À WASHINGTON, ON MARCHE SUR DES OEUFS

■ **La libération des otages américains, redevenue au centre des occupations américaines, d'autant que la campagne électorale arrive à son tournant de vérité, est désormais perçue avec un optimisme croissant. Les grands médias n'y vont pas de main morte. Certains, comme le NBC, affirment déjà que les otages arriveront dimanche ou lundi. Pourtant, comme l'affirme Jean Pelletier de notre bureau de Washington, «l'administration Carter persiste à étouffer l'espoir contagieux... redoutant que la crise reprenne un essor nouveau à la moindre méprise». Le candidat Carter jouant gros dans cette affaire, à Washington «on marche sur des oeufs».**

page B 2



—1
page A 5

Marie Cardinal a atteint la sérénité

A 51 ans, Marie Cardinal considère qu'elle a atteint l'âge magnifique où elle peut jouir de son autonomie, «clef de la sérénité». Délivrée de certaines exigences de la féminitude, elle ne dépend plus de personne, ni d'un homme, ni de ses enfants, et elle jouit glorieusement d'une solitude bien meublée. Cet écrivain, dont les quatre derniers romans ont été des best-sellers, vient de publier un récit de voyage dans lequel elle renoue avec son pays d'origine, l'Algérie. Madeleine DUBUC a profité de cette circonstance pour la rencontrer.

page F 17



photo Pierre McCann, LA PRESSE

SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 20, E 1 à E 7, F 22 à F 25
Arts et Lettres: C 1 à C 26
Bandes dessinées: •• 18
Bricolage: D 21
Carrières et professions: ••1 à ••17
Décès, naissances, etc.: F 26, F 27
Économie: A 11 à A 19
Êtes-vous observateur?: D 13
FEUILLETON: D 15
Gastronomie: C 29
Jardinage: D 2
Le monde: B 2
Loisirs et récréation: • 11
Nos amies les bêtes: E 1
Quoi faire la semaine prochaine: F 21
Radio et télévision: F 21
Restaurants: C 27 à C 30
Sciences: •• 19
Sports: F 1 à F 12
Timbres: •• 20
Vacances-voyages: • 1 à • 12
Vivre aujourd'hui: F 15 à F 21

ÉDITO

CE QU'IL Y A DANS LE TROU DE $500 MILLIONS

PAR IVAN GUAY

page A 6

10 GROS LOTS DE $1 MILLION
loto-québec





Kossyguine n'aura plus à se soucier de Serguei

■ WASHINGTON — C'est fou ce que Serguei G... est inquiet. Ça se sentait même au téléphone. Dès qu'il m'eut rejoint il demanda à me voir dès le lendemain, à déjeuner de préférence.

«Vous aimez la nourriture chinoise?» s'enquit-il de sa voix angoissée, tenant de toute évidence à ce que je ne lui glisse pas entre les doigts. «De toute façon, déclara le deuxième secrétaire soviétique, ils ont aussi du steak au menu... ou alors bien sûr nous pourrions aller ailleurs?»

On s'entendit sur l'Imperatrice, au coin de la rue Vermont, un restaurant chinois dont le portique est orné de photos de célébrités bien washingtoniennes, Henry Kissinger, Tip O'Neil et d'autres, tenant tous des baguettes chinoises entre leurs doigts, le sourire figé, ayant l'air de dire cheeeeese en mandarin.

Serguei m'attendait au premier pallier, les mains derrière le dos, l'air renfrogné, en faction devant une caissière toute minuscule, fardée au troisième degré.

Elle raya nos noms de la liste et nous guida à notre table. Elle nous plaça au beau milieu de la place, entre deux couples qui se nourrissaient de riz arrosé de martini. Je les examinai discrètement, cherchant à savoir s'ils étaient du FBI, de la Gendarmerie royale ou encore du KGB. Ils avaient l'air bien ordinaires. Trop ordinaires peut-être, mais allez donc savoir?

«Qu'est-ce qui se passe en Iran?» s'enquit Serguei. «Les otages seront-ils libérés avant le 4 novembre?»

«Pourquoi pas», lui dis-je. «Les Iraniens ont tout à gagner de Carter maintenant».

«Oui, mais si les Américains reprennent leurs exportations d'armes vers l'Iran est-ce qu'ils ne vont pas ainsi rompre leur engagement de neutralité face au conflit irako-iranien?»

«La Russie est bien neutre elle aussi, pourtant on dit qu'elle exporte des armes à l'Irak via le port d'Aqaba en Jordanie».

«Ça c'est de la propagande. Nous sommes complètement neutres».

«Eh bien, les Américains soutiendront sans doute la même chose et les deux blocs pourront continuer d'affirmer leur plus grande neutralité dans ce conflit...»

Serguei a horreur de ces réparties et visiblement, lundi dernier, il n'avait pas le coeur à blaguer. Il se plongea dans son menu, m'invitant à en faire de même d'un signe de tête très Armée rouge. Comme le veut la coutume, on perdit un temps fou en politesses sur le choix des plats. «Vous prenez de la viande, moi du poisson, à moins que vous n'aimiez plutôt les crevettes, ou alors prenons autre chose. Bref, je le laissai choisir.

«Je ne crois pas que les otages seront libérés prochainement, enchaina-t-il. Les Iraniens sont trop divisés».

Ah! la voilà la ligne, pensai-je, en m'imaginant les bulletins qu'émet toujours sur l'Iran la radio soviétique. Je lui fis un long exposé sur les déclarations de Muskie et de Carter qui clairement, dimanche dernier, se rendirent aux conditions de l'ayatollah allant même à qualifier l'Irak d'agresseur, ce qu'ils n'avaient jamais fait depuis le début du conflit.

De toute évidence, Serguei ne souhaite pas que la crise se règle. Non pas qu'il soit anti-Carter ou pro-Reagan, mais bien parce qu'il persiste à croire (sans doute contre son gré) que l'histoire puisse évoluer si rapidement.

Puis la conversation s'axa sur ce que les diplomates appellent la partie substantielle d'une rencontre de ce genre. «Qui négocie au nom des Américains?»

La Suisse de toute évidence», en me disant: «Qu'est-ce que je fais chez l'Imperatrice avec un deuxième secrétaire soviétique qui doit lire lui aussi le New York Times à tous les matins?»

«Dites-moi, dit-il enfin, que fait au juste Robert Pouliot?»

«Il est comme moi correspondant de LA PRESSE. Il est basé au Moyen-Orient. Vous lisez ses papiers?»

Serguei esquiva la question, me déclara que l'Afghanistan voulait Dan Rather pour meurtre (sic), et que les otages ne seraient pas libérés le 4 novembre.

Trois jours plus tard, Alexei N. Kossyguine, premier ministre de l'URSS, a remis sa démission prenant sa retraite à l'âge de 76 ans pour raisons de santé. L'heureux homme. L'architecte de la politique étrangère de l'URSS pendant 16 ans n'aura plus à se soucier des centaines de Serguei qui perdent leur temps à travers le monde aux frais de l'Imperatrice ou plutôt du Comité central.

LA QUOTIDIENNE (TIRAGE D'HIER)
9 — 4 — 8

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
1 — 5 — 6 — 12 — 13 — 32
complémentaire: 17

MINI-LOTO
Les détenteurs des billets portant le no 905817 gagnent $50,000

Ouellet en faveur de la transformation rapide des Postes en société de la Couronne

■ OTTAWA (PC) — A l'approche de la prochaine ronde de négociations avec les syndicats des postes, le Maître des Postes, M. André Ouellet, s'est prononcé hier en faveur de l'adoption rapide d'une loi qui transformerait les Postes en société de la Couronne. L'adoption de cette loi permettrait aux Postes et aux syndicats de négocier en vertu du Code du travail du Canada plutôt que de la Loi des relations de travail du personnel des services publics, ce qui aurait pour effet d'augmenter les items négociables et d'éliminer une des principales causes de tension entre les deux parties.

M. Ouellet a fait ce commentaire aux Communes au cours du débat sur la deuxième lecture du projet de loi, qui a fait l'objet de peu de critiques de la part des députés progressistes-conservateurs et néo-démocrates.

M. Oeullet a rappelé que les conventions collectives avec les 25,000 membres du syndicat des postiers et les 20,400 membres du syndicat des facteurs expiraient le 31 décembre 1980.

«Il est évident que nous aimerions négocier les nouvelles conventions collectives avec ces syndicats en vertu du Code du travail du Canada», a dit M. Ouellet.

«Une décennie d'harmonie»

Selon le Code, les parties peuvent négocier des questions telles que les mises à pied, la reclassification des emplois et les changements technologiques qui sont actuellement exclus des négociations.

Ces questions très importantes sont depuis des années une source constante de conflits entre la direction des Postes et les travailleurs.

M. Ouellet a dit qu'il avait obtenu le plein accord des syndicats des Postes sur toutes les parties du projet de loi.

«J'espère que nous entamons une décennie d'harmonie aux Postes», a-t-il déclaré devant les membres du Parlement.

Il a toutefois ajouté que le statut de société de la Couronne «ne règlerait pas tous les problèmes».

La corporation conserverait le monopole du service de livraison du courrier et respecterait une garantie inscrite dans le projet de loi «de maintenir le même niveau de services essentiels actuellement offerts», a dit M. Ouellet.

Scepticisme

Des députés des partis d'opposition se sont montrés sceptiques sur ce point, même s'ils ont promis de ne pas retarder l'adoption de la loi.

Ils ont affirmé qu'il était plus que temps, ou peut-être même trop tard pour rétablir la confiance et la fierté de la population dans le service postal.

MM. Walter Dinsdale, ancien critique des Postes pour le Parti conservateur et David Orlikow, un néo-démocrate de Winnipeg, ont tous deux souligné le danger d'une baisse des affaires aux Postes à cause de la concurrence très vive des services de courriers privés.

Des compagnies telles que «United Parcel Service» des Etats-Unis, qui a récemment obtenu la permission d'étendre ses activités en Ontario, peuvent enlever des affaires rentables aux Postes au moment où celles-ci devraient chercher à faire de l'argent, ont-ils dit.

«Après avoir détruit le service des colis des Postes, après avoir détruit le service des colis de CN-CP Express, ils auront le champ libre pour imposer leurs prix», a dit M. Orlikow.

Souffrez-vous d'Obésité?
C'ET BON peut vous aider à Maigrir et à Maintenir votre poids
C'ET BON de Montréal
276-2573

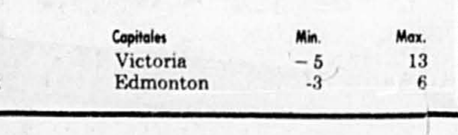
SAMEDI 25 OCTOBRE DANS la presse
lisez le cahier suivant:
• HACHETTE

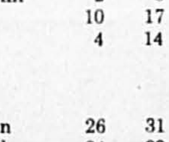
Inter-Union Montréal

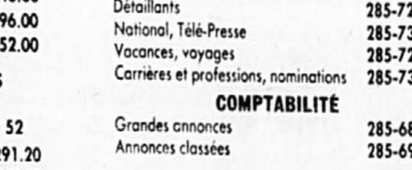
50 ouest, place Crémazie
Construire une relation durable ceci est votre but, après un choix décisif et d'autant plus sûr qu'il aura été préparé avec coeur et intelligence.
C'est dans tous les cas, une évolution certaine de vous-même vers un mieux-être dans votre peau et une chance formidable de plus que vous vous donnez de décider de votre avenir.
NE LAISSEZ PAS LE TEMPS PASSER
388-5761
Service personnel et confidentiel Inter-Union se garde le droit de refuser une adhésion
Nom.....Âge.....
Profession.....
Adresse.....Tél.:.....
Ville.....C.P.....
Cél..... divorcé(e)..... Veuf(ve).....

LOUEZ POUR ÉVITER DES ENNUIS
NOUS AVONS DES PONTIAC, BUICK, CHEVROLET, OLDSMOBILE, CADILLAC ET DES CAMIONS GM
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
BAUX DE 24 - 30 - 36 MOIS
5987, AVENUE VERDUN — VERDUN
768-2551
NOUS AVONS LOUÉ LA PREMIÈRE AUTO AU QUÉBEC
obar LOCATION LTÉE
DIVISION DE OMER BARRÉ

L'ATELIER DE CROISSANCE PERSONNELLE
• CONSULTATION • ÉDUCATION SEXUELLE
• PROGRAMME INDIVIDUEL • ATELIER DE GROUPE
• PARENTS-ENFANTS (3-9)
• PARENTS-ADOLESCENTS (10-18)
• INDIVIDUS
• COUPLES
L'atelier est dirigé par Marie Robert, B. SP. Ens. sexologie membre de l'Association des sexologues du Québec.
334-5605

MONTRÉAL 255-8848
RIVE SUD 676-0253
LAVAL 866-5548
DEPUIS 1972
TEMPO-Fab inc.
LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971
VENTE LOCATION

820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 1780 RUE ALLARD, BROSSARD

"Moi j'ai fait mon choix"
J'ai vécu l'expérience des agences de rencontres et, par la suite, j'ai fait mon choix: ALTER EGO
Là, on m'a bien comprise et on a su répondre exactement à mes aspirations.
J'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.
Le choix d'un partenaire compatible dépend directement de la compétence de l'agence que vous choisissez.
ALTER EGO LTÉE.
SERVICE DE RENCONTRES

Du lundi au vendredi de 12h à 21h.
288:2303
625 Président-Kennedy 8e étage, Mtl, P.Q.
alter ego

DESTINATION SERVICE
Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060
Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.


EATON

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 2 Maximum: 10	
Ensol. en matinée suivi d'ennuag., pluie en soirée	Nuageux avec pluie ou bruine interm.

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	6	Ennuag. suivi d'averses	Nuageux avec averses
Outaouais	—	10	Ensol. suivi d'ennuag.	Nuageux avec averses
Laurentides	—	10	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux avec averses
Cantons de l'Est	—	10	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux avec averses
Mauricie	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux avec averses
Québec	—	10	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux avec averses
Lac-Saint-Jean	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux avec averses
Rimouski	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Pluvieux et très venteux
Gaspésie	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Pluvieux et très venteux
Baie-Comeau	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Pluvieux et très venteux
Sept-Iles	—	8	Ensol. et pass. nuageux	Pluvieux et très venteux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	− 5	13
Alberta	Nuageux	Edmonton	-3	6
Saskatchewan	Nuageux	Regina	− 2	6
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	− 3	3
Ontario	Pluie	Toronto	6	11
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	5	11
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	6	11
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	4	8
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	0	5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	1	11	Miami	21	29	Pittsburgh	3	12
Buffalo	0	9	New York	8	15	San Francisco	9	23
Chicago	0	9	Nlle-Orléans	20	28	Washington	8	14

vers les capitales

Amsterdam	6	12	Hong Kong	24	25	Oslo	0	2
Athènes	14	24	Le Caire	18	28	Paris	11	15
Berlin	7	10	Lisbonne	13	20	Rome	4	19
Bruxelles	7	14	Londres	8	14	Séoul	6	19
Buenos Aires	16	25	Madrid	9	21	Stockholm	2	6
Copenhague	9	10	Moscou	− 3	6	Tokyo	10	17
Genève	8	12	Mexico	14	26	Vienne	4	14

vers les plages

Acapulco	26	33	Bermudes	22	27	San Juan	26	31
Barbade	24	31	Nassau	23	33	Trinidad	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines* 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h a 16h30	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)
285-6911



(téléphoto AP)

Des débris de toute sorte jonchent une ruelle de Mexico, à la suite de l'effondrement d'un immeuble sur une rangée de petites boutiques.

La terre tremble au Mexique: 53 morts

■ MEXICO (d'après CP) — Au moins 53 personnes ont perdu la vie hier, sous l'effet d'un violent tremblement de terre survenu dans le centre du Mexique.

C'est la ville de Huajapan de Leon, dans l'État d'Oaxaca, qui semble avoir été la plus durement touchée: 30 personnes y auraient péri, tandis que 200 autres étaient blessées.

Par ailleurs, 15 personnes au moins, dont deux enfants, auraient été tuées dans le village de Tehuetzingo, dans l'État de Puebla, dont près de la moitié des demeures auraient été détruites par le séisme. Quatre personnes ont perdu la vie dans d'autres régions de l'État de Puebla, tandis que quatre autres étaient tuées à Mexico.

On craint que ce bilan ne soit largement dépassé dans les heures à venir, les communications étant pour l'instant interrompues avec plusieurs régions voisines de l'épicentre du séisme, localisé sur la côte de l'État d'Oaxaca, dans le sud-ouest du pays.

Un porte-parole militaire a fait savoir que des troupes avaient été dépêchées dans les régions sinistrées pour assurer l'ordre, tandis que des secours y étaient acheminés par hélicoptère.

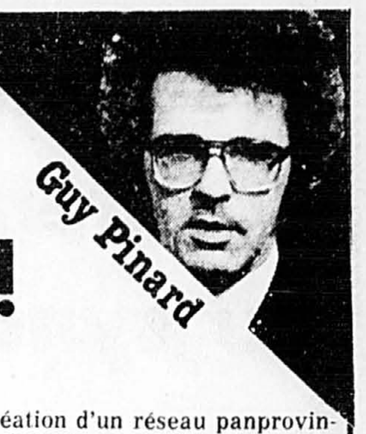
Le tremblement de terre, qui a été ressenti dans tout le centre-sud du Mexique ainsi que dans le nord du Guatemala, avait son épicentre à 240 kilomètres environ au sud-est de Mexico, et a été enregistré à 6.5 surd l'échelle de Richter.

Les services de la Croix-Rouge signalent qu'au moins deux enfants ont péri dans le village de San Mateo Xolco lorsque leurs demeures se sont effondrées; le séisme aurait détruit près de 70 pour cent du village, situé entre les volcans Popocatepetl et Iztlaccihuatl.

Le séisme, survenu à 8 h 55 heure de Mexico (10 h 55 de notre heure), a duré plus d'une minute. Il a été ressenti jusqu'à Ciudad Guatemala, à 960 km au sud-est ainsi qu'à Vera Cruz sur le golfe du Mexique.

À Mexico même, où quatre personnes ont péri et une quarantaine d'autres ont été blessées, la secousse a brisé des milliers de fenêtres et causé plusieurs fuites de gaz qui ont provoqué au moins trois incendies. Le métro a interrompu son service brièvement, le téléphone et l'électricité ont fait défaut pendant quelque temps et l'eau de la ville est demeurée trouble et nauséabonde durant plusieurs heures.

la presse



Guy Pinard

Une librairie pas comme les autres!

■ Ils étaient quatre ingénieurs, deux hommes et deux femmes, qui avaient la même passion, celle du voyage, d'affaires ou touristique selon les circonstances et le contexte.

Comme bien d'autres qui se préparent à un premier contact avec un autre pays ou une autre société, ils tentaient de mettre la main sur le plus grand nombre de guides ou de bouquins susceptibles de les informer sur le pays et ses habitants.

Mais ce n'était guère facile. Avant d'avoir la satisfaction d'être suffisamment renseignés, il leur fallait voir plusieurs libraires, consulter leur agent de voyage et visiter les consulats ou délégations générales. Nulle part à Montréal auraient-ils pu trouver sous le même toit tous les volumes souhaités.

Daniel Desjardins et ses partenaires ont résolu le problème, en ouvrant en avril dernier la librairie spécialisée Ulysse, rue Saint-Denis, entre Dorchester et Sainte-Catherine.

Où que vous alliez dans le monde (et plus précisément l'Europe, l'Asie et l'Amérique du sud), il est probable que vous trouverez à la librairie Ulysse tout ce qu'il faut pour préparer adéquatement votre immersion dans cette nouvelle société.

Bien sûr, il y a d'abord les documents indispensables: le guide de voyages, le guide géographique, les cartes très précises sur la région prévue (si la librairie Ulysse ne l'a pas en sa possession, elle sait à tout le moins où la trouver), un manuel linguistique bien fourré des phrases de conversation usuelle afin de résoudre vos problèmes lorsque la langue s'avère un handicap, et, le cas échéant, un dictionnaire.

Pour ceux qui désirent pousser leur démarche encore plus loin sur le pays à visiter, la librairie Ulysse offre des documents qui vous permettront d'approfondir vos connaissances, comme les documents sur l'histoire de l'art ou sur l'anthropologie du pays.

Selon Micheline Caisse, la clientèle de la librairie se divise en deux parties: d'une part les touristes qui se rendent dans un pays par plaisir ou par affaires, et d'autre part les curieux qui désirent se mieux renseigner sur un pays ou une région du monde. Il faut savoir que les étalages sont alléchants, d'autant plus que le volume touristique est toujours abondamment illustré et imprimé sur un papier de qualité, avec des jaquettes irrésistibles.

La librairie Ulysse n'est pas encore très bien connue. La publicité a été plutôt réduite, le gros de l'effort ayant été concentré lors de l'ouverture officielle il y a six mois. Désormais, on s'en remet à trois moyens: l'affichage dans les agences de voyage, les diaporamas bimensuels qui s'avèrent de plus en plus populaires (il a fallu trouver un local plus grand) et le traditionnel «bouche à oreille» qui m'a permis d'en prendre connaissance.

Selon Desjardins, la librairie fait son petit bonhomme de chemin, les résultats collant sensiblement aux prévisions et variant selon les saisons. Il faudra donc consolider l'entreprise avant de songer un instant à la création d'un réseau panprovincial. De toute manière, le service postal qu'on ambitionne d'instaurer pourrait résoudre temporairement ce problème.

Pour ceux qui partent, c'est donc un endroit à visiter. Le nom est facile à retenir; il vous suffira de pense aux célèbres vers d'Homère dans l'Odyssée: «Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage...»

La Dow n'est pas morte...

Même si la brasserie O'Keefe ne prévoit aucun budget pour ce produit, la bière Dow continue son petit bonhomme de chemin malgré les énormes difficultés qui l'ont presque vouée à la disparition au cours des années 60, à une époque où le regretté Michel Normandin s'en faisait le chantre tant apprécié.

Selon Hector Saint-Louis, directeur du Marketing, la brasserie a tenté il y a quelques années de relancer la Dow par une imposante campagne de publicité, mais sans succès. Malgré tout, elle reste disponible dans la plupart des épiceries pour les nostalgiques, et son marché reste stable grâce à la loyauté des clients d'autrefois, qui le sont restés contre vents et marées.

Hébert veut que la cour écarte la requête en outrage de Choquette

■ Trois jours avant qu'il ne présente formellement sa requête en outrage au tribunal contre Jacques Hébert, à la suite de sa virulente et moquante «sortie» d'il y a deux semaines contre le juge-en-chef Jules

LÉOPOLD LIZOTTE

Deschênes, dans l'envenimé débat sur l'affaire Coffin, Me Auguste Choquette a dû se défendre lui-même, hier, contre une requête en irrecevabilité destinée à faire rejeter immédiatement sa procédure.

Devant le juge André Deslongchamps, le procureur de l'ancien éditeur Me Robert Mongeon, a soutenu avec insistance que l'avocat Choquette n'avait pas l'intérêt juridique requis par le code de procédure civile pour se porter ainsi accusateur.

Me Mongeon a donné en exemple la poursuite des Jeunes Canadiens dans l'affaire des «Fées ont soif», pour soutenir qu'il faut être partie d'un groupe attaqué pour pouvoir agir devant les tribunaux.

«Dans tous les cas où le bien public est en cause, a-t-il dit, c'est d'ailleurs au procureur-général de chaque province que la constitution elle-même a dévolu ce rôle de «gardiennage». C'est un principe cardinal de notre droit, et Me Choquette ne peut certainement pas avoir celui d'usurper les pouvoirs du ministre de la Justice. À ce compte, 23 millions d'autres canadiens pourraient avoir la même tentation.»

Me Choquette, lui, dit trouver dans la loi même du Barreau, son organisme professionnel, la source principale de son intérêt.

Son ordre lui dit qu'il lui faut soutenir l'autorité des tribunaux. Et il n'a pas trouvé plus belle occasion de le faire que devant cette atteinte à la dignité de la magistrature et cette «flétrissure à l'endroit de la cour supérieur surtout».

Lui fallait-il attendre que le procureur-général intervienne?

Présentant Me Marc-André Bédard comme l'un de ses amis, il veut soumettre que ce dernier était bien mal embarrassé, dans les circonstances, alors que son collègue Vaugeois avait déjà pris parti pour Coffin.

«Il y a la solidarité ministérielle», rappela-t-il.

Mais le juge Deslongchamps l'arrêta rapidement sur cette pente, cependant que Me Mongeon on rétorque que le code de déontologie du Barreau interdisait également à ses membres de soulever des litiges et des débats inutiles pour en retirer des profits pécuniers ou autres.

Et sur ce, le tribunal prit l'affaire en délibéré.

CHEZ CLOUTIER
384-4990
1221 est, rue FLEURY

Serge Parent, pharmacien
1221 est, rue Fleury
Ouvert de 9h à 23h
Service de livraison 7 jours par semaine

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNEENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTREAL • 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke) • POLYCLINIQUE DE MONTREAL 12245 rue Grenet (Cartierville) • 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL • POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE 845-4221

Dépôts garantis
UN CHOIX JUDICIEUX
13%
• 3, 4 et 5 ans
• Intérêts payés annuellement
• Dépôt initial minimum: 1 000 $
Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un plan d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.
Venez ou téléphonez.
Fiducie du Québec
MONTRÉAL Complexe Desjardins: 281-8840 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
LAVAL Place Val des Arbres: 668-5223 De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.
Taux sujet à changement sans préavis. — Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
desjardins

MFA PERSONNE N'A JAMAIS REGRETTE UN VISON DEMI-BUFF DE QUALITE
Georges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Ameublement gratuit 527-8664 Depuis 1914
Lauréat POULIOT, propriétaire

ENCAN IMPORTANT
- TIMBRES -
- MONNAIE -
Le dimanche 26 octobre, nous liquiderons par encan, plus de 240 lots de timbres, monnaie, or, argent, bijoux, argenterie.
Inspection des lots midi, encan 13h
Visa et Master Charge acceptées
L'inspection et la vente auront lieu à :
L'HÔTEL SHERATON MT-ROYAL
1455, rue Peel (métro Peel)
salon Québec
Montréal
Renseignements supplémentaires:
655-9134
ENCANS TRANS-QUÉBEC
EVALUATEUR — LIQUIDATEUR
ENCANTEUR — LICENCIE
SERGE LARAMÉE

LUXUEUX CONDOMINIUMS
175 CONDOMINIUMS VENDUS EN 10 MOIS (PHASE I COMPLÉTÉE)
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT pour PHASE II
OCCUPATION SEPTEMBRE 81
CARACTÉRISTIQUES:
• Piscines intérieure et extérieure
• Courts racket-ball, jeu de galets
• Badminton intérieur
• Sécurité maximum
• Marina, tennis
• Air climatisé — génératrice d'urgence
• Beaucoup d'autres avantages
PHASE II


Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Levesque jusqu'à la Promenade Des Îles.
4020, Promenade Paton, Ile Paton, Que. Tél. 688-8440
DOMAINE DE L'ILE PATON

Les évêques canadiens reviennent «contents et pleins d'espérance» du synode romain sur la famille

■ ROME — Dans un texte dactylographié d'un peu plus de deux pages tout simplement intitulé «Message aux familles» et rendu public à Rome hier, à l'occasion d'une conférence de presse, les évêques canadiens délégués au synode romain ont indiqué en ces termes leur satisfaction: «Nous sortons du synode contents et remplis d'espérance».

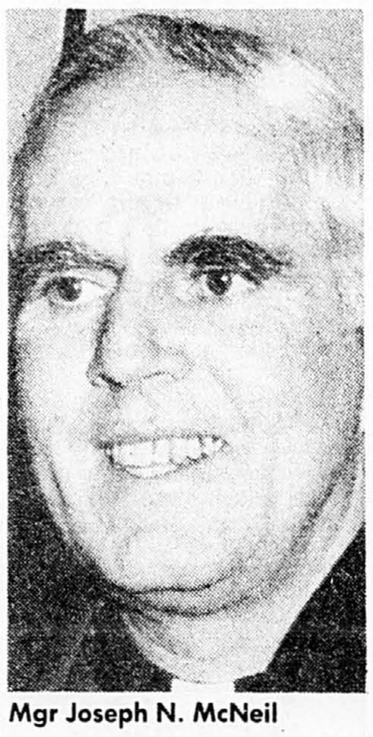
JULES BÉLIVEAU
envoyé spécial de LA PRESSE

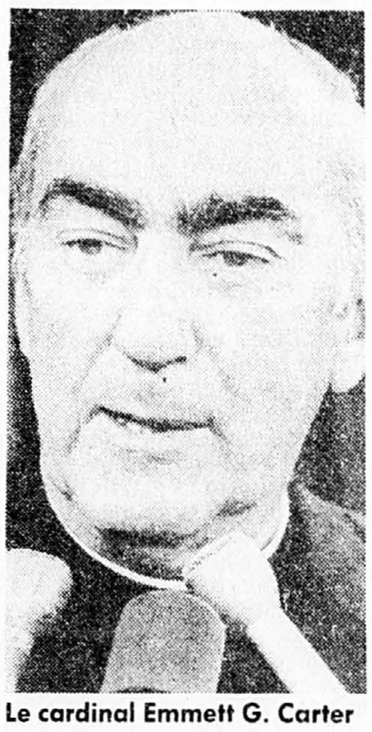
Plutôt détendus devant une batterie d'environ 35 journalistes français, suisses, irlandais, américains et canadiens, le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Joseph N. MacNeil, de même que le cardinal Emmett G. Carter, Mgr Robert Lebel et Mgr Henri Légaré ont rappelé que le synode, tel qu'il a été institué à la fin du concile Vatican II, est et demeure un instrument consultatif — et non délibératif ou législatif — se réunissant de temps en temps autour du pape afin de le conseiller. «Il ne faut pas, ont-ils dit, demander au synode plus qu'il ne peut donner».

A un autre moment de la conférence de presse, les évêques canadiens ont souligné que les pères synodaux ne pouvaient pas, à l'occasion de leur réunion, changer la doctrine de l'Église. «Nous n'avons pas la maîtrise de la question. Nous avons l'Évangile de Jésus-Christ comme loi», ont-ils dit.

Dans leur «Message aux familles», les évêques canadiens ont noté qu'un des aspects les plus remarquables du synode réside dans le fait qu'il a rassemblé des gens de tous les continents. «Il nous a fait prendre conscience, une fois de plus, de l'universalité ou de la catholicité de l'Église», peut-on y lire. Ce passage semble redire, en quelque sorte, ce que d'autres évêques ont déjà noté à Rome au sujet de l'impossibilité qu'un synode parvienne à satisfaire toutes les attentes variées exprimées sur un thème donné dans toutes les régions du monde.

«Tout au long des travaux, ont indiqué en outre les pères synodaux canadiens, une conviction s'est développée en nous. Les solutions à la plupart des problèmes actuels surgiront au moment où les familles, prenant en main leur propre avenir, deviendront les ministres de la Bonne Nouvelle au coeur de leur situation.» Ce qui est souligné ici, soit la nécessité d'une «pastorale pour les familles par les familles», correspond à un voeu transmis par les laïcs canadiens à l'épiscopat du Canada avant le synode, voeu auquel l'ensemble des évêques canadiens ont adhéré pleinement.


Mgr Joseph N. McNeil


Le cardinal Emmett G. Carter

Les délégués de l'épiscopat au synode, probablement en guise de réponse aux expressions de déception et même aux critiques que n'a pas manquées de soulever le synode, ont écrit également dans leur message: «Plusieurs questions pastorales particulièrement difficiles ont été abordées au cours du synode. La presse en a fait état. L'attente des solutions rapides et définitives que certains espéraient n'aura pas été comblée. Mais une étape importante a été franchie.»

Et le message de souligner que «les Pères du synode ont recommandé, en ce qui touche la pastorale auprès des divorcés remariés, une nouvelle recherche en profondeur afin qu'apparaisse une véritable pastorale de la miséricorde sans remettre en question l'indissolubilité du mariage.» Au sujet d'Humanae vitae, le message des évêques canadiens signale que «plusieurs des Pères du synode ont recommandé que la recherche se poursuive afin d'en faire une présentation nouvelle et approfondie».

Planification familiale

A un certain moment de la conférence de presse, Mgr Lebel, en réponse à une question, a signalé que le synode a été plus ouvert que ce qu'on semble en avoir dit au sujet de la planification familiale. «On va sortir, j'espère, de cette question de «pilule». Toute la morale sexuelle n'est pas enfermée dans une pilule. Nous sommes des évêques, non des pharmaciens!»

Après avoir brièvement passé en revue les principaux points qu'ils ont apportés à l'attention du synode, dont ceux concernant les familles pauvres et la nécessité d'une action concrète en vue de changer les structures d'injustice qui les oppriment, l'importance pour l'Église d'appuyer l'effort de promotion des femmes, la nécessité d'une recherche sur les questions de la bio-éthique, et la nécessité pour l'Église de chercher sérieusement à mieux comprendre la sexualité humaine, les évêques canadiens ont de nouveau fait allusion à l'impact du synode chez les fidèles. «Même si nous ne pouvons pas annoncer de grands changements touchant les valeurs de l'Évangile et l'enseignement de l'Église, nous croyons que les portes se sont ouvertes à des perspectives nouvelles», ont-ils dit.

Et les délégués de l'épiscopat canadien ont abordé le thème du cheminement dans lequel les chrétiens, à travers leurs difficultés et leurs échecs, doivent s'engager. «Ceci est devenu pour nous, indique le message des évêques canadiens, une source d'espérance dans l'avenir. Elle devrait nous permettre de mieux voir la main de Dieu dans la vie de nos familles comme dans notre vie personnelle.»

Quelques lignes avant la fin, le message des évêques canadiens fait l'aveu d'une lacune dont souffrirait l'Église institutionnelle au chapitre de sa communication avec les fidèles: «Pour aider les familles à saisir les exigences de l'Évangile, les pasteurs n'ont pas toujours trouvé un langage qui a su se faire comprendre et se montrer convaincant. Nous avons donc à chercher ensemble la parole qui sache trouver le chemin des intelligences et des coeurs pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui.»

Un juge suggère la vente libre des vitamines

■ Tout en décidant que les vitamines offertes par General Nutrition of Canada dans son établissement de la rue Université étaient véritablement des médicaments, et non pas seulement des suppléments alimentaires, le juge Alexandre Mierzwinski a acquitté hier cette firme d'en avoir vendu en contravention de la loi touchant les produits pharmaceutiques.

LEOPOLD LIZOTTE

Le magistrat a accepté la défense de bonne foi et de diligence raisonnable présentée par les propriétaires de ce magasin d'aliments de santé, et noté que ceux-ci avaient longuement étudié des arrêts de cour qui semblaient leur donner raison, alors que des amendements plus récents à la loi leur donnaient effectivement tort.

Dans sa décision de quelque 130 pages, le juge Mierzwinski fait lui-même une étude fort exhaustive de la question, et il va même jusqu'à retracer dans les premiers documents historiques du Canada ce qui semble la première apparition ici de la vitamine C.

On ne s'en procurait évidemment pas sous forme de comprimé, et il n'y avait pas encore d'apothicaire dans l'embryon de la rue Sainte-Catherine, puisque c'étaient les Indiens qui s'en servaient, et sous forme d'une purée faite de l'écorce bouillie d'un certain arbre.

C'est à l'aide de ce qui était en fait de l'acide abscorbique qu'ils réussirent effectivement à «réchapper» quelques-uns des compagnons de Jacques Cartier, qui en avait incidemment perdu 25 au cours du voyage, victimes du scorbut.

Remarquant que la population a une tendance de plus en plus prononcée à s'auto médicamenter (ce qu'il faut déplorer), le juge convient que tout le monde devrait consulter un professionnel de la santé avant de dévorer des vitamines diverses.

Mais il souligne qu'il ne sera jamais facile d'amener tout le monde à ce faire, et face aux exceptions permises pour la vente libre de certains médicaments, comme l'aspirine, ailleurs qu'en pharmacie (et alors que celle-ci est l'une des deux causes majeures d'intoxication par médicaments au Québec), il se demande si l'on ne pourrait pas faire également exception pour les vitamines.

Puisque celles-ci ne sont certainement pas plus toxiques que l'aspirine et qu'elles sont finalement considérées comme médicament en raison d'une fiction légale, résultat de la définition contenue dans la loi, et non pas nécessairement en se fondant sur des critères scientifiques reconnus.

La tragédie d'Ortuella est due à l'explosion d'une poche de gaz

■ ORTUELLA (AFP) — L'explosion d'une poche de gaz qui s'était accumulée dans le sous-sol de l'école d'Ortuella, près de l'installation du chauffage central, est à l'origine de la catastrophe qui a causé jeudi la mort de 49 enfants et de trois adultes.

La déflagration se serait en effet produite lorsqu'un employé de la municipalité entreprit de colmater la fuite qui était à l'origine de l'accumulation de gaz signalée par la direction de l'école. Un chalumeau a été retrouvé sur les lieux.

Un technicien de la municipalité a affirmé que le ministère de l'Éducation avait été averti du danger que représentait l'installation de chauffage: lundi dernier, un représentant du ministère avait promis que celle-ci serait entièrement changée; en attendant, il a fallu envoyer un ouvrier pour réparer la fuite.

Dans la confusion qui suivit la tragédie, on avait avancé le chiffre de 72 morts; mais le bilan officiel s'établit actuellement à 52 victimes — 49 enfants, la plupart âgés de 6 à 7 ans, et trois adultes. Trente-cinq blessés sont encore hospitalisés.

Il ne semble pas qu'il reste d'autres corps sous les décombres, bien que l'on soit sans nouvelles de 80 enfants. Les autorités font remarquer toutefois qu'il se peut que les familles aient négligé de faire savoir qu'ils étaient rentrés chez eux sains et saufs, mais qu'il est également possible que, comme la chose s'est déjà produite, les parents aient emporté les corps.

Entre-temps, près de 50,000 personnes ont assisté hier après-midi aux obsèques des victimes connues. La chapelle ardente avait été installée dans le grand hangar d'un atelier sidérurgique de la ville. Les murs et les poutrelles métalliques du hangar étaient recouverts de centaines de couronnes de fleurs, blanches et roses pour la plupart, en provenance du pays tout entier.

Trois enfants tués: l'explosion de la Chrysler inexpliquée

■ On ignorait toujours hier soir pourquoi la Chrysler 1975 de Mme Murielle Montreuil-Fremeth a explosé sur le boulevard Brunswick, à Dollard-des-Ormeaux, jeudi soir, entrainant dans la mort ses trois enfants: Chane, deux ans; Naomi, quatre ans; et Rawchelle, six ans.

Mme Montreuil-Fremeth, pour sa part, qui conduisait l'automobile au moment de l'explosion, a tout juste pu en sortir. Elle a été conduite à l'hôpital Lakeshore, où elle était traitée hier pour choc nerveux.

Hier également, un porte-parole de Chrysler Canada annonçait que la compagnie était prête à collaborer avec la police pour tenter de découvrir les causes de l'explosion. M. Walter McCall a cependant indiqué que l'âge de l'automobile (cinq ans) pourrait rendre le travail des enquêteurs plus ardu. «C'est difficile d'établir de quelle façon la voiture a été entretenue et utilisée.»

LES RUES DE MONTRÉAL

DOMINIQUE-MONET, rue (1978)

En hommage à Dominique Monet (1865-1923), avocat, homme politique et magistrat né à Saint-Michel de Napierville, député à Ottawa en 1891, puis de 1896 à 1904. C'est au cours de cette période (en 1899) qu'il quitta son parti à cause de l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal. Il fut également député et ministre des Travaux publics à Québec, protonotaire de Montréal et juge de la Cour supérieure. Axe sud-nord à partir de Chénier, à l'est d'Honoré-Beaugrand.

• • •

DE COLOMBET, allée (1974)

En souvenir du commandant de Colombet, mort en 1690 lors de la bataille de la rivière des Prairies, livrée aux Iroquois. C'est une des cinq allées des habitations Marie-Victorin, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

• • •

DULONGPRÉ, rue (1974)

Cette voie commémore le nom de Louis Dulongpré (1759-1848), peintre de portraits et de tableaux d'églises, et major du 5e bataillon de la Milice d'élite du Bas-Canada durant la guerre de l'Indépendance. Axe ouest-est, à partir de Lachapelle, au sud de la rue de Salaberry.

• • •

EDMOND-HARDY, place (1978)

En hommage au chef d'orchestre Edmond Hardy (1855-1943), né à Montréal, qui fonda l'Harmonie de Montréal en 1874 et le Conservatoire de musique de Montréal en 1896. Place située en bordure de la 19e avenue, au sud de Gouin, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!
Gigantesque choix parmi des milliers de peintures à l'huile de qualité supérieure.

Choix de paysages, natures mortes, fleurs, scènes marines et scènes de rues.



Réduites de 25 à 50%

NOUVEAU DEPARTEMENT DE LAMINAGE PLASTIQUE (collage a sec)
20% DE RABAIS
maintenant encadrez vos
• POSTERS • PHOTOS • REPRODUCTIONS • DIPLÔMES
(sans besoin de vitres)
LAMINE SUR PLAQUES MURALES DE BOIS
PRIX D'INTRODUCTION

Grandeur	Prix
5" x 7"	$ 4.00
11" x 14"	$ 8.00
8" x 10"	$ 6.00
12" x 16"	$13.00

Notre spécialité:
ENCADREMENT SUR MESURES
Choix parmi plus de 200 modèles
LE LUNDI SEULEMENT
10% de réduction

RAYON DES CADRES
Le plus grand choix en ville de cadres, grandeur «standard» directement du fabricant.
LUNDI SEULEMENT
10% de réduction sur nos prix déjà réduits.

CHOIX IMMENSE DE PEINTURES A L'HUILE
Dans tous les styles
Liste partielle de formats
EXEMPLES

Format	Reg.	SPÉCIAL
8"x10"	$16	$ 8.00
20"x24"	$50	$25.00
24"x48"	$75	$37.50

la maison du cadre
5 succursales pour mieux vous servir

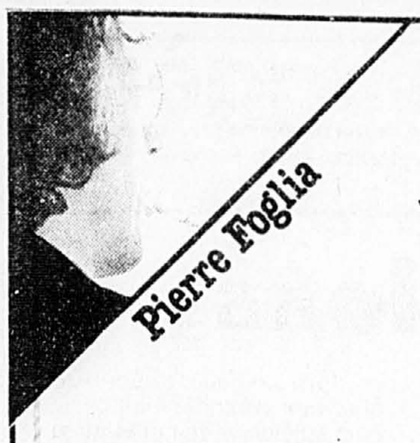
À L'EST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
2975 est, rue Sherbrooke
521-3019

RIVE SUD
LES GALERIES TASCHEREAU
739, boul. Taschereau
Greenfield Park
465-6040

À L'OUEST
LES GALERIES SAINT-LAURENT
2031, boul. Laurentien
(face à Canadair)
332-3097

À DUVERNAY (LAVAL)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100, boul. de la Concorde
(à l'est de Papineau)
661-2345

PIERREFONDS
CENTRE D'ACHATS SAINTE-GENEVIÈVE
10962 ouest boul. Gouin
A l'est du Boul. des Sources
683-3950



Lisez si vous voulez, mais vous n'aimerez pas ça...

Autant vous avertir tout de suite, aujourd'hui je parle musique. J'avertis parce que, quand j'en parlais régulièrement tous les samedis, je me faisais crier des bêtises, et par ceux qui connaissent ça («T'est rien qu'un vieux groupie), et par ceux qui n'y connaissent rien («C'est plate, on ne sait pas de qui tu parles»)...

A la demande générale donc, j'ai espacé mes chroniques sur rock. Mais aujourd'hui j'ai le goût de me faire plaisir... Allez tous chez le diable, tournez la page. Salut, bye, bon week-end...

Bon, par quoi je commence?... par Tom Waits bien sûr! Tom Waits qui sera à la salle du Plateau le 21 novembre, pour deux spectacles le même soir. Une chance que je me parle tout seul... Je ne me vois vraiment pas en train de présenter Tom Waits au lecteur moyen de LA PRESSE. Je dirais bêtement que c'est un Américain qui chante. Je dirais que ceux qui ont vu son show au Saint-Denis l'an dernier n'en sont encore pas revenus, je dirais... mais je me découragerais vite, je dirais: allez donc acheter un de ses disques, soit «Blue Valentine», soit «Foreign Affaires», soit le dernier qui devrait sortir bientôt à Montréal, «Heartattack and vine»... Ou plutôt non, je vous dirais de ne rien acheter. D'attendre le 21 novembre, d'aller le voir. Après vous achèterez tous ses disques... je gagerais là-dessus ma collection de Tupperware.

Tom Waits?... Imaginez un gars dans un bar. Il est complètement saoûl. Il appelle le barman:

—Barman, tu vois le gars qui est assis en face de moi? Je le connais! C'est Tom Waits.

—Il n'y a personne en face de toi, répond le barman. C'est un miroir.

—Un miroir?... Si c'est un miroir, comment ça se fait que je suis complètement saoûl et pas lui?

—C'est vrai ça, admet le barman. Très intrigué, il traverse le miroir et demande à Tom Waits:

—Pourquoi t'es pas saoûl comme l'autre?

—Parce que j'ai un show à donner ce soir...

Tom Waits c'est l'ivrogne de l'aute côté du miroir. Il est assis à la même table que Alice(1), que Plume, que Bukowski. Waits c'est le bum récupéré par lui-même. Au bout de la ligne ça revient peut-être à la même chose que d'être récupéré par les autres, mais le show est bien meilleur...

Avez-vous remarqué? Je vous parle comme si vous étiez encore là... Si par hasard, c'est le cas, ça ne saurait durer encore bien longtemps: je m'en viens avec Zappa qui sera au Forum bientôt, et après Zappa, ce sera George Thorogood et ses Destroyers!

Zappa, je n'insiste même pas. Si vous ne connaissez pas encore, laissez faire. Ce serait trop long à expliquer. De toute façon, je suis certain que vous n'êtes pas du genre à tremper vos doigts dans la limonade pour aller pêcher la rondelle de citron au fond de votre verre. Vous trouvez ça sale? Et le citron vous donne la chair de poule?... C'est bien ce que je disais, laissez faire.

Thorogood c'est une cause moins désespérée. Normal que vous n'en ayez jamais entendu parler, il n'est pas encore très connu. Il est déjà venu à Montréal, deux ou trois fois. Un blanc avec une voix nègre. Blues et rock'n'roll carré. Il n'invente rien. Ça ne l'a pas dérangé d'emprunter un de ses plus gros hits à John Lee Hooker («One bourbon, one scotch, one beer»). Hooker non plus ça n'a pas dû le déranger s'il a entendu ce que ça donnait. Moi non plus ça ne me dérange pas... bref Thorogood ne dérange personne.

Ma blonde vous en parlerait bien mieux que moi. Elle écoute ses trois disques à longueur de jour. Et quand elle a su que Thorogood serait au Plateau le 11 et 12 novembre, elle m'a averti:

—J'y vais les deux soirs. Et je vais essayer d'aller en coulisses après le show. Si je ne rentre pas, cherche-moi pas.

Ce n'est pourtant pas une flyée ma blonde. Ni une groupie. Ni rien. C'est une fille bien ordinaire qui fait des très bonnes tartes aux pommes. Ce n'est même pas ma blonde au fait. Elle accepte de me voir comme-ça, de temps en temps, en attendant de se marier. Son rêve ce serait d'épouser un comptable agréé, un C.A. comme elle dit... Vous voyez bien que ce n'est pas une sautée. Si elle aime Thorogood, il y a bien des chances pour que vous l'aimiez aussi...

En passant, il est question que Abbittibbi fasse la première partie de Thorogood. Abbittibbi, vous vous souvenez peut-être, je vous en ai déjà parlé. Pour l'heure c'est une de nos musiques le plus gaies. Du rock qui nous ressemble, un peu croche, un peu sur la brosse. Un rock qui vient juste de sortir du bar-salon d'à-côté, un rock à pogner «su'l'fly» avant qu'il n'entre en studio...

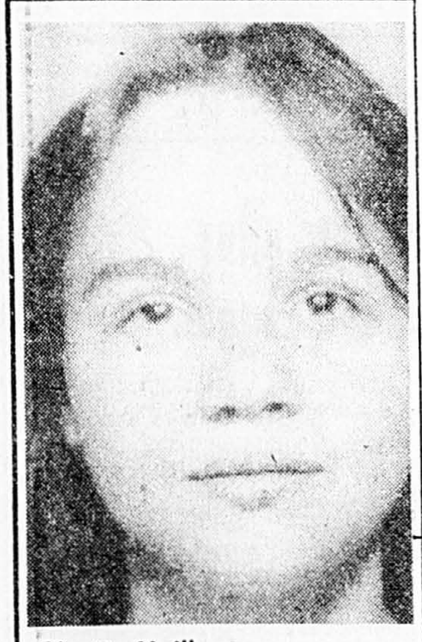
Vous êtes encore là?... D'abord vous êtes aussi bien de rester jusqu'au bout, j'ai presque fini. Vous savez, je vous ai un peu menti tantôt quand je vous ai dit que je ne parlais plus de rock à cause des critiques que j'avais reçues. La vérité c'est que je suis trop cassé en ce moment pour acheter des disques ou pour aller voir des shows. Je n'ai même pas acheté le dernier Bowie, ni le dernier Lou Reed. Même pas le dernier Springsteen qui doit venir en janvier, je pense que je vais attendre jusque-là, à moins que les enfants me l'offrent à Noël...

Le dernier Francoeur («Le retour de Johnny Frisson») je l'ai entendu chez des amis intellectuels. En général, les intellectuels n'aiment pas le dernier Francoeur. Moi, je ne pourrais pas vous dire, c'est difficile d'écouter un disque quand le monde dans le salon n'arrête pas de parler.

Je trouve que les intellectuels parlent trop en écoutant de la musique... Quand ils ne parlent pas, ils écrivent.

Quot erat demonstrandum! (2)

(1) — au pays des Merveilles, bien sûr. Pas Alice Cooper!
(2) — les pages roses du petit Larousse... Ce que je veux dire c'est qu'il était temps que je ferme ma grande gueule.



Ginette Meilleur

Disparue

Le service de la police de la C.U.M. recherche une jeune fille disparue depuis le 18 octobre dernier.

Elle se nomme Ginette Meilleur et est âgée de 13 ans. Elle mesure 1,52 m. et pèse 50kg. Ses yeux sont bruns et ses cheveux châtains longs. Elle s'exprime en français et également en anglais.

Lors de sa disparition, elle portait un veston de ski jaune pâle, un pantalon de coton bleu royal, des espadrilles bleu foncé, des bas blancs genre «Adidas».

Autre détail particulier, elle porte une cicatrice d'une longueur d'un demi-pouce au front au dessus de l'oeil gauche.

Toute personne pouvant aider les enquêteurs à la retrouver est priée de communiquer avec l'agent Louis Lamarre de la Section Police-Jeunesse du Service de la police du district 24, en composant le 934-2272.

LA NUIT PROCHAINE

Prenez le temps de reculer vos montres

DENIS DION

Tout le monde sait à quoi la Loi sur les mesures de guerre a servi il y a 10 ans... C'est là, semble-t-il, un texte qui peut se révéler fort utile en diverses circonstances et même lorsqu'il s'agit de changer l'heure.

Utilisant l'une des ressources multiples de cette loi, le ministre fédéral des Munitions et Approvisionnements annonce en effet, le 21 septembre 1940, que toutes les municipalités du Québec et de l'Ontario qui ont déjà adopté le système de l'heure d'été doivent continuer à l'appliquer. Cette mesure, dit le ministre, doit permettre à l'industrie de guerre de disposer de 189,000 chevaux-vapeur de plus. Ce n'est cependant que 21 ans après la fin de la guerre, soit en mars 1966, que le Québec adopta une loi fixant le temps réglementaire en été et en hiver. Et puisqu'on parle de retard et de retour dans le temps, faut-il rappeler qu'il faut «reculer» montres et horloges d'une heure la nuit prochaine?

«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ

SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Après-midi	Soir
10h 00 - 12h 30	13h 15 - 15h 45	18h 15 - 20h 45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h 30 chacune).

FRAIS DE LA SESSION: $165 (Tout compris).

DÉBUT DE LA SESSION: Mercredi 5 novembre ou jeudi 6 novembre.

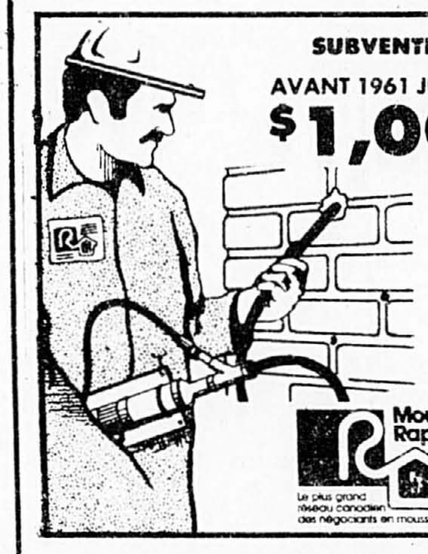
Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Inscription: du 27 au 31 octobre incl.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
910 rue Sherbrooke ouest
Reconnu par le ministère de l'Education

SUBVENTION GOUVERNEMENTALE
AVANT 1961 JUSQU'À $1,000



Mousse Rapco
Laine soufflée
Permis no: 1526-5176
- Service 24 heures
- 20 ans d'expérience
- Garantie écrite

- Financement sans intérêt
- Estimation gratuite

270-9238/270-3833

Mousse Rapco — Le plus grand réseau canadien des négociants en mousse isolante
ISOLATION PLUS INC
GÉRALD L'ITALIEN, PROP.
6341, rue Fabre
Montréal — 270-9238

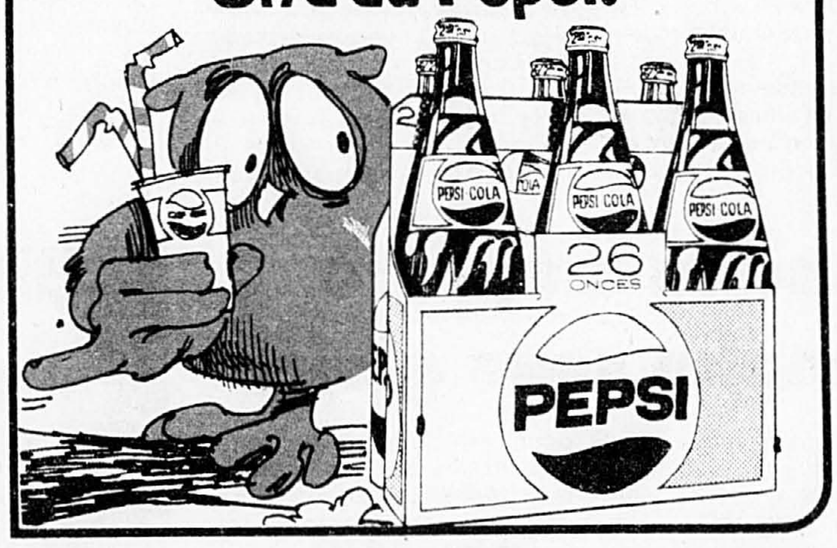
Hou! Hou! Il faut que je vous dise...

On a des pâtes!



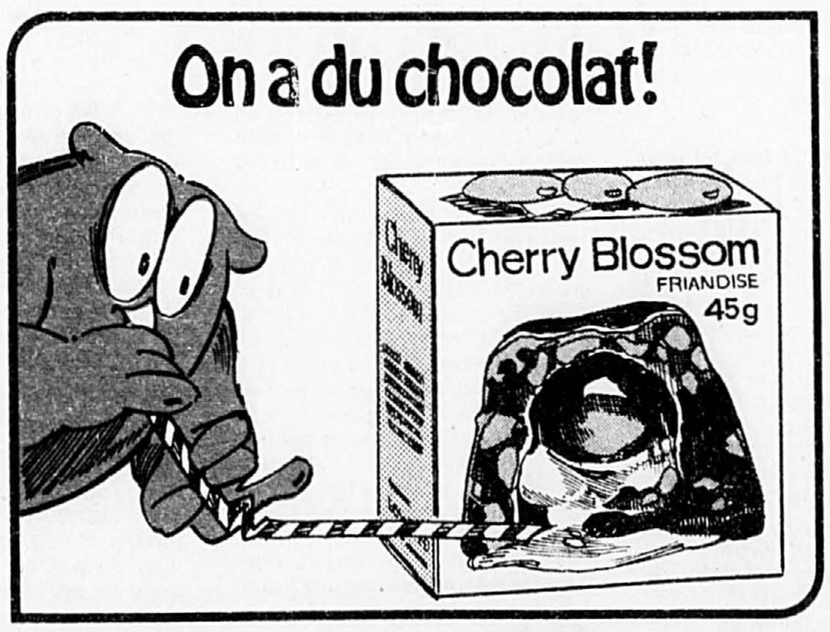
Pâtes alimentaires CATELLI
Spaghetti – spaghettini – macaroni coupé – macaroni long –
85¢ la boîte de 500 g
Provi-Soir et Catelli, les plus populaires au Québec!

On a du Pepsi!



PEPSI-COLA
Ordinaire ou Diet
6 bouteilles consignées de 750 ml
$2.75 (plus dépôt)
Provi-Soir relève le défi Pepsi... et dépanne à tout coup!

On a du chocolat!



Tablettes de chocolat LOWNEY'S
Oh Henry – Cherry Blossom – Caravan – Glosette Raisins – Glosette Arachides – Nut Milk –
30¢ la tablette
Un dépanneur comme Provi-Soir... c'est chocolat!

On est là... pour vous dépanner.

provi-soir

mon ami l'oiseau de nuit!

Ces offres spéciales vous sont proposées jusqu'au 31 octobre à la fermeture.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ce qu'il y a dans le «trou» de $500 millions

Le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, a rendu public cette semaine le rapport final du vérificateur général du Québec à la suite de son enquête dans douze commissions scolaires. Celles-ci avaient, dit-on, été choisies au hasard pour fournir un échantillonnage des problèmes de contrôle financier dans le système de l'Éducation, pour identifier les causes d'un second déficit scandaleux de $500 millions.

Quand on dit scandaleux, on veut dire qui mérite et est susceptible de faire scandale. Mais les citoyens, pour leur malheur, sont anesthésiés depuis plusieurs années contre de telles révélations. On ne leur parle plus qu'en termes de millions et de milliards. Ils sont blasés, et leurs dirigeants politiques leur font part d'un ton détaché et rassurant de déficits budgétaires de plusieurs milliards de dollars. La gestion publique rigoureuse devient ainsi aux yeux de bien des gens une préoccupation de réactionnaires ou d'adversaires politiques. Malheureusement ce n'est qu'une illusion puisque ce sont les contribuables qui doivent toujours payer les incompétences ou les extravagances de leurs gouvernements.

Pour peu qu'on se penche sur ce «trou» de $500 millions, on peut y voir bien des choses. D'abord, comme le révèle le vérificateur général, le manque de contrôle est généralisé, autant au niveau du ministère de l'Éducation qu'à celui des commissions scolaires. On pourrait croire, du moins pour ceux qui sont encore candides et ont cru avoir élu un «bon gouvernement», qu'au moins le ministère de l'Éducation exerçait un contrôle sérieux sur les dépenses des commissions scolaires, puisque c'est le gouvernement qui paie presque en entier l'éducation avec l'argent des contribuables. Or le laxisme fait loi à ce niveau aussi. On tolère, pour ne pas dire davantage, que les commissions scolaires retardent de façon injustifiée la préparation de leurs prévisions budgétaires annuelles. L'analyse de ces états financiers par le ministère s'éternise et dans bien des cas il n'y a pas de preuve que ce travail d'analyse a été fait.

Si l'on ajoute à la lenteur «chronophage» de toute cette bureaucratie le fait que l'année scolaire se termine le 30 juin alors que l'année fiscale prend fin le 31 mars, on imagine toute la gamme des prétextes et excuses possibles pour expliquer les retards, les documents incomplets, etc. Sans compter les pannes d'ordinateurs. Car en dépit de cet outillage coûteux et perfectionné, on ne sait pas avec exactitude le nombre d'élèves et les effectifs d'enseignants qu'il y a dans les commissions scolaires... Dans le jargon du vérificateur, il y aurait eu au Québec «plus de 10,000 élèves en conflit de localisation» pour l'année scolaire de 1978-1979. Si l'on n'a pas un bon contrôle sur la clientèle scolaire, les effectifs et qualifications des enseignants, comment peut-on exercer un contrôle sur les dépenses des commissions scolaires?

D'ailleurs le vérificateur termine son rapport en disant que «peu importe la méthode de financement qui sera retenue, elle devra comporter un contrôle très rigoureux de l'effectif enseignant et de la clientèle scolaire; ce sont les deux éléments sur lesquels repose pratiquement tout le contrôle du coût au gouvernement de l'enseignement primaire et secondaire public».

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette question. Le vérificateur général reconnaît en effet, au début de son rapport, que son mandat ne lui permettait pas d'analyser les prévisions budgétaires des commissions scolaires ni «leur gestion administrative sous les aspects de l'économie et de l'efficience». Ce qui signifie, bonnes gens, que vous n'avez que le dessus du panier: un déficit de $500 millions qui s'élèverait probablement au double si l'on tenait compte du gaspillage.

Quand on le regarde bien, ce «trou» de $500 millions est moins obscur qu'on pense. On peut en tirer bien des enseignements. Ne serait-ce que celui de toujours se méfier des services publics «gratuits». En dernière analyse ils coûtent toujours très cher aux contribuables puisque personne ou à peu près ne peut effectivement en contrôler les coûts réels.

À cet égard, il est amusant de constater que les «progressistes» sont précisément ceux qui favorisent la prise en charge par l'État du plus grand nombre possible de services et d'entreprises. Si le nombre de ces progressistes augmente, les déficits budgétaires vont étrangler les contribuables, puisqu'il n'y aura pas assez de «réactionnaires» pour payer les impôts. Va-t-il falloir bientôt changer les étiquettes et appeler «réactionnaires» les gouvernements sociaux-démocrates? Quoi qu'il en soit, les citoyens ont intérêt à exiger de leurs gouvernants une gestion rigoureuse.

IVAN GUAY

Une deuxième loi d'urgence pour le même conflit scolaire

Cela constituera finalement une bien étrange convention: il aura fallu deux lois spéciales pour clore la négociation. Les péquistes le moindrement syndicalistes, surtout ceux qui, quand ils étaient dans l'Opposition, reprochaient au gouvernement Bourassa ses lois d'urgence, doivent se sentir bien mal à l'aise devant cette loi 113 qui ordonne aux enseignants de huit commissions scolaires de rentrer à l'école. D'autant plus que tout ce que la loi prévoit comme sanction démontre bien que le gouvernement entend se faire obéir.

Il est probable que certains syndicats aient la tentation de ne pas obéir à la loi. Y succomber serait stupide, inutile et socialement très regrettable: il est bien difficile d'apprendre aux autres l'abc de la démocratie en ignorant la loi. Les enseignants n'ont donc pas le choix: ils doivent rentrer en classe.

Le Parlement non plus n'a pas le choix. L'Opposition peut se servir de l'occasion pour critiquer le gouvernement mais elle doit se résoudre à l'appuyer. Le bien commun, celui de la société, l'y oblige.

Ce qui ne signifie pas, cependant, qu'il faille admirer la façon dont les choses se passent et féliciter le ministère de l'Éducation pour la façon dont il a mené ses négociations avec les enseignants et pour les relations qu'il entretient avec les commissions scolaires. De chaque côté on peut parler d'échec.

Il est remarquable que les problèmes locaux ont tous des ressemblances, malgré leurs individualités. D'ailleurs, même au moment de la signature de la convention concernant les clauses générales, on pouvait déjà prévoir que les difficultés se retrouveraient au plan local. Le gouvernement devait bien le savoir lui aussi. On dirait qu'il a pris le risque de remettre aux autres et à plus tard le règlement final, espérant qu'une meilleure conjoncture lui serait alors favorable. Le calcul était mauvais: certains syndicats sont en grève depuis le 2 septembre, d'autres depuis le 23 septembre. C'est dire que dès les premiers jours de classe, on savait qu'on n'avait vraiment rien de réglé.

Et en ce moment, presque deux mois après la reprise de l'année scolaire, la moitié des 46 syndicats d'enseignants affiliés à la CEQ demeurent encore sans convention locale de travail. Ce qui prouve que l'entente précédente, même avec sa loi d'urgence, n'était que factice.

Les commissions scolaires, de leur côté, connaissent toutes le même problème avec Québec: des normes trop vagues leur permettent des interprétations trop restrictives. Elles font des calculs qui ne ressemblent aucunement à ceux des enseignants et mettent la faute sur le dos du ministère. Pour tout ce qui concerne la question du nombre d'enseignants, particulièrement pour définir les ratios maîtres-élèves, il est évident que les interprétations patronales s'éloignent sensiblement des attentes syndicales.

Avec tout ce que l'on a dit, calculé, envisagé et refusé depuis le début des négociations locales, il est prétentieux de croire que les parties puissent s'entendre après deux semaines de nouveaux échanges.

Il faudra donc se fier à un arbitre pour la majorité des clauses en litige. Un arbitre neutre, respecté des trois parties en cause, aussi libre devant le gouvernement que devant les commissions scolaires ou les enseignants, devrait pouvoir trouver le sens qu'il faut donner à des règles confuses.

De toute façon, il faut que l'école reprenne normalement et que la vie continue raisonnablement, malgré tout.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Quand la majorité triomphe sans gloire

C'est dans le chaos que le débat sur la résolution constitutionnelle a pris fin vendredi matin à la première heure, suite à une motion de clôture imposée par le gouvernement Trudeau.

Ce procédé exceptionnel, communément appelé le «bâillon», est très rarement utilisé, mais chaque fois il suscite la révolte des parlementaires de la minorité qui y voient une grave contrainte à leur droit sacré d'expression. Aussi le débat sur cette motion a-t-il donné lieu à un spectacle affligeant, les députés conservateurs chahutant à qui mieux mieux avant de se lever pour entonner en choeur le «O Canada», cependant que les députés de la majorité et les ministres, M. Trudeau y compris, demeuraient assis et s'amusaient ferme.

Il est normal que le gouvernement mette fin à un débat qui se prolonge indûment et fait perdre le temps de la Chambre. C'est-à-dire quand tous les députés, ayant à l'intérieur d'une période de temps raisonnable l'occasion de s'exprimer, décident de faire de l'obstruction pour embarrasser le parti gouvernemental.

Il est vrai qu'en l'occurrence le gouvernement ne clôt pas totalement le débat puisqu'il réfère son projet constitutionnel à un comité mixte du Sénat et des Communes où chaque article sera étudié et débattu, après quoi il reviendra aux Communes pour y être soumis aux voix tel quel ou amendé. Mais, comme le gouvernement semble tenir à ce que ce comité fasse rapport au Parlement le 9 décembre, il est vraisemblable que la clôture sera encore imposée puisqu'une telle étude nécessite ordinairement beaucoup plus que cinq semaines.

Ce qui est gênant dans cette conduite arbitraire du gouvernement c'est qu'il fixe des limites très strictes à un débat constitutionnel majeur lourd de conséquences pour l'avenir de la fédération. Et en vertu de quel argument? Celui-ci: tout a été dit, les opposants n'apportent plus rien de neuf, ils se répètent, donc ils font de l'obstruction. C'est l'argument de M. Trudeau pour justifier le bâillon.

Dans un régime comme le nôtre un débat majeur ne devrait-il pas permettre à chaque parlementaire d'exprimer son opinion? Si le gouvernement se donne le droit de mettre fin au débat quand il décide, lui, que la cause a été entendue et qu'il ne veut plus rien savoir, aussi bien dire que le parlementarisme est une perte de temps et que les débats ne sont permis que pour sauver les apparences de la démocratie parlementaire.

Et dire que l'éventuelle charte des droits a justement pour but d'empêcher la tyrannie de la majorité.

MARCEL ADAM



Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Le budget devra contenir du solide, non pas du rapiéçage

Mardi prochain, le 28 octobre, le ministre des Finances, l'honorable Allen MacEachen, déposera devant la Chambre des communes le premier budget du nouveau gouvernement libéral.

Le dernier budget fédéral présenté le 11 décembre dernier par le gouvernement conservateur avait été rejeté par les députés des Communes. Un des principaux objectifs de ce budget était la réduction des besoins financiers du gouvernement fédéral, lesquels devaient, selon les projections de ce gouvernement, baisser de 10 milliards de dollars en 1979/80 à moins de 5 milliards en 1983/84. On s'attendait que la croissance réelle des dépenses fédérales soit nulle et, en plus, on tentait de réduire le montant des dépenses par rapport au produit national brut de plus de 2,5%. Ceci impliquait donc des coupures considérables pour plusieurs catégories de dépenses publiques.

Par contre, on s'attendait aussi à augmenter les revenus du gouvernement de 2,5 milliards pour l'année 1980/81. Bien sûr, la taxe à l'énergie devint rapidement un sujet fort controversé. En plus, diverses taxes d'accise ainsi qu'une surtaxe de 5% sur les impôts des corporations viseraient à renflouer les coffres du Trésor fédéral.

Voilà qu'en 1980, le ministre des Finances se retrouve devant les mêmes problèmes que son prédécesseur. L'inflation continue de grimper, le déficit du gouvernement fédéral atteint les 14 milliards de dollars, les dépenses fédérales augmentent plus rapidement que le taux d'inflation, la croissance économique est lente et le dilemme du prix de l'énergie persiste. Que nous réserve donc le budget MacEachen?

D'abord, les Canadiens sont en droit de s'attendre à une réduction des dépenses du gouvernement fédéral. Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral est passé d'un niveau de 1¾% du produit national brut en 1976 à environ 3¾% du produit national brut en 1979. Le gouvernement fédéral doit arrêter cette tendance à l'accroissement de son déficit. Mais il serait souhaitable que le gouvernement, en cherchant à réduire le déficit, mette l'accent sur les coupures dans les dépenses plutôt que sur l'augmentation des revenus. Il n'est pas non plus suffisant de fixer notre attention seulement sur le montant du déficit, il faut aussi s'assurer que la croissance des dépenses budgétaires est, elle aussi, sous contrôle.

Le gouvernement fédéral a déjà laissé connaître son intention d'augmenter ses revenus en éliminant partiellement ou totalement le système d'indexation des impôts. À l'heure actuelle les tables d'impôts sont indexées, de sorte que si le revenu d'un citoyen n'augmente que pour rattraper l'inflation, celui-ci ne se retrouvera pas dans une nouvelle catégorie d'impôts, devant verser un pourcentage d'impôts plus élevé alors qu'en réalité son pouvoir d'achat n'a pas augmenté. De plus, les exemptions personnelles sont indexées pour refléter l'augmentation du coût de la vie. En éliminant l'indexation des impôts le gouvernement fédéral déciderait donc de profiter lui-même de l'inflation pour renflouer ses revenus. Même si le gouvernement choisit d'éliminer l'indexation seulement pour les citoyens à revenus plus élevés, il devra tout de même reconnaitre qu'il profite d'une inflation qu'il a lui-même contribué à créer.

Il serait préférable que le gouvernement choisisse de calculer un nouvel indice du coût de la vie qui refléterait mieux les réalités de l'économie. Ainsi, par exemple, l'indice pourrait exclure une partie de l'augmentation des prix du pétrole. Le gouvernement ne peut pas prétendre protéger tous ses citoyens contre tous les changements qui suscitent une baisse du niveau de vie. En fixant des indices plus réalistes, le gouvernement pourrait non seulement accroître légèrement ses revenus mais il pourrait surtout réduire, du moins à moyen terme, les montants dépensés pour les salaires et les paiements de transfert. Ainsi, on arriverait à s'attaquer au mythe des dépenses incompressibles.

Il est également souhaitable que le prix du pétrole augmente de façon considérable. Le gouvernement prétend qu'une telle mesure est inflationniste et il a en partie raison. Toutefois, l'échelonnement trop étendu de l'augmentation des prix du pétrole ne fait qu'étaler les pressions inflationnistes sur plusieurs années. Il se peut, qu'un choc subit soit plus efficace pour changer les habitudes de consommation et de production des Canadiens et pour accroitre l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie.

Si le gouvernement fédéral choisit d'aider les Canadiens à faibles revenus, il pourra se définir des politiques spécifiques. Mais il est absurde d'utiliser le prix du pétrole pour tenter d'atteindre de tels buts.

Nos problèmes actuels reflètent des orientations économiques peut-être mieux assorties à une période de croissance vigoureuse. La conjoncture et la structure de l'économie ont changé. On ne peut pas s'attendre à ce que le budget fédéral solutionne tous ces problèmes et réduisent tous les abus au cours d'une seule année fiscale. Mais le budget MacEachen devra, à tout le moins, convaincre les Canadiens que le gouvernement donne une nouvelle orientation à sa politique économique. Le rapiéçage ne suffit plus.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 25 OCTOBRE 1980

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Trudeau n'est pas au bout de sa peine...



PAUL LONGPRÉ

(de notre bureau d'Ottawa)

Il suffit d'un grain de sable pour enrayer la machine la plus sophistiquée. Celle qu'a mise au point le premier ministre Trudeau pour réaliser le rêve de sa carrière, la réforme constitutionnelle, n'est pas à l'abri d'un tel accident.

La troisième semaine de débats, aux Communes, se termine sur une perspective d'accord entre les néo-démocrates et les libéraux sur les droits provinciaux concernant les richesses naturelles. C'est là le principal objectif politique du premier ministre néo-démocrate Allan Blakeney, de la Saskatchewan, objectif défendu en Chambre par le leader national du parti, M. Edward Broadbent. Réalisant un tel accord, M. Trudeau ferait d'une pierre deux coups: il s'assurerait l'appui des 32 députés néo-démocrates, fortement installés dans l'Ouest du pays, et briserait le front commun des premiers ministres de l'Ouest.

Mais l'affaire n'est pas conclue. D'une part, le premier ministre Blakeney laisse maintenant entendre que les nouveaux pouvoirs qu'Ottawa est prêt à consentir aux provinces sur les richesses naturelles ne vont pas assez loin. La Saskatchewan, qui vend principalement sa potasse à l'étranger, voudrait avoir son mot à dire dans le commerce international, compétence qu'Ottawa n'entend absolument pas partager.

Aux Communes, M. Broadbent devra mettre tout le poids de son leadership pour contenir ses troupes. Plusieurs députés néo-démocrates, en coulisse, se montrent pour le moins tièdes à endosser la réforme constitutionnelle des libéraux, même si M. Trudeau se dit prêt à reconnaître aux provinces le droit de taxation indirecte sur les richesses naturelles et sur le commerce interprovincial de ces mêmes richesses. Le critique du parti en matière constitutionnelle, M. Lorne Nystrom, a attaqué à fond le projet Trudeau sur plusieurs autres points, notamment sur le mécanisme référendaire qui permettrait à Ottawa de modifier dorénavant la constitution en passant par-dessus la tête de ses partenaires provinciaux.

Davis a trahi le Québec

Hors de la Chambre, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le conservateur Richard Hatfield, a dénoncé cette semaine le marché intervenu entre M. Trudeau et le premier ministre ontarien concernant le bilinguisme. A l'origine, M. Trudeau voulait dans sa réforme imposer le bilinguisme parlementaire et judiciaire au gouvernement de Queens Park. Le premier ministre ontarien lui-même, M. William Davis, s'est vanté d'avoir évité ce fardeau à sa province après la conférence constitutionnelle de septembre où il a endossé toutes les positions du gouvernement fédéral, se révélant le seul appui provincial indéfectible du premier ministre fédéral.



Le projet de Trudeau est attaqué à fond sur plusieurs points.

Ce faisant, a déclaré M. Hatfield, le premier ministre ontarien a «trahi les Québécois», puisqu'il a lui aussi, comme les autres premiers ministres provinciaux, réclamé un «non» au référendum de mai en promettant une réforme en profondeur du fédéralisme canadien, de manière à faire droit aux «revendications légitimes» du Québec. En refusant de faire de l'Ontario une province bilingue, au plan des services, là où se trouve la minorité la plus importante numériquement, le gouvernement de Queens Park a vidé de sa substance la réforme promise par les forces du «non».

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick se faisait en quelque sorte l'écho des principales associations de francophones hors-Québec, pour qui la réforme Trudeau n'a qu'une valeur symbolique puisqu'elle ne leur donne pas les droits dont jouissent au Québec, même sous l'empire de la Loi 101, les anglophones qui, eux, contrôlent leurs institutions scolaires de la maternelle à l'université, jouissent d'institutions sociales subventionnées par l'État et sont traités comme des citoyens à part entière devant les tribunaux du Québec.

Ryan muselé

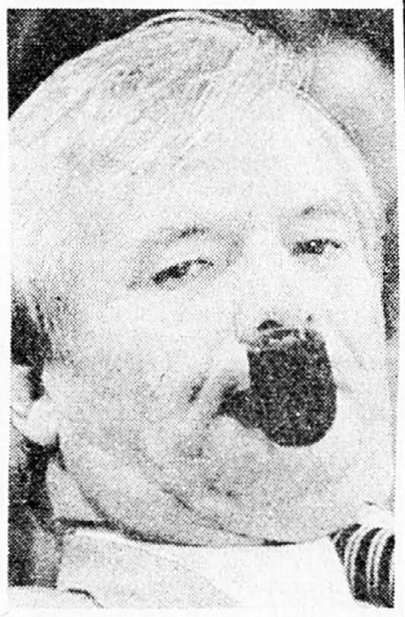
Au Québec même, l'allié naturel de M. Trudeau, le leader libéral Claude Ryan, se trouve muselé. Il déclare s'opposer aux moyens (rapatriement unilatéral) plutôt qu'aux objectifs poursuivis par le premier ministre fédéral. Mais dans les faits, la politique constitutionnelle adoptée il y a quelques mois par son parti (livre beige) va à l'encontre du projet Trudeau sur de nombreux points fondamentaux. M. Ryan est donc incapable de faire la bataille fédéraliste dans ce débat, prisonnier de sa propre option et désireux qu'il est de ne pas donner des armes au premier ministre Lévesque.

Fort de sa double majorité, aux Communes et au Sénat, le premier ministre Trudeau est assuré d'arracher sa résolution «portant adresse à Sa Majesté la Reine» quelque part autour de Noël. Mais il n'est pas encore certain que la mesure passera comme lettre à la poste auprès du Parlement de Westminster. Le premier ministre Thatcher a semblé donner des garanties morales que toute mesure adoptée par les Communes et le Sénat du Canada serait entérinée par le gouvernement britannique.

Mais il y a bien des façons de laisser une requête sur la glace. Comme l'ont fait savoir un certain nombre de parlementaires britanniques, le Parlement de Westminster se montrera très réticent à régler les problèmes constitutionnels de M. Trudeau s'il y a au Canada des procédures en cours devant les tribunaux et s'il se manifeste chez les provinces une opposition tant soit peu voyante. Londres ne fera pas l'injure de refuser la requête de son ex-colonie devenue adulte, mais il se pourrait fort bien que les Communes et la Chambre des Lords ne trouvera pas le temps de se pencher sur l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique avant le premier juillet 1981, date à laquelle M. Trudeau tient à célébrer la fête du nouveau Canada.



Broadbent devra mettre tout le poids de son leadership pour contenir ses troupes aux Communes.



William Davis a «trahi les Québécois» selon Richard Hatfield.

L'Alberta ne veut pas d'un partage à sens unique



RHÉAL BERCIER

de notre bureau de Toronto

Depuis son entrée dans la Confédération, en 1905, l'Alberta a toujours été considérée comme province pauvre avant que n'arrive la crise énergétique de 1973.

L'histoire de cette province montre jusqu'à quel point son gouvernement s'est battu contre le gouvernement central afin que l'Alberta jouisse des mêmes privilèges et juridictions que les autres provinces.

Ce n'est qu'en 1930 qu'elle obtenait ce statut et depuis sept ans seulement qu'elle est passée de «province pauvre» à «province riche» au chapitre de la péréquation.

M. Lougheed ne s'en est jamais caché: les présents bénéfices que l'Alberta retire de ses ressources naturelles sont éphémères et, entre-temps, le gouvernement veut en maximiser les retombées pour diversifier son économie afin que, lorsque les puits de pétrole et de gaz conventionnels seront à sec, l'Alberta pourra compter pour son développement futur sur une structure économique capable de poursuivre son expansion. En réalisant cet objectif, selon lui, ce n'est pas seulement l'Alberta qui en bénéficiera mais tous les Canadiens.

Des envieux

Cette manne que le gouvernement réinjecte constamment dans son économie fait l'envie d'autres provinces, spécialement de l'Ontario, principale consommatrice du pétrole et du gaz albertain et qui n'apprécie pas, étant la province la plus importante du pays, de voir son statut au chapitre de la péréquation passer en trois ans de «province riche» à celle de «province pauvre».

Queen's Park veut que ses déboursés pour le pétrole et le gaz albertains soient partagés avec le reste du Canada.

Pour sa part, Ottawa, devant l'incertitude des approvisionnements énergétiques, et son désir de voir le Canada s'auto-suffire à compter de 1990 jongle avec le terme «intérêt national», ce qui fait frissonner l'Alberta.

«L'Ouest a toujours payé plus cher pour l'achat de ses produits. Mais maintenant que nous avons le bon bout du bâton, l'on parle de partage. Nous sommes prêts à le faire, mais en autant que cette politique ne fonctionne pas à sens unique, et surtout après que nos présentes ressources seront épuisées.»

Tel est l'argument quand même assez pratique que l'on retrouve constamment au fil des conversations avec les Canadiens de l'Ouest.

L'on sent qu'il y a place à concession. Mais une intervention unilatérale, comme celle que s'apprête à faire Ottawa en taxant l'exportation du gaz naturel, serait considérée comme un soufflet au visage des Albertains et de tout l'Ouest; M. Lougheed étant identifié comme le leader de la coalition de l'Ouest dans le présent débat touchant les ressources naturelles et le rapatriement de la constitution.

Il est difficile d'en prévoir les conséquences. Mais déjà, un organisme de recherche très bien coté de Calgary, le Canada West Foundation, prépare pour novembre, à Banff, une réunion de leaders politiques et économiques de l'Ouest. Ce pourrait être là le début d'un vaste mouvement de protestation contre Ottawa qui pourrait se transformer en parti politique.



Pour les Albertains, Peter Lougheed parle en leur nom et parle fort...

Les progrès

Mais pendant que ce mouvement politique toujours embryonnaire se dessine, l'objectif économique du gouvernement de Peter Lougheed prend forme.

Son Fonds du Patrimoine, alimenté par les revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles, atteint déjà $7 milliards, dont 65 p. cent sont investis dans des entreprises manufacturières nouvelles qui visent à diversifier l'économie de la province.

Le gouvernement s'associe à des sociétés privées spécialement sous la forme d'entreprises conjointes.

Mais il est extrêmement difficile de réaliser un si grand projet à court terme. Une récente étude du Conference Board évaluait à moins de 17 p. cent la structure manufacturière de l'Alberta.

Les salaires très élevés, l'absence de marché important, la concurrence (frais de transport surtout) constituent des handicaps importants à l'expansion économique de l'Alberta.

L'on mentionne l'exemple suivant: dans un rayon de huit heures de route de Calgary, le marché potentiel n'est que de 11 millions d'individus alors qu'il est de 80 millions de personnes pour Toronto.

De l'avant

Mais M. Lougheed continue à vouloir renverser cette tendance en accélérant l'expansion économique de sa province.

«L'endroit le plus facile pour réaliser $1 million, c'est bien l'Alberta», annonce le gouvernement albertain dans le New York Times où l'on insiste pour mentionner aux entreprises qui projettent de l'expansion que l'Alberta bénéficie d'une sécurité d'approvisionnement en matière énergétique.

Et personne en Alberta ne s'oppose trop publiquement à cette politique et l'on se sent copropriétaire ou associé à une entreprise que M. Lougheed administre.

Les Albertains enregistrent le revenu per capita le plus élevé au Canada et ce sont eux qui payent le moins cher de taxes.

Devant le présent boom économique qui continue à prévaloir en Alberta, ils sont bien prêts à accepter la venue de Robin des Bois (Ottawa) en autant que le Shériff de Sherwood (Edmonton) soit prévenu de ses intentions.

Entre Pierre Trudeau et Peter Lougheed, comme l'a démontré le résultat du scrutin populaire du 18 février dernier, leur oreille est plus portée à écouter celui qui, depuis une décennie spécialement, parle en leur nom. Et parle fort.



Lysiane Gagnon

Drame à Buckingham

Une petite pluie fine tombait sur le palais de Buckingham. Elisabeth II laissa tomber le vieil Agatha Christie qu'elle relisait pour la dixième fois quand la porte s'ouvrit sur la femme de chambre: «Majesté, c'est le premier ministre.»

Margaret Thatcher, très femme d'affaires, la poignée de main résolue et l'oeil luisant comme son tailleur bleu acier, entra tout de suite dans le vif du sujet: «Majesté, je prends la liberté de vous entretenir d'un problème qui m'ennuie. C'est au sujet de votre ami Mister Trudeau.

— Qu'y a-t-il donc? N'est-ce pas un gentleman parfaitement séduisant? Son seul défaut à mes yeux c'est de ne rien connaître à l'équitation. Et ma foi, s'il était né d'un duc britannique plutôt que d'un petit-bourgeois montréalais, il aurait trouvé tout naturellement place dans ma Chambre Haute...

— Peut-être Majesté, mais là n'est pas le problème. Depuis quelque temps, mon personnel est aux prises avec deux Canadiens, MM. MacGuiguan et Roberts, deux ministres je crois. Ils insistent. Ils veulent avoir leur BNA Act.

— Leur quoi?

— Le BNA Act. Une sorte de constitution. Je vous épargne les détails, je m'y perds d'ailleurs. Ils disent qu'il leur faut absolument ce bout de papier, que leur patron y tient mordicus. Je ne sais pas où on l'a mis, depuis le temps! Ç'a d'ailleurs été ma première réaction. J'ai dit à mon secrétaire: s'ils s'imaginent les Canadiens qu'on va tout virer à l'envers, les coffres, les armoires, les tiroirs, les coffrets de sécurité, les greniers, les voûtes, tout ce trouble pour un bout de papier...

«Mais on me dit qu'il en traînerait peut-être une vieille photocopie dans la grosse penderie qui est près de l'antichambre de la Chambre Haute, vous savez, Majesté, entre les toilettes des dames et les machines à thé...?

La Reine porta la main à sa bouche pour réprimer un léger baillement: «Madame le premier ministre, abrégez je vous prie, cette histoire est d'un ennui mortel.

— Bon, alors voilà. En principe c'est simple, on leur donne leur papier et fini, bonjour la visite. Mais en pratique... Au parlement on a d'autres chats à fouetter, les terroristes irlandais, les séparatistes écossais, les mineurs gallois, les dockers, les immigrants pakistanais, il y a une grève qui s'annonce chez les fabricants de plum-pudding et nous sommes à trois mois de Noël, et il y a l'énergie, Majesté. L'é-ner-gie. Ça c'est sérieux. Voulez-vous voir votre peuple crever de froid l'hiver?

— Mais s'ils ont froid, qu'ils portent de la fourrure!

— Vous me faites penser à l'autre, qui disait: «S'ils n'ont plus de pain, qu'ils mangent de la prioche!»... Il lui est arrivé malheur aussi, je ne vous souhaite pas la pareille.

— Mais enfin ma chère, dit la Reine, pourquoi ne pas vous rendre à la requête de Mister Trudeau? Donnez-la lui, sa constitution, et qu'on n'en parle plus...

— Facile à dire mais il y a de la rogne et de la grogne là-bas au Canada, les Français autochtones s'énervent...

— Ça n'a rien de nouveau, croyez-moi, quand je leur ai rendu visite en 1964, ils m'ont reçue comme un chien dans un jeu de quilles mais ils ne sont pas bien méchants, ils crient mais n'agissent pas, voyez leur référendum, Mister Trudeau les a fait taire en deux temps, trois mouvements.

— Il y a toutes sortes de mécontents, Majesté. Les Esquimaux, les femmes, les Protestants des Prairies, les Indiens, les cowboys, les communistes, les Doukhobors, les éditorialistes... Et au Québec même, en plus de leur premier ministre, vous savez, le petit homme toujours dépeigné et qui fume tout le temps, il y en a un autre qui s'énerve à ce propos, un monsieur Ryan...

— Pas étonnant, ces Irlandais ils ne sont jamais contents. Et quoi d'autre? Dites-moi, quelles seraient les réactions internationales si nous accédions à la requête de Mister Trudeau? Faisons le tour. La France d'abord.

— Giscard ne pense qu'à sa réélection et aux Arabes. Le pétrole. Majesté, toujours le pétrole.

— Mais son successeur éventuel, ce Monsieur Pernod? Est-ce qu'il ne risquerait pas de réagir?

— Qui ça, Monsieur Pernod?

— Voyons, Margaret, aidez-moi, j'ai son nom sur le bout de la langue, ça goûte l'anisette... Pernod... Ricard...

— Ah, Majesté, vous voulez dire Roccard! Michel Roccard. Lui non plus ne bougera pas, lui aussi ne pense qu'aux présidentielles.

— Et du côté des USA?

— Par rapport à cette question ce serait le calme plat. Reagan ignore le nom de la capitale canadienne, il croit que le Québec est un État africain et il ne sait pas très bien ce que signifie le mot «parlement». Quant à Carter, il est en dépression nerveuse.

— L'Iran?

— L'Ayatollah a déclaré récemment qu'il appuierait, dans ce conflit, celui des deux paliers de gouvernement qui proclamerait son adhésion à la loi coranique. Or, ni Ottawa ni Québec n'ont encore opté pour l'Islam.

— L'Irak?

— Husseim sera du bord de celui qui lui fournira la bombe atomique. Personne ne l'a, au Canada.

— Et sur le front soviétique?

— Les Russes, mettez-vous à leur place! Ils ont un énorme réseau d'institutions psychiatriques à administrer, le plan quinquennal du Goulag à fignoler, les tanks à entretenir, l'Afghanistan à pacifier, les Polonais à surveiller... Le dossier canadien, ça on peut dire, ils s'en f...!

— Madame Tharcher!

— Pardon, Majesté. Je voulais dire que peu leur en chaut.

— Bien. Ah j'oubliais, et les Chinois?

— Les Chinois c'est plus compliqué, vous savez comment ils sont, on ne sait jamais ce qu'ils pensent. J'en ai glissé un mot à M. Moo Goo Gai Pen, leur ambassadeur, et il a fait: «Hi-hi-hi». C'est tout.

— Tout me paraît clair, dit la Reine, ce transfert de constitution ne suscitera guère de remous, sauf peut-être au sein de notre Chambre Basse, avec ces députés d'extraction douteuse qui s'énervent pour un rien et sont si sensibles aux moindres pressions. Le Labor est-il bien en mains?

— Je pense qu'ils auraient peur d'irriter leur électorat en nous faisant un filibuster sur cette affaire idiote, mais on ne sait jamais, il y a un Monsieur Oiseau, ou Loiseau, ou Loiselle, de la Délégation du Québec, qui grenouille à Londres, et il y en a d'autres là-bas qui se préparent à venir manifester devant Westminster. On a assez d'excités ici, sans en plus hériter de ceux de nos ex-colonies... J'ai presque envie de vous suggérer, Majesté, de lui donner directement son bout de papier, à Mister Trudeau. Sous la table, pourrait-on dire!

— Mais Margaret, comment passer par-dessus ou par-dessous le Parlement? Ça ne se fait plus. Voyons, trouvons quelque chose...

Le visage de la Reine, tout à coup, s'illumina: «J'ai trouvé! Et si, au lieu de lui donner sa constitution, je proposais à Mister Trudeau, qui le mérite si bien d'ailleurs un titre de Lord?

Margaret Thatcher battit des mains: «Génial, Majesté! Ça lui ferait plaisir, on serait débarrassé de l'affaire, et puis... «Lord Trudeau», ça sonne si bien!»

OPÉRATION TÉHÉRAN-BEYROUTH

La terre brûlée de 75 millions d'hommes...

■ BAZARGAN — Lundi soir, à 21h30, l'autocar iranien démarre enfin de la frontière. Encore un jour et demi de route! Ironiquement, c'est au cours de ce trajet que l'image de la terre brûlée, striant le Moyen-Orient comme un dard sanglant de Beyrouth à Kaboul, me saisira comme un fouet.

À la source même de cette exceptionnelle fontaine pétrolière qu'est le golfe, se tortillent sous les rafales presque incessantes et les luttes de pouvoir, 75 millions d'hommes: Palestiniens, Libanais, Syriens, Irakiens, Iraniens et Afghans. Et l'Occident, dans sa naïve conscience que paralysent consorts et puissances, compte pouvoir isoler toute la péninsule pétrolière arabe de ce khamzin (tempête de sable) révolutionnaire qui souffle au Nord! Quelle impudence!

Route mauvaise chauffeur peu sûr

Pendant près de quatre heures, l'autocar (autotaj) roule lentement dans la nuit turque. La route est mauvaise et le chauffeur iranien — un mâcheur de hash — a les pupilles si dilatées que deux étudiants s'installent à côté de lui pour le diriger dans ses manoeuvres. A 1h30 du matin, nous pénétrons dans Agri (prononcez Ari). Le chauffeur n'en peut plus et nous ordonne d'entrer dans un petit hôtel déjà surcongestionné. Manzour, le marchand arabe d'Abadan, partage sa chambre avec moi. Le sommeil est lourd et à 6h30, un étudiant vient nous réveiller en trombe. Pas le temps de déjeuner. Faut filer. Encore quatre heures à une allure de coccinelle et Erzurum, le premier grand centre de transit, est en vue. Je quitte le bus pour tenter ma chance vers l'aéroport: en une heure de vol, je pourrais atteindre Ankara et transférer l'après-midi même pour Beyrouth. En vain, aucune place avant trois jours. Je racolle aussitôt un taxi dans l'espoir d'atteindre au moins Ankara dans la nuit et prendre le premier vol pour Istanbul d'où décolle mercredi après-midi un appareil de la Middle East Airline pour le Liban.

L'inévitable survient

Avec Suleiman qui ne parle pas un traître mot à part le turc nous fonçons vers la capitale. Le trajet doit durer quatorze heures. De bled en bled, signalés par leurs tours de mosquée en pointe d'argent, la route est difficile. Les tracteurs défilent par dizaines, tirant des charrettes bondées d'ouvriers et de marchandises.



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

Les fermiers préfèrent ce mode de transport pour contourner les prix officiels des 47 lires (environ .55 cents US le litre d'essence). Le chemin devient de plus en plus raboteux. Au moindre virage, je me demande si la Fiat tiendra le coup.

Et puis l'inévitable survient: surpris à toutes vitesse par un tronçon en gravier, la voiture dérape et heurte un amoncellement de roches le long du chemin. Le pare-brise vole, le radiateur est percé et tout l'avant de la voiture défoncé. Nous nous en tirons avec quelques écorchures au visage et aux jambes et si le pare-brise avait éclaté en morceaux, l'accident aurait pu être fatal. Les fermiers nous aident à tirer la Fiat et, clopin-clopant, nous roulons sans pare-brise à un kilomètre de Syvas. Il faudra quatre heures et toute l'ingéniosité de deux garagistes turcs pour débosser le pare-chocs et la carcasse, resouder le radiateur, dégager la roue droite avant, réparer le klaxon et replacer le pare-brise. De toute évidence, Allah était avec nous, lance Suleiman, heureux de s'en tirer à bon compte.

Contre la nuit, le sommeil qui nous gagne, et la faim, on fait diversion: lui c'est les thèmes de campagne, moi mes fantaisies musicales de l'Ouest. A 4h30, les lumières d'Ankara surgissent enfin. Les longues et pénibles explications au premier poste de contrôle militaire de la capitale turque — où le couvre-feu dure jusqu'à cinq heures du matin — les gardes nous volent pour deux heures de sommeil, avant de reprendre seul l'aéroport, la Bayram, pour célébrer le lendemain de la fête musulmane du sacrifice où l'on tue le mouton à La Mecque. L'aéroport est presque désert et malgré mes réticences de vouloir acheter un billet Ankara-Istanbul-Beyrouth, les agents du comptoir des lignes aériennes turques insistent. «Mais je dois réserver mes places d'avance», leur dis-je, impatient. Rien à faire: ou j'obtiens un billet Ankara-Istanbul pour le vol de midi ou j'attends samedi. J'achète et j'appelle moi-même à la Middle East à Istanbul.

Turquie: une industrie touristique déficitaire

La Turquie est le seul pays européen de la Méditerranée à subir déficits sur déficits dans son industrie touristique. En fait $250 millions de dollars américains de revenus l'an dernier contre des dépenses excédant les $300 millions, et alors que le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Grèce tout à côté empochent des milliards par année. La pire expérience qu'un touriste peut faire en Turquie est de passer une journée dans les aéroports pour y découvrir une inefficacité crasse pire qu'au Caire ou à Kaboul dont la réputation n'est pourtant guère enviable.

Ce n'est qu'après moult efforts que je parviens à Istanbul et m'envole sur Beyrouth. Une demi-heure après le décollage, le capitaine annonce subitement aux passagers stupéfiés que l'aéroport libanais est fermé et que l'appareil est détourné sur L'Arnaca, à Chypre. La terre des cèdres brûlait à nouveau, cette fois sous les bombardements israéliens à Danours, à quelques dizaines de kilomètres de l'aéroport.

Terre brûlée d'Ouest en Est, voilà ce qu'est devenu le Moyen-Orient au cours des dix dernières années. Voyez un peu la carte:

— au Liban, c'est la mobilisation générale;



— en Syrie, la minorité chiite au pouvoir vient de remporter la dernière bataille contre une opposition violente alimentée par la majorité sunnite et conservatrice du pays, mais combien de temps encore le président Hafez el Assad pourra-t-il résister à des assauts qui ont failli lui coûter la vie?

— en Irak, la guerre promet d'être longue et très coûteuse contre l'Iran pour le régime du président Hussein alors même que la Mésopotamie venait à peine de panser ses plaies au terme de l'interminable guérilla kurde qui avait pris fin en 1975;

— en Iran, la prolifération des centres de pouvoir pèse de plus en plus lourdement sur la «ligne de l'Imam» et, aux dires mêmes du président Bani-Sadr, risque de compromettre toute la révolution;

— et en Afghanistan, les rebelles continuent d'affronter sans relâche une armée rouge aux réflexes encore trop staliniens pour venir à bout d'une guérilla.

Cette terre brûlée a créé quelques millions de réfugiés et d'apatrides, des Palestiniens aux Afghans, et accumule des centaines de cadavres par jours à la tête même de la plus grande fontaine de pétrole de tous les temps que le monde industriel, tant capitaliste que socialiste, prétend vouloir protéger à tout prix.

Pendant ces trois jours de trajets de Téhéran à Ankara, la même question me martelait sans relâche l'esprit: mais enfin, pour qui et pour quoi tous ces glas peuvent-ils bien sonner dans un macabre unisson?

Tandis que Washington et Moscou prétendent à la neutralité, 75 millions d'hommes et de femmes se lèvent tous les matins en se demandant de quoi leur journée sera faite.

Ottawa ferme les yeux et tourne le dos

Puis dans sa virevolte constitutionnelle, Ottawa préfère tout bonnement fermer les yeux et tourner le dos à une réalité que sa diplomatie n'a jamais très bien su interpréter à travers le prisme du «Big Salten Brother». Notre ambassade du Koweit est par exemple la seule habilitée à émettre des visas aux Iraniens, alors que les deux pays font maintenant partie du camp adverse dans l'affrontement Shatt Al-Arab. Au lieu d'avoir confié dès le départ cette tâche à la chancellerie d'Ankara, ce sont des diplomates danois maintenant à Téhéran qui doivent authentifier les requêtes officielles de confirmation émanant du Koweit à la demande expresse de l'Iran.

«Mais enfin, pour qui et pour quoi tous ces glas peuvent-ils bien sonner dans un macabre unisson?»

A Kaboul, c'est l'ambassadeur canadien posté à Islamabad au Pakistan, qui est accrédité auprès des autorités afghanes. Or les rapports ne sauraient être plus tendus entre les deux pays avec la guérilla afghane qui trouve refuge au Pakistan.

A Beyrouth, où nos diplomates vivent en plein milieu du chaos libanais, la chancellerie est également accréditée auprès de la Syrie et de la Jordanie, deux pays en rivalité (la Syrie s'aligne sur l'Iran alors que le roi Hussein s'est engagé derrière l'Irak) et bien que près de 2 millions de réfugiés palestiniens vivent dans cette région, personne n'est autorisé ni encouragé par Ottawa à établir le moindre contact suivi avec eux.

Et au centre de tout cela campe, seule, l'ambassade canadienne à Bagdad, incapable depuis cinq ans de conclure le moindre accord de coopération économique ou technique et qui réussit tout juste ces jours-ci à obtenir sa valise diplomatique via des messagers spéciaux faisant la navette Beyrouth-Aman, le seul point d'accès aux 800 km qui séparent les capitales irakiennes et jordaniennes.

Abandonnant la région tout récemment et frustré par le manque de direction d'Ottawa, un de nos diplomates me confiait: «Nous n'avons aucune politique au Moyen-Orient, c'est le black-out total, le statu quo sur des positions de principe vieilles de dix à quinze ans.

Notre seul legs dans la région: des casques bleus à Chypre et en Syrie, des soldats qui sont désormais partie intrinsèque du problème, comme jadis nos représentants à la commission internationale de contrôle au Vietnam.

LES OTAGES ET LE DÉBAT

Les dernières et seules armes de Carter pour garder la présidence

■ La libération des otages et un débat montrant Ronald Reagan sous son vrai jour, à une semaine du scrutin, constituent les seules et dernières armes de Jimmy Carter pour reconquérir la présidence des États-Unis.



JEAN PELLETIER

(de notre bureau de Washington)

La libération des otages ne relève plus de la Maison-Blanche ou du département d'Etat. Le gouvernement américain, à toutes fins utiles, s'est rendu à toutes les exigences de l'ayatollah sauf une, celle qui a d'ailleurs été abandonnée, soit que l'Amérique avoue ses crimes et se repente. Pour le reste, la reprise des exportations, la normalisation des échanges commerciaux, le dégel des capitaux iraniens et un engagement de la part des USA de ne plus s'ingérer dans les affaires internes de l'Iran, c'est chose faite. Si donc dimanche le Parlement iranien ne libère pas les 52 otages comme s'y attend le peuple américain, Carter n'aura plus qu'à sauver sa candidature lors du débat de mardi à Cleveland.

Carter pas démuni

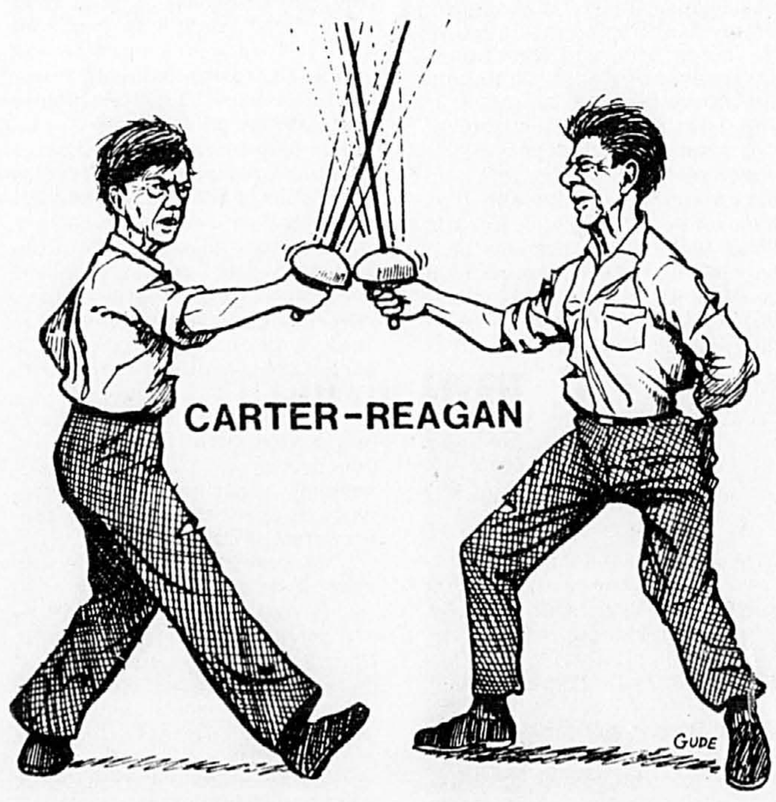
Sur ce front, Carter n'est pas démuni davantage et cela malgré la télégénie de Ronald Reagan. Ce dernier, depuis le début de la campagne présidentielle, est certes parvenu à se rallier le GOP mais n'a pas su convaincre ni les minorités ni les cols bleus à se ranger massivement derrière lui. Certes le Parti républicain dans les États industrialisés du Middle West menace gravement l'establishment démocrate, mais Jimmy Carter s'y maintient toujours et sa majorité pourrait s'avouer décisive si l'ex-gouverneur ne marque pas des points cruciaux au cours des prochains jours.

Mais au-delà de la mythologie populaire qui veut que les démocrates remportent les présidentielles lorsque la ligue de l'Est au baseball gagne la Série mondiale, (étonamment il en fut toujours ainsi), la perte de vitesse de Reagan au cours des deux dernières semaines s'explique par des erreurs tactiques sérieuses.

Reagan s'est assis sur son avance

La première est de s'être assis sur son avance. Étant parvenu à démontrer les carences et les échecs des démocrates, Ronald Reagan n'a pas osé marteler un programme plus étoffé de relance économique, s'en tenant plutôt à des formules qui prêtèrent vite le flanc aux attaques démocrates.

Deuxième erreur: Reagan a accordé une importance démesurée à la Défense nationale, au détriment de questions qui préoccupent au premier chef les cols bleus et les minorités. Le thème d'une Amérique puissante était vital à la victoire de Reagan durant les primaires, l'ex-gouverneur ayant d'abord alors à reconquérir sa base, l'extrême-droite. Mais une fois en campagne, alors qu'il devait se montrer plus modéré, Reagan a tenu les mêmes discours du genre «Le Vietnam fut une expérience noble», ouvrant ainsi les vannes à une marée démocrate d'attaques et de protestations. Le leader républicain confiait lui-même du reste aux journalistes mercredi dernier qu'il avait beaucoup de mal à contre-carrer l'image de faucon guerrier que lui impute Carter.



Le débat pourrait tourner à l'avantage de Reagan même si Carter n'est pas trop démuni au départ. Le calibre de l'équipe qui entoure le candidat républicain pourrait faire la différence aux yeux des observateurs.

Il ne fallait pas sousestimer Carter

Troisième faux pas enfin, Reagan a sousestimé son adversaire. Jimmy Carter a démontré plus d'une fois au cours de sa carrière politique une vigueur et un instinct de survie remarquables. Il fut le seul président à sombrer jusqu'à 29 pour cent dans les sondages mais à chaque fois il parvint à remonter la pente au grand désespoir et au grand étonnement de ses adversaires.

Sa recette est simple: Carter a bâti sa puissance sur de alliés aux tactiques discrètes et ponctuelles avec une infinité de groupes, de facteurs, de mouvements et d'États éparpillés à travers le pays et aux intérêts divergents. C'est ainsi que les enseignants, les maires des grandes villes, les syndiqués, les minorités, sont les bastions pro-Carter, capables de mener une campagne irrépressible dans leur milieu. Les républicains sont certes conscients de cet avantage mais ils ont cru à tort qu'il suffisait d'attaquer Carter pour que sa base s'écroule. Or il n'en fut rien. En fait ces groupes appuient Carter non pas par loyauté personnelle mais par contrats. Ils en auraient signé un (certains l'ont fait) avec Reagan si ce dernier s'était montré plus convaincant.

Mais Reagan peut encore gagner

Mais pour en revenir à la thèse du début, le débat (si les otages ne sont pas libérés) pourrait encore tourner à l'avantage de Reagan et lui donner la victoire. Le calibre de l'équipe qui l'entoure suffit pour en convaincre plusieurs que l'administration républicaine en 1980 ne mènerait pas le pays nécessairement au désastre.

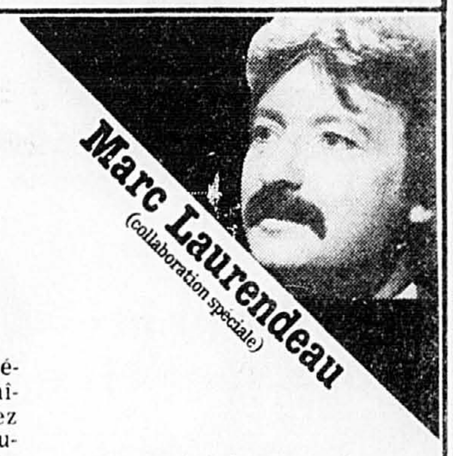
La séduction qu'exerce Reagan est irréversible dans l'ouest des États-Unis et dans plusieurs anciens bastions du Nord-Est, Elle tient d'un retour au conservatisme économique qu'attise la récession. Carter n'a pas vraiment su bloquer cette érosion et donc reconquérir l'Ouest tout en se gardant l'unanimité du Sud.

À une semaine du vote dès lors il est risqué d'avancer un pronostic d'autant que les chiffres montrent les deux hommes nez à nez. Un sondage mené par UPI auprès des éditorialistes des grands quotidiens américains donnait Reagan gagnant, mais il en fut ainsi en 1940, Carter n'est pas Truman, tout le monde le sait, mais il possède la même volonté de n'épargner aucun quartier en fin de course.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 25 OCTOBRE 1980

Le feu vert donné à l'enquête Keable



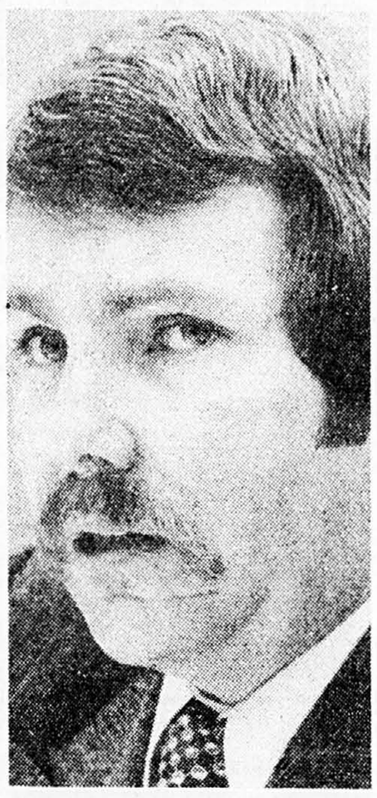
Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

On ne peut contester au gouvernement provincial le droit d'enquêter sur ses propres corps de police. Le privilège de la non-divulgation de l'identité des informations existe en fonction de l'intérêt public mais c'est le ministre de la Justice du Québec, en pareil cas, qui reste le principal gardien de l'ordre public. Il a le droit d'estimer que l'intérêt supérieur exige qu'on fasse enquête sur «le recrutement d'informateurs par des moyens illégaux ou répréhensibles». Tel est le sens du jugement majoritaire de la Cour d'appel du Québec, confirmant la décision du juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure.

En pratique, cela veut dire que le sergent Emile Bisaillon, de la police de la CUM, devra déclarer sous serment devant la Commission Keable s'il est bien le contrôleur de la source 226, c'est-à-dire de M. François Séguin. Celui-ci, lors de la Crise d'octobre, était bien connu de certains des felquistes qui avaient participé au premier enlèvement et pouvait donc avoir accès à de précieux renseignements. Mais ce n'est qu'en 1972, selon la thèse de la Commission Keable, que M. François Séguin aurait été recruté (de quelle manière?) comme informateur par la police de la CUM et lui aurait fourni des détails sur le fonctionnement du FLQ. Un voyage de M. François Séguin à Cuba, auprès des ravisseurs en exil, vraisemblablement grâce à une «subvention» de la police de la CUM, aurait permis de recueillir une mine de renseignements.

Devant cette victoire judiciaire de la Commission Keable, on ignore encore quelle sera la réaction du directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola et du président de la Fraternité, M. Gilles Masse. Les corps policiers n'ont pas coutume de rester inactifs devant les prises de position publiques qui les concernent. Ainsi, dès que furent divulguées les conclusions de Me Jean-François Duchaine sur l'«amateurisme» de la Sûreté du Québec lors de la Crise d'octobre, le directeur de la SQ, M. Jacques Beaudoin a promptement riposté. Il a fait une déclaration aux journaux, au cours de laquelle il accusait le ministre Denis de Belleval de n'avoir rien fait pour régler le fléau des accidents routiers au Québec et ce, malgré les promesses de mesures concrètes formulées par son collègue Marc-André Bédard. C'est ce qu'on appelle contre-attaquer «par la bande».

Un ex-enquêteur de la GRC, M. Donald McClery, interviewé par le Vancouver Sun de samedi dernier et cité par la Presse Canadienne, affirmait que la crise s'est prolongée au Québec bien davantage en raison de l'incompétence des forces de la Sûreté du Québec que parce que la GRC aurait dissimulé des informations. Cela aussi fait partie du tableau des justifications.



Le commissaire Jean Keable.

La décision de la Cour d'appel pourrait sans doute faciliter grandement les travaux de la Commission Keable, qui rédige présentement son rapport. Celui-ci, selon diverses sources digne de foi, pourrait être beaucoup plus détaillé et volumineux que celui de l'enquêteur spécial, Me Jean-François Duchaîne. Soulignons ici que les citoyens ont maintenant une idée plus précise du comportement des autorités politiques et des corps policiers en octobre 1970 mais qu'il importe aussi de savoir si le désir d'empêcher désormais toute crise du genre n'a pas carrément conduit les pouvoirs publics à donner carte blanche aux policiers spécialisés. Car, après octobre 1970, ceux-ci ne se sont pas contentés d'essayer d'infiltrer le FLQ; ils l'ont même dirigé à distance, faisant émettre des communiqués alarmistes, participant à des vols de dynamite et aussi «encadrant» des dépôts de bombes et des vols à main armée.

La Commission Keable disposait de moyens d'enquête plus puissants que le procureur spécial Me Jean-François Duchaîne. Dotée d'un personnel assez étendu et de pouvoirs quasi judiciaires, elle pouvait contraindre des témoins à déposer sous serment. Les interrogatoires à huis clos et en public ont été transcrits et scrutés à la loupe. A cet égard, Me Jean-François Duchaîne a mené une enquête itinérante, à la fois plus souple et moins classique quant à sa méthode. Elle eut donc ses lacunes.

Bien sûr, le rapport Duchaine, rédigé dans un ordre chronologique qui suit jour par jour le déroulement de la crise, est un exemple de clarté. Juxtaposant l'action quotidienne des cellules felquistes, des corps policiers et des gouvernements, ce document invite à la réflexion et à l'évaluation rationnelle. Mais l'enquêteur n'a pas eu accès à tout.

Une brèche importante

Soulignons une brèche importante. C'est la Gendarmerie royale, suivant les conclusions du rapport, qui a découvert le repaire des deux groupes de ravisseurs, qui a dressé les listes des arrestations, bref, qui a contôlé les éléments clés. Mais Me Duchaîne n'a pas pu voir les documents de la GRC. Si le procureur spécial peut écrire que les cellules Chénier et Libération n'étaient pas infiltrées par la SQ ou la police de Montréal avant 1970 (sauf à la périphérie), il possède peu d'éléments pour affirmer que ces cellules ne l'étaient pas par d'autres services de sécurité.

Une attitude reste à signaler: celle du Barreau. La corporation professionnelle des avocats remet régulièrement à l'horaire de ses congrès un débat qui oppose l'existence des commissions d'enquête aux libertés individuelles. Comment se fait-il que le Barreau n'ait pas réagi vivement en apprenant de manière officielle et formelle que la SQ avait écouté les conversations de Jacques Rose avec son avocat Me Robert Lemieux? Voilà une pratique légale à l'époque mais singulièrement contraire à l'éthique. Si un magnat de la pègre avait fait l'objet d'un tel espionnage, on peut se demander si le Barreau aurait passé l'affaire sous silence. Quelque grand bureau ou un célèbre défenseur des libertés aurait évoqué cet abus devant le Barreau.

On peut se demander aussi comment il se fait que, malgré cette écoute électronique, qui laissait croire que Paul Rose n'était pas là lors de la mort de Pierre Laporte, la SQ a quand même fait produire au procès une «confession» de Paul Rose sur sa participation au meurtre. Même si on pouvait utiliser contre Paul Rose l'article 21 du Code criminel sur le complot, beaucoup de criminalistes estiment qu'en pratique, un jury condamne rarement pour meurtre simple un accusé qui n'était pas là.

Disculpation de tous les acteurs

Un journaliste perspicace du *Soleil*, M. Pierre Boulet, fait observer que le rapport Duchaine aboutit, en gros, à une disculpation de tous les acteurs. Les politiciens? Ils ont été mal informés et ont perdu le contrôle. Les policiers? Des amateurs mal organisés, incapables de tramer de pareils complots. Les membres du FLQ? Ils étaient d'intègres révolutionnaires non infiltrés par la police. Toutefois, souligne le commentateur du *Soleil*, les autorités avaient été mises au courant de deux tentatives antérieures d'enlèvement dont les auteurs appartenaient au même noyau felquiste. Il y eut suspension des libertés civiles et arrestations de 453 personnes. Cela reste beaucoup pour qu'on se contente d'une impression générale de disculpation.

Il faudra certes que la population du Québec retienne les révélations du rapport Duchaîne pour les intégrer à l'histoire. Mais il demeure souhaitable que les recherches aillent plus loin encore. La Cour d'appel du Québec, par sa décision sur la Commission Keable, vient peut-être d'entrouvrir la porte.

L'AIDE DU QUÉBEC AUX PALESTINIENS

La personnalité internationale, c'est une foule de petites choses

On s'est interrogé récemment sur la «personnalité international» du Québec. La province est-elle en train de s'en bâtir une ou se borne-t-elle à perpétuer l'éternel conflit qui l'oppose à Ottawa dans ce domaine?

Certes, le conflit est bien vivant. La possibilité, évoquée récemment, de l'envoi par le Québec de fournitures médicales au Croissant rouge palestinien en témoigne.

Dès que la chose a été révélée, par le chef du bureau d'information de l'Organisation de la Palestine à Ottawa, M. Abdullah Abdullah, Ottawa n'a pas tardé à réagir.

Aux Communes, le député libéral de Kitchener, Peter Lang, a déclaré le lendemain que l'aide d'une province canadienne à l'un des protagonistes du conflit du Moyen-Orient pourrait être perçue comme un appui à l'une des deux factions et, partant, miner la position du Canada sur la scène internationale. M. Lang a demandé au ministère des Affaires extérieures de faire enquête là-dessus.

Enquête oui, mais Québec pas au courant

Il y a bien eu enquête auprès du ministère québécois des Affaires intergouvernementales, a révélé à LA PRESSE un porte-parole fédéral. Le ministère fédéral a recommandé au Québec d'acheminer son aide, non pas directement au Croissant rouge palestinien (l'équivalent de la Croix-Rouge), mais par l'entremise de l'organisation de l'ONU pour les réfugiés du Moyen-Orient, comme Ottawa le fait lui-même d'ailleurs.

Toutefois, au ministère des Affaires sociales, le chef de cabinet du ministre Lazure, Normand Saint-Hilaire, dit ne pas avoir entendu parler de ces «recommandations» et déclare que le MAS a l'intention de répondre favorablement à la requête du Croissant rouge palestinien lorsque les fournitures médicales demandées seront disponibles.

Aux Affaires sociales, on s'étonne d'ailleurs que l'on veuille faire de la politique avec une aide de nature purement humanitaire. Il faut cependant reconnaître que l'aide dite «humanitaire» fournie par un pays à un autre a plus souvent que d'habitude une coloration politique. Un employé du bureau de l'OLP à Ottawa a indirectement confirmé cette assertion lorsqu'il a révélé que les principaux bienfaiteurs du Croissant rouge palestinien étaient des organismes privés et les nations du Bloc communiste, ces dernières reconnaissant officiellement l'OLP, contrairement au Canada.

Quoi qu'il en soit, le ministère des Affaires intergouvernementales n'a pas pris la peine de transmettre aux Affaires sociales les recommandations d'Ottawa au sujet de son aide au Croissant rouge.



FRANCINE OSBORNE

Faut-il en conclure que le Québec, sans vouloir provoquer d'affrontement, veut prendre ses distances face à la politique d'Ottawa envers l'OLP, Israël et le Moyen-Orient?

Québec avait dénoncé le projet Clark

Ce ne serait pas la première fois, car la province avait dénoncé, l'an dernier, le projet du gouvernement conservateur de M. Joe Clark de transférer l'ambassade du Canada de Tel Aviv à Jérusalem. A l'époque, il avait été vaguement question que les pays arabes reconnaissent au Québec le statut d'État souverain par anticipation (le référendum n'avait pas eu lieu) en signe de représailles, projet qui avait immédiatement été démenti par tous les intéressés. Le Québec avait également parlé d'ouvrir une délégation dans un pays du Moyen-Orient à l'époque, ce à quoi Ottawa s'opposait. Depuis, on n'en a plus entendu parler.

Personnalité internationale ou pas, le Québec suscite beaucoup d'intérêt à l'étranger. LA PRESSE a appris notamment que le bureau de l'OLP à Ottawa projette d'affecter l'un de ses employés en permanence aux affaires québécoises. Incidemment, lorsque le délégué de l'OLP à Paris, Ibrahim Souss, est venu à Montréal pour une entrevue télévisée ce mois-ci (c'est à l'occasion de cette visite que M. Abdullah avait fait sa déclaration concernant l'aide québécoise au Croissant rouge), l'Organisation avait demandé et obtenu le traitement de «sécurité maximale» fourni par la Sûreté du Québec et ses voitures blindées pour toute la durée de son séjour à Montréal.

Une personnalité internationale, ça ne se bâtit pas en un jour. Mais, comme en témoigne l'incident des fournitures médicales au Croissant rouge palestinien, Québec semble vouloir éviter les affrontements avec Ottawa, tout en agissant à sa guise. Le ministère des Affaires sociales fournit d'ailleurs une aide médicale à des dizaines de pays dans le monde, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, sans qu'on en entende beaucoup parler.

Ainsi, c'est peut-être par les aspects les moins voyants de sa politique internationale, par opposition aux délégations du Québec à l'étranger et à la participation, en tant que membre à part entière, de la province au sein des organisations internationales, que le Québec pourra éventuellement s'ouvrir davantage sur le monde et échapper, jusqu'à un certain point, aux contraintes que lui impose le système confédéral dans ce domaine.

LE MINISTRE LAURIN ET LA SCIENCE AU QUÉBEC

D'abord développer les ressources humaines

Qu'on en critique l'enseignement, comme ce fut le cas cette semaine lors de la parution du livre de M. Jacques Désautels «École + Science = Échec», qu'on y consacre plus d'une semaine, comme cela se produit cette année pour la première fois, qu'on nomme un ministre pour en assurer le développement, tous ces événements illustrent que la science ne passe plus inaperçue dans la société québécoise. Et, justement, pour connaître les vues du nouveau titulaire du ministère dÉtat au développement culturel et scientifique, M. Camille Laurin, sur l'activité scientifique au Québec, le représentant de LA PRESSE a rencontré le ministre et l'a interrogé sur ses projets à titre de responsable de la science au sein du cabinet.



DENIS DION

Soulignant d'abord qu'il y a maintenant au Québec un ministère des Sciences mais pas de ministère du même nom, M. Laurin a indiqué qu'il avait d'abord fallu, tout de suite après sa nomination, trouver un secrétaire général et son assistant, ce qui est maintenant chose faite. Elaborant une structure de coordination, le ministre s'est vu confier la responsabilité d'organismes déjà existants, tels que le Bureau de la Science et de la Technologie, le Conseil de la politique scientifique, etc. «Mais, de poursuivre M. Laurin, l'axe principal de notre politique c'est le développement des ressources humaines. Aussi, avons-nous commencé à travailler à une nouvelle structure du programme FCAC, la Formation de chercheurs et d'action concertée, qui relève du ministère de l'Education et qui continuera à en relever. Chez nous, en effet, c'est le programme FCAC qui contribue d'une façon privilégiée au développement des ressources humaines et nous comptons d'ailleurs consacrer à ce programme des fonds additionnels qui nous permettront d'accorder un plus grand nombre de bourses de deuxième et de troisième cycles, ainsi que des bourses postdoctorales et qui serviront à la création de postes de chercheurs dans les universités.»

D'autre part, parmi les modifications annoncées par le ministre, il faut souligner la refonte du Conseil de la politique scientifique en ce qui a trait à sa composition et à ses mécanismes d'opération. À ce sujet, M. Laurin a annoncé la création de deux nouveaux organismes permanents qui viendront seconder le Conseil, soit la Commission sur la diffusion de la culture scientifique et la Commission du système d'information scientifique et technique. Le ministre a précisé qu'en accord avec l'esprit du document «Un projet collectif», ce livre blanc sur la science, ces remaniements allaient être effectués après consultation du milieu.

Comment le ministre juge-t-il l'état de l'activité scientifique au Québec? «Si je regarde ce qui se fait aujourd'hui, répond M. Laurin, par rapport à notre situation d'il y a 15 ans, je constate qu'on a fait des progrès remarquables. Notre développement est à ce point rapide et horizontal, c'est-à-dire touchant toutes les branches du savoir et de la technologie, qu'on évolue assez rapidement vers le statut des nations développées où la science occupe une place de choix. De ce point de vue, je suis donc satisfait, mais d'un autre point de vue, j'ai quelques déceptions car il y a des secteurs qui sont mal développés.» Lesquels? Le ministre indique qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de la sidérurgie, des matériaux, de l'agriculture et de la technologie de pointe en général, soit l'aérospatiale, l'avionnerie, les communications, même si le Canada dans son ensemble occupe une place enviable dans ces secteurs.

En fait, ajoute M. Laurin, il faut que l'expansion de notre système scientifique soit autant horizontal (qu'il couvre tous les domaines) que vertical, ce qui signifie, dans ce dernier cas, cette concentration, cette spécialisation des unités de recherche en centres d'excellence où doit être menée une recherche de très haute qualité internationale, compétitive avec ce qui se fait ailleurs.

Soulignant encore une fois «le manque de collaboration» des autorités fédérales en matière de science dans leurs relations avec leurs homologues québécois, le ministre d'État au développement scientifique a réitéré son intention de «forcer le gouvernement fédéral à nous donner plus de fonds que ce qu'il nous octroie actuellement, parce que nous y avons droit. Nous formons 26 pour cent de la population canadienne mais nous sommes loin de recevoir 26 pour cent des fonds qu'Ottawa attribue à la recherche. Dans certains secteurs, c'est presque scandaleux. Dans le domaine de la recherche gouvernementale faite par le fédéral, par exemple, on peut dire que ça se fait dans une proportion de huit pour cent au Québec, alors que l'Ontario en accapare 60 pour cent.»



Le Dr Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel et scientifique.

De l'avis de M. Laurin, dans le domaine de la recherche médicale, le partage est meilleur. Par contre, le ministre souligne que la recherche industrielle du secteur atomique est presque inexistante au Québec, étant plutôt concentrée en Ontario. Si la répartition des fonds consacrés à la recherche par Ottawa laisse beaucoup à désirer du point de vue québécois, les relations des deux ordres de gouvernement dans le dossier scientifique ne sont guère meilleures, souligne M. Laurin. «Dans beaucoup de dossiers, indique-t-il, on se traîne les pieds à Ottawa et le retour au pouvoir du gouvernement libéral a sans doute contribué à empirer les choses dans ce domaine, car ça allait mieux avec le gouvernement Clark. En fait, nos relations sont meilleures avec les organismes subventionnaires d'Ottawa qu'avec le ministère fédéral des Sciences. Et peut-être y a-t-il une méfiance accrue à l'heure actuelle en raison du débat constitutionnel?»

L'ex-chef cuisinier du restaurant Saint-Amable paiera $1,200 d'amende

L'ancien-chef-cuisinier du restaurant Saint-Amable, dans le Vieux Montréal, qui avait reçu, pendant un certain temps, sa petite enveloppe mensuelle de la Salaison Winnipeg, pour favoriser les achats de viande de cette compagnie, a été condamné à $1,200 d'amende, hier par le juge Melvin R. Rothman. Au total, il avait encaissé $1.130 de telles «commissions secrètes».

Le procès, devant jury, du jeune père de famille de 31 ans, qui est aujourd'hui sans emploi à la suite de cette affaire, n'avait duré que quatre heure.

Mais les jurés, eux, avaient délibéré pendant... 24 heures avant de rendre leur verdict de culpabilité.

Son procureur, au moment de la sentence, avait souligné que le jeune chef n'avait rien demandé à la salaison, dont le restaurant était le client, et il avait suggéré qu'il ne soit obligé, dans les circonstances, qu'à faire un don à une institution charitable.

C'est toutefois le trésor provincial qui a finalement été considéré comme... l'institution qui devait encaisser son amende, mais un délai de six mois lui a été accordé pour la solder.

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

NOUS REMBOURSONS TOUS LES COUPONS DE PRODUITS DE MAGASIN D'ALIMENTATION.



Notre politique d'achat minimum ne s'applique pas au gens de l'âge d'or (pièces d'identités requises)

Nous nous réservons le droit de limiter les les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur lundi et mardi le 27 et 28 octobre, 1980

Venez et profitez des... A&P

Lundi et mardi

SUPER SPECIAUX DU DEBUT DE SEMAINE



CAFE 8 O'CLOCK

Un superbe mélange de riches cafés brésiliens moulu au moment de l'achat

SUPER ACHATS

Sac 1 lb

Notre prix rég 3.79

2.99

Epargnez 80¢

(Sac 3 lb 8.89 Notre prix rég 11.29 Epargnez 2.40)



JUS DE POMMES

Pur, FBI

SUPER ACHATS

Bout 48 oz

Notre prix rég 1.15

79¢

Epargnez 36¢

JUS DE LEGUMES

E.D. Smith

Epargnez 44¢

Notre prix rég 1.63

Bout 48 oz

1.19

SUPER ACHATS

FROMAGE EN TRANCHES

32 tranches individuelles, régulier, Kraft

Epargnez 96¢

Notre prix rég 4.95

Pqt 1 kg

3.99

SUPER ACHATS

CUISSES DE POULET

Fraîches, entières, sans dos

Epargnez 40¢

Notre prix rég 1.59

lb

1.19

SUPER ACHATS

BANANES GROS

Dole

3 lbs 1.00

SUPER ACHATS

fiducie populaire...
pour votre intérêt!

dépôt garanti 13%
3 ans
(intérêts versés annuellement)

Un placement extrêmement sûr dont le taux d'intérêt est garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance et ce, sans frais d'adhésion, de gestion ou de fermeture.

Renseignez-vous sur notre gamme complète d'échéances et de taux.

Une institution des Caisses Desjardins.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôt du Québec

"Taux sujet à changement sans préavis"

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

FINA VOUS FAIT ÉCONOMISER EN DEUX TEMPS DEUX MOUVEMENTS!

FINA VOUS OFFRE, À D'EXCELLENTS PRIX, DEUX PRODUITS QUI VOUS PERMETTENT D'ÉCONOMISER L'ÉNERGIE.

1 LE MUSCLÉ® D'HIVER RADIAL

- PRIX ÉCONOMIQUE
- ÉCONOMIE DE CARBURANT GRÂCE À LA CARCASSE RADIALE
- TRACTION EXCEPTIONNELLE
- SCULPTURE PROFONDE, ROULEMENT SILENCIEUX
- CARCASSE EN POLYESTER AVEC CEINTURES EN FIBRE DE VERRE

LES PNEUS D'HIVER FINA

- RADIAL DE 49.80 À 89.80
- CEINTURÉ DE 45.80 À 67.80
- PLIS CROISÉS DE 34.80 À 55.80



49.80 OU MOINS

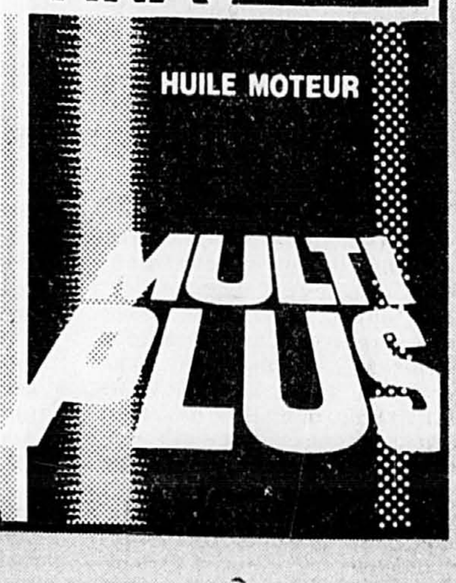
P 155/80R-13

2 LA NOUVELLE HUILE FINA MULTI PLUS

- UNE "NOUVELLE GÉNÉRATION" D'HUILE POUR LES MOTEURS DONT ON EXIGE BEAUCOUP
- PLUS GRANDE ÉCONOMIE DE CARBURANT
- DURÉE DE VIE ACCRUE

UNE FINABITUDE™ À PRENDRE!

FINA



FINA

FINABITUDE et MUSCLÉ sont des marques de commerce de Petrofina Canada Inc

Un mode d'épargne supérieur
Nos certificats de dépôt garanti 13 1/4% Intérêt annuel. Période de 5 ans.
TRUST GENERAL DU CANADA

Le budget fédéral pourrait arrêter la reprise du commerce de détail

Les ventes des grands magasins s'améliorent lentement ces jours-ci, après plus d'un an de faiblesse, mais le budget fédéral de mardi prochain pourrait modifier cette tendance si le ministre Allan MacEachen des Finances se montre trop sévère.

Des entrevues avec des analystes et des détaillants ont permis de déceler un optimisme

LAURIER CLOUTIER

généralement très modéré concernant les ventes, car l'économie demeure difficile et l'inflation élevée, mais des espoirs plus grands du côté des profits, surtout au quatrième trimestre, aux Fêtes. Les détaillants surveillent en effet davantage leur marge de profits et auraient mis la pédale douce sur les soldes à prix coupés alors qu'il y a un an et demi les consommateurs profitaient d'une guerre de prix pour écouler des stocks indus.

Depuis septembre

L'analyste Denis Ouellet de la maison de courtage montréalaise Lévesque, Beaubien Inc. termine actuellement une étude sur le commerce de détail qui doit être rendue publique dans une semaine.

Un peu plus optimiste que ses collègues, M. Ouellet a vu un raffermissement des ventes depuis «septembre ou octobre».

La demande accrue s'explique par la faiblesse des derniers 15 mois et des contrats de travail avec des hausses de salaires un peu plus importantes depuis le deuxième trimestre. «Même si l'inflation demeure forte, le revenu personnel disponible s'améliore.»

«Les ventes étaient si faibles depuis 15 mois (en volume) que ça ne pouvait pas durer. La température n'a joué qu'un rôle minime. La pluie se révèle généralement bonne pour les ventes de vêtements alors que le soleil retarde les achats.»

Le ralentissement des ventes dure depuis mars 1979, ce qui explique jusqu'à quel point des détaillants pousseront des soupirs de soulagement si la tendance actuelle se confirme.

La «reprise cyclique» ne fait pas de doute actuellement selon M. Ouellet mais de quelle importance sera-t-elle, voilà la question.

A part les ventes d'autos et d'aliments, les ventes au détail tirent la patte depuis 18 mois. Dans les grands magasins par exemple, les ventes en termes réels, soustraites de l'inflation, sont «à peu près nulles depuis un an et demi» avec toutefois certains mois et des régions comme l'Alberta en hausse.

En juillet dernier, les ventes désaisonnalisées s'établissaient à $434 millions, soit au même niveau qu'en décembre 1978, «le haut du cycle d'une durée d'un à deux ans selon les cas».

Reitman's, Zellers, Sears

Le secteur qui s'en tire le mieux dans le contexte actuel est celui du vêtement pour dames, avec des compagnies comme Reitman's, Dalmy's, Zellers et Dylex, qui connaît une reprise depuis le printemps. Suivent les vêtements pour hommes, plus lents mais qui semblent sur la bonne voie maintenant (Grafton Group et Dylex encore).

Par contre, «les appareils ménagers et les autres biens durables, chez Leon's par exemple, ne semblent pas encore très fort. Sears s'en est mieux sorti que les autres» où toutefois la composition de la gamme des produits est quelque peu différente. «La Baie a été très affectée en Ontario, le pire marché au Canada depuis deux ans, et Simpsons, du côté des ventes de vêtements.»

Mais l'année s'annonce malgré tout respectable surtout au niveau des produits semi-durables.

M. Ouellet préfère cependant attendre après le mardi 28 octobre pour se prononcer définitivement car le budget pourrait affecter le consommateur. Il prévoit «un budget assez difficile mais qu'on pourrait imaginer pire».

Elections reportées

L'analyste de Lévesque, Beaubien a souligné toutefois le caractère positif du report des élections en Ontario et au Québec pour les ventes.

Optimistes, les détaillants ont maintenus des stocks élevés en 1979. Comme le marché ne répondait pas autant que prévu, ils ont cependant changé de tactique cette année. On risque toutefois selon M. Ouellet de se retrouver avec des stocks assez bas le printemps prochain.

D'avril à décembre derniers, les soldes furent moins nombreuses qu'en 1979. On ne visait qu'à écouler les stocks saisonniers. «Les profits seront meilleurs».

Profits

L'analyste Martin Kaufman de Nesbitt Thomson estime lui aussi que «le quatrième trimestre pourrait être très profitable chez des compagnies comme Canadian Tire. En valeur, les ventes pourraient augmenter de huit ou neuf pour cent et de deux pour cent en volume. Les profits devraient être «équivalents ou meilleurs. Ils pourraient s'élever à 10 ou 11 pour cent».

«La» saison du commerce de détail, l'automne et les Fêtes, s'annonce donc bonne.

L'analyste Dave Shulman de Geoffrion Leclerc a noté toutefois que les campagnes publicitaires sont lancées plus tôt tout en n'étant «pas axées sur les prix. On maintient la marge de profit car on considère qu'il y a suffisamment de $$ dans l'économie pour soutenir la demande.»

«Toute la région de Montréal» donne de bons résultats à Sears cette année, a déclaré le directeur Jean-Guy Bouchard de la mise en marché, alors que les autres ont éprouvé des périodes plus difficiles.

Curieusement, les meubles et «le blanc» fonctionnent plus que la moyenne. Montréal est un nouveau marché depuis cinq ans pour «Sears qui gruge aussi une part du marché de ses concurrents».

Les 350 marchands de la Plaza St-Hubert profitent eux aussi de la mauvaise température cet automne, selon le président Yvon Delisle.

La Baie a connu un premier trimestre difficile au Québec et au Canada, a déclaré le directeur général Robert Boutin pour le Québec. «Mais après des hauts et des bas, les affaires reprennent et les Fêtes» donneront de bons fruits.

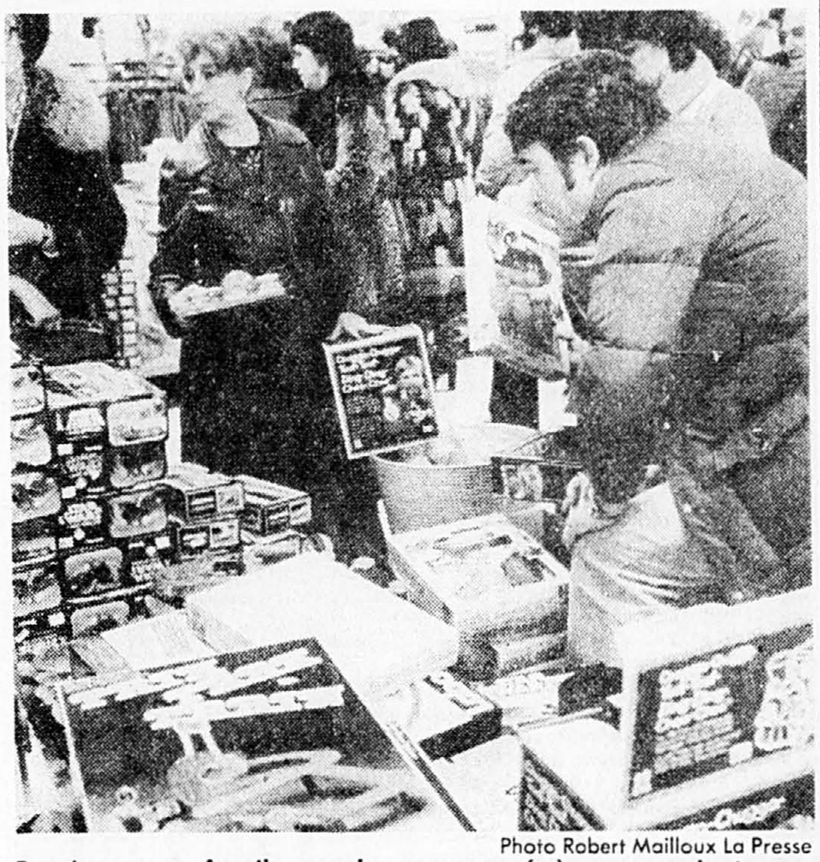


Photo Robert Mailloux La Presse

Reprise encore fragile que des mesures sévères pourraient compromettre dangereusement. Le budget fédéral ne sera pas tendre. On est prévenu. Jusqu'à quel point ne risque-t-il pas d'avoir l'effet contraire à l'effet escompté.

Céréales

Inquiétudes canadiennes suite à l'accord Chine-É.-U.

OTTAWA (Dow Jones) — Le gouvernement canadien est froissé par l'accord céréalier important conclu entre les Etats-Unis et la Chine, le plus gros acheteur de céréales du Canada. Il menace de ne pas faire davantage que d'appuyer pour la forme les restrictions sur les ventes de céréales à l'Union soviétique.

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Hazen Argue, dit que la politique actuelle du Canada est «de produire tout ce qu'on peut et de vendre tout ce qu'on peut».

Le Canada a établi des relations diplomatiques avec Pékin en 1970 et a joui d'une position privilégiée auprès des acheteurs chinois depuis lors. Les fonctionnaires à Ottawa sont maintenant inquiets de ce que l'un d'eux appelle une campagne de ventes «très agressive» du département américain de l'Agriculture en Chine.

Dans un entretien, M. Argue a dit que le contrat signé à Pékin mercredi dernier ne devrait surprendre personne. Il était clair que Washington chercherait un marché important pour ses céréales après la réduction des ventes à l'Union soviétique.

Le ministre dit que le gouvernement conservateur a fait une erreur quand il a accédé à une demande américaine de restreindre les ventes à l'Union soviétique dans le cadre d'une protestation des pays occidentaux contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

Le gouvernement libéral de M. Pierre Trudeau a déclaré qu'il prenait à son compte les engagements du gouvernement précédent. Argue fait toutefois remarquer que le Canada s'est seulement engagé à ne pas dépasser un niveau de ventes «normal et traditionnel» à l'Union soviétique.

La pratique «normale et traditionnelle» a été de vendre à l'Union soviétique toutes les céréales qu'elle veut, dit-il.

M. Argue dit que le Canada est prêt à vendre plus de cinq millions de tonnes métriques de blé aux Soviets, si une telle quantité est disponible. Les ventes canadiennes à l'Union soviétique étaient de 3.82 millions de tonnes en 1979-80 contre 1.56 million en 1978-79. (Une tonne métrique de blé représente 36.7 boisseaux.)

Les élections américaines

Malgré le désir de vendre exprimé par M. Argue, on dit dans l'industrie des céréales que la Commission du blé n'accorde pas de permis d'exportation à destination de l'Union soviétique pour le moment. La Commission attend l'issue des élections américaines, car Ronald Reagan a dit qu'il lèverait l'embargo s'il était élu.

Pendant l'année en cours, le Canada n'a pas la possibilité d'augmenter ses ventes à l'Union soviétique de façon marquante, dit-on dans les milieux céréaliers. C'est autant qu'on puisse espérer que de maintenir les ventes au niveau de l'année dernière, soit 3.82 millions de tonnes.

D'une façon générale, la Commission du blé attend, avant de s'engager à de nouvelles ventes, d'avoir une analyse détaillée de la récolte de blé.

Statistique Canada estime que la récolte de blé est de 684.9 millions de boisseaux, une augmentation de 8.5 pour cent par rapport à l'année dernière, mais en baisse de 5.7 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La qualité d'une grande partie de la récolte sera vraisemblablement médiocre étant donné le mauvais temps l'été dernier.

Le Canada a l'obligation de fournir jusqu'à 3.5 millions de tonnes de blé par an jusqu'au 31 juillet 1982. L'accord entre la Chine et les Etats-Unis prévoit la livraison de 6 à 9 millions de tonnes de céréales par année pendant quatre ans à partir du 1er janvier 1981.

M. John Tolerton, vice-président de North Pacific Shipping Co., agent maritime pour la Chine à Vancouver, estime que le Canada aurait pu obtenir des contrats additionnels avec la Chine s'il s'était donné plus de peine à développer le système de production et de transport du blé.

La Chine est impatiente

Il dit que la Chine se montre bien disposée à l'égard du Canada mais qu'elle est devenue impatiente avec les problèmes qui entourent la livraison.

Lest stocks de céréales sur la côte ouest du Canada sont actuellement très bas à cause d'un conflit de travail dans les chemins de fer qui a ralenti l'acheminement des céréales sur la ligne principale du Canadien Pacifique des Prairies à Vancouver.

Le niveau bas des stocks a retardé les expéditions outre-mer. Au début de la semaine, il y avait 15 navires qui atteindaient d'être chargés de céréales dans les ports de la Colombie-britannique. D'habitude il n'y en a qu'environ cinq. Douze de ces navires attendaient d'être chargés de blé de haute qualité.

Malgré le ralentissement du trafic sur la côte ouest, les exportations canadiennes de céréales étaient de 4.7 millions de tonnes du 1er août au 8 octobre, soit une augmentation de 1.7 pour cent par rapport à la même période en 1979.

Investissement de $47 millions de Pratt and Whitney Aircraft

MONTRÉAL (PC) — Pratt and Whitney Aircraft a fait savoir, vendredi, qu'elle va investir $47 millions dans l'agrandissement de ses installations de Longueuil et Saint-Hubert, afin de combler la demande de turbines à gaz pour avions légers.

Outre l'investissement en immeubles et machines, elle consacrera $22 millions à l'outillage pour produire le moteur PT6 et lancer le nouveau moteur PT7 dont la production devrait démarrer fin 1983.

Cette injection de fonds est appuyée par une subvention de $9.4 millions du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, la plus importante qui ait jamais été accordée dans la région montréalaise. Quelque 500 nouveaux emplois viendront gonfler l'effectif actuel de 7,000 personnes.

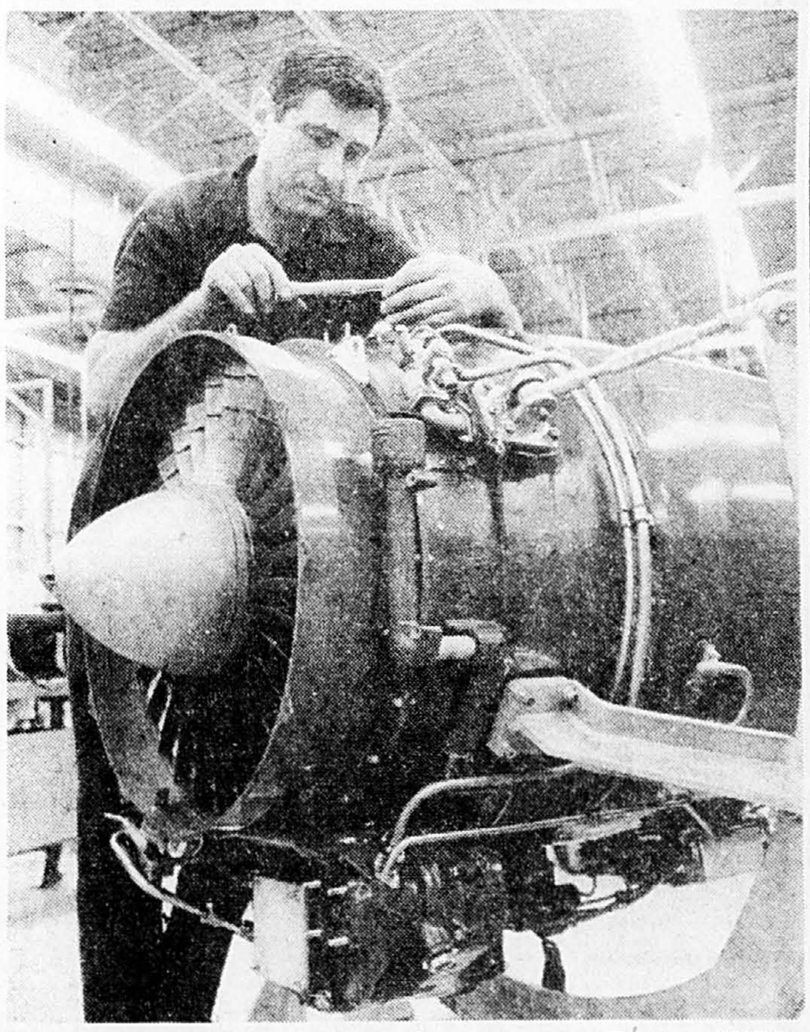
Le moteur PT6, lancé en 1963, équipe une grande partie des avions d'affaires et ceux affectés aux liaisons locales. Le PT7 a été choisi pour équiper le nouvel avion brésilien Embraer EMB-120 et l'appareil canadien de Havilland Dash-8.

Pratt and Whitney, filiale de United Technologies Corp. de Hartford, Conn., affirme qu'elle exporte plus de 90 pour cent de sa production canadienne. Cette année, les ventes devraient atteindre $590 millions alors que son budget de recherche chiffre $64 millions.

Selon le président de la société, Elvie Smith, environ un tiers des coûts de recherche est couvert par des prêts du gouvernement fédéral remboursables à partir du moment où le produit mis au point devient rentable. Il a cependant demandé une aide accrue pour que l'entreprise puisse soutenir la concurrence avec l'étranger.

Pratt and Whitney a déclenché une controverse l'an dernier en transférant une partie de son personnel technique à Toronto. La société prétendait que les problèmes linguistiques et la lourde imposition fiscale au Québec, faisaient qu'il était plus difficile d'embaucher du personnel dans cette province.

Environ un sixième des 1,300 membres du personnel affecté à la technique et à la recherche travaille à Toronto. Cette proportion, a indiqué M. Smith, devrait monter à un tiers, bien que la direction des programmes techniques restera à Longueuil.



C'est pour produire des turbines de ce genre que Pratt and Whitney agrandit ses usines de Longueuil et Saint-Hubert.

Salaires: le Québec accroît son avance sur l'Ontario

Le travailleur québécois continue à accentuer son avance sur ses homologues ontariens, et canadiens dans son ensemble, au chapitre du salaire hebdomadaire.

JEAN POULAIN

Les données les plus récentes du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, du gouvernement du Québec, indiquent en effet que la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec a augmenté de 11.2 pour cent, à comparer à 8.00 pour cent pour l'Ontario et 9.3 pour cent pour l'ensemble canadien.

Comme l'inflation des prix entre mai 1980 et mai 1979, période en cause dans l'étude du ministère québécois, s'est élevée à 9.4 pour cent, l'on peut dire que seul le travailleur québécois a bénéficié, en moyenne, d'une augmentation de son pouvoir d'achat, alors qu'il a baissé dans la province voisine et est resté pratiquement inchangé pour l'ensemble du Canada (si l'on retire le Québec, les autres provinces ont donc reculé).

En valeur réelle, cette rémunération hebdomadaire moyenne, toutes activités incluses, s'établit à $313.58 au Québec, $306.53 en Ontario et $312.62 dans l'ensemble du pays.

Par secteur d'activité, l'Ontario ne mène plus que dans deux cas: l'industrie manufacturière qui, chez nos voisins, accorde un salaire hebdomadaire moyen de $341.88 au lieu de $317.54 au Québec et l'agriculture sylviculture, avec $399.33 à comparer à $337.89 au Québec.

Dans toutes les autres activités le travailleur québécois est mieux rémunéré, en moyenne, qu'on ne l'est dans la province voisine.

C'est ainsi que dans la construction le salaire hebdomadaire moyen est de $486.97 au Québec et $436.82 en Ontario, alors que dans le secteur du commerce il est de $247.91 contre $226.34.

Les services

Quant aux services commerciaux, qui regroupent au Québec plus de 800,000 personnes et comme tels constituent la plus grande source d'emplois, la prépondérance salariale est également très nette par rapport à l'Ontario, soit une moyenne de $227.69 à comparer à $208.27.

A l'intérieur de l'industrie de fabrication, c'est le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau qui offrait entre mai 1979 et mai 1980 la meilleure augmentation de salaires soit 14.8 pour cent, suivi par les communications (14.0 pour cent) alors que l'industrie du papier ne réussissait à obtenir qu'une hausse moyenne de 5.8 pour cent, bien en dessous du coût de la vie.

En Ontario, où la récession s'est fait plus sentir, c'est dans le commerce de détail que l'augmentation salariale a été la plus faible avec 4.9 pour cent, et dans le matériel d'équipement de transport (qui groupe surtout l'automobile) à 5.3 pour cent.

Il y a un an (mai 1979) le salaire moyen, toutes activités, était plus bas au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada dans son ensemble soit $282.12 au lieu de $283.93 en Ontario et $286.11, niveau national.

Douze mois plus tard l'avance du Québec était de $7.05 sur l'Ontario et $0.96 sur l'ensemble du Canada.

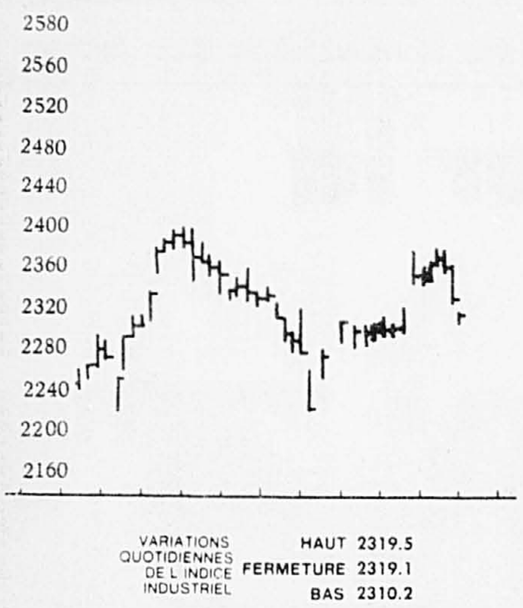
Cette évolution montre l'impact de la récession sur l'industrie manufacturière, qui a principalement touché l'Ontario, province dont le revenu moyen se trouve être inférieur à celui de l'ensemble du pays.

Par agglomération, c'est de nouveau la ville de Sept-Iles qui a le niveau de rémunération le plus élevé avec $411.04 alors que Montréal se situe légèrement en dessous de la moyenne de la province, avec $310.90, mais nettement au-dessus de Toronto ($294.26).

$ CANADIEN
—17/100
85.38

TORONTO

(Indice compose 300 titres)



INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2319.17	−3.95
SERV. FINANCIER	1391.98	−13.47
MINES ET MÉTAUX	2386.96	+0.98
PÉTROLES ET GAZ	4913.38	−6.51
INDUSTRIELLES	1419.05	−1.19

TORONTO. (PC) — Nouvelle chute des cours à la Bourse de Toronto, vendredi. L'indice composé termine cette fois en baisse de 3.95 points à 2319.17. A l'issue de la séance, on dénombre 219 valeurs en hausse, 291 en baisse et 219 stables. Neuf des 14 secteurs du marché ont subi des pertes, les plus lourdes revenant à l'immobilier. Par contre, l'or a réalisé les meilleurs gains. On notait un petit volume d'affaires: 6.04 millions d'actions d'une valeur globale de $87.69 millions. Parmi les industrielles traitées, First City Financial perd 2 à $18, Falconbridge Nickel 2 à $114, Inco ⅝ à $25⅜, Canadian Cablesystems B ½ à $15⅝ et Gulf Canada ⅜ à $29⅞.

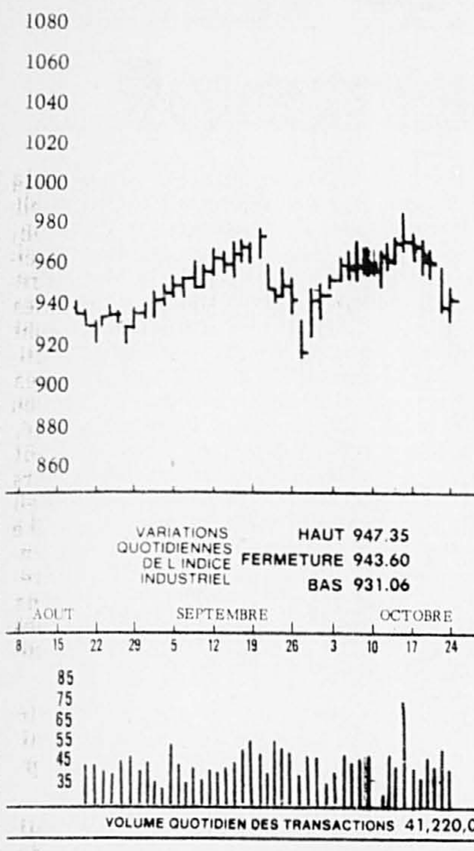
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A-B					
A.G.F.M	150	$6½	6½	6½	- ¼
Abv Gln w	600	$16	16	16	
Abtl Prce	6601	$22½	22⅛	22¼	- ¼
Abitbi 7½p	400	$39	39	39	
Acklands	200	$13½	13½	13½	- ½
Adanac M	1600	450	425	435	- 30
Afton Min	2630	$43⅝	41	41½	- ½
Agnico E	39478	$19¼	18½	18¾	- ⅜
Agra Ind A	9600	$7¾	7½	7½	
Akaitcho	500	270	270	270	+ 20
Albany	700	220	214	220	+ 5
Alt Energy	35830	$21¾	21⅛	21½	
Alta Gas A	13895	$33⅜	33⅛	33⅜	- ⅛
Alta G C p	230	$43½	43½	43½	
Alta G E p	200	$20	20	20	+ 1
Alta G F	650	$24	23½	24	
Alta G 9.76	930	$24½	24¼	24½	+ ½
Alta G 7.60	200	$18¾	18½	18½	
Alta G 6¾	2050	$46½	46	46½	- ½
Alta G 6½	3405	$29⅝	29¼	29¼	- ¼
Alta Nat	370	$24½	23½	24½	+ ½
Alcan	20625	$42⅞	42½	42⅞	+ ⅛
Algoma St	3171	$40	39	40	+ 1
Allarco Dv	130	$135	135	135	+ 2
Am Eagle	16520	410	370	405	- 5
Am Leduc	19850	86	83	85	- 1
Andres W A	525	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Andres W B	500	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
Ang CT 265	260	$24½	24½	24½	
Ang CT 290	270	27	27	27	
Ang CT 315	100	$30	30	30	- ½
Ang D Gld	1000	440	440	440	
Ang U Dev	5000	260	255	260	+ 5
Aquitaine	6600	$52¾	52¼	52¾	
Arbor C	400	400	400	400	- 30
Argosy	59600	140	120	140	+ 25
Args 260 p	250	$24¼	24¼	24¼	
Argus B pr	200	$23¼	23¼	23¼	
Argus C pr	400	$5½	5½	5½	- ⅛
Asamera	4350	$23¾	23¼	23¼	- ¼
Asbestos	1200	$30¾	30¾	30¾	- ¼
Asoc Porc	998	$8¼	7¾	8¼	+ ½
Astral	500	370	370	370	- 10
Atco A	1890	$27⅜	27⅜	27⅜	- ⅛
Atl C Cop	2600	120	112	112	- 8
Atlas Yk	71000	138	121	133	+ 8
Ato Hard A	400	$10	10	10	- ⅛
BC Sugar A	550	$44	43	44	+ 1¼
BP Can	2060	$44½	44	44¼	+ ¼
Bachelor	13000	$7⅛	6⅞	6⅞	- ⅛
Bakerfalc	54237	225	206	217	+ 11
Banister C	3400	$21¾	21½	21½	- ½
Bank BC	1775	$40½	39	40½	+ ½
Bank Mtl	35495	$28⅝	28⅜	28⅜	- ⅛
Bank N S	24693	$32¾	32	32	- ½
Bankeno	650	$7⅛	7	7	
Barex	1000	31	31	31	+ 1
Bary Expl	6000	168	165	165	- 2
Basic Res	2075	$13⅜	12⅞	13⅛	- ¼
Baton B	500	$16½	16½	16½	- ¼
Becker B p	100	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Bell Canad	43772	$18¾	18½	18½	- ¼
Bell A pr	240	$55⅝	55⅜	55⅜	
Bell 1.80	1270	$18	17¾	17¾	
Bell 1.96	490	$22¼	22⅛	22⅛	- ⅛
Bell 2.05	8930	$22⅜	22⅛	22¼	
Beth Cop	120	$27	27	27	- 1
Bighart O G	1850	$8⅛	8	8	
Bi Hawk	2400	65	63	65	
Bombr	100	$17	17	17	
Bonza O	16667	$11⅛	11	11	- ⅛
Bonanza W	2540	430	415	430	
Bow Valy	45205	$24⅜	23¾	23⅞	- ⅜
Bow Vly 7	6820	$86	83¾	85	- 3
Bralor Res	11435	$17½	16⅜	17½	+ 1
Bramalea	200	$14	14	14	
Brascan A	7498	$37	36⅝	37	
Brscn 8½	400	$24	24	24	
Brenda M	7700	$35	34¼	34¼	- 1⅛
Bright A	200	$13	13	13	
Brinco	38903	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Brinco p	40948	$6⅛	6	6	
BCFP	15481	$14½	14¼	14½	- ⅛
BCRIC	27170	$6½	6¼	6¼	- ⅛
BC Phone	4978	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ½
BCPh 4⅜ p	230	$29⅝	29⅜	29⅝	
BCPh 4½ p	215	$40¾	40¾	40¾	
BCPh 4¾ p	100	$44½	44½	44½	+ 1½
BCPh 1956	255	$44	42¾	44	
BCPh 4.84	350	$11¾	11½	11½	- ⅛
BCPh 6 pr	210	$53¾	53¾	53¾	
BCP 7.04 p	600	$17¼	17¼	17¼	
BCP 10.16 p	276	$24⅝	23⅞	23⅞	
Broul Reef	13850	290	282	290	
Brunswk	8240	$16¾	16½	16⅝	- ⅛
C					
CC Yachts	3000	400	390	400	+ 20
CAE	14650	$24¼	23¾	23¾	- ½
CCL Ind	100	$6¾	6¾	6¾	- ¼
CME Res	82500	410	375	410	+ 35
CMS Mines	2500	134	130	134	
Cad Frv	3370	$26¾	25½	26	- 1
Cad Frv A	1783	$7¾	7⅜	7¾	
Cal Pow A	67184	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅜
Cal P 4½ p	235	$54¼	54¼	54¼	
Cal P 5 p	25	$60	60	60	
Cal P 9.75	230	$93	93	93	
Cal P 2.36	300	$23¾	23¾	23¾	
Calvrt Dle	200	280	280	280	+ 15
Calvert	22400	260	250	255	+ 3
Camel O G	5300	$9⅞	9½	9⅞	+ ¼
Camflo	7750	$42½	40¼	41¾	+ 1½
Camp RL	12155	$79½	78¼	79¼	+ ¾
Camp Res	1700	$17½	17½	17½	- ¼
Can Cem	210	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
C Cem 6½	230	$11⅞	11⅞	11⅞	
CCem 2p	2100	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
CDC	2960	$13½	13¼	13½	+ ⅛
CDC pr B	625	$150½	149	150	
Can Malt	500	$34½	34½	34½	
C Nor West	5800	$31¾	30¾	30¾	- ½
CanP Ent	24270	$29⅝	29⅛	29¼	- ⅛
C Packrs	9300	$32¾	32½	32½	- ¼
Can Perm	5555	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
CS Pete	4300	$18¼	17¾	17¾	
Can Trust	4583	$26¼	26¼	26¼	
C Trust 7¼	700	$20½	20¼	20¼	
C Tung	190	$46	46	46	
Cdn Arrow	4000	220	210	220	- 10
C Cablesy A	46612	$17⅞	16¾	17	- ½
C Cablesy B	92816	$16	15½	15⅝	- ½
CC Man Y	1920	$11⅛	11⅛	11⅛	- ⅜
C Curtis	1200	110	101	101	- 2
C Formst	620	$14¼	14	14	- ¼
CGE	100	$29¼	29¼	29¼	- ¼
CG Invest	400	$24½	24½	24½	
Cl Bk Com	28075	$25½	25¼	25¼	- ⅛
C Lencour	7400	90	86	90	+ 4
C Marconi	800	$21⅛	20¾	21	- ½
CNat R	18800	$20⅝	20	20	- ⅜
C Nat 8.50	500	$43½	43½	43½	
C Occdental	5500	$14¼	13¾	14	- ⅛
CP Ltd	37780	$52¼	51¼	52¼	+ ¾
CPL A p	800	$8½	8½	8½	
C Reserve	1400	$23	22½	22½	- ½
Cdn Tire	200	$24½	24½	24½	- ½
Cdn Tire A	1870	$25⅜	25½	25⅜	
C Utilties	230	$21⅜	21⅜	21⅜	
CU 10¼	500	$25	25	25	
Canbra	300	$7	7	7	+ ¼
Candel Oil	400	$31¾	31⅜	31⅜	- ⅜
Canrav	6707	280	275	280	- 5
Canron A	1160	$15½	14⅞	15⅛	+ ⅜
Cara	16900	$7⅜	7⅜	7⅜	- ⅛
Cara A	4900	$7¼	7	7	
Carl OK	3085	$10⅜	10⅜	10⅜	- ¼
Carma A	25850	$32	31¾	31¾	- ⅜
Carolin M	10745	$53¾	50½	51⅜	- 2⅜
Cassiar	3400	$15	14⅞	15	+ ⅛
Celanese	66805	$8	7¾	7⅞	
Cll Est A	26	$10⅞	10⅞	10⅞	
Cent Pat	6300	$7⅛	6¾	6⅞	- ¼
Chncllr	2700	$5¼	5⅛	5⅛	- ¼
Charter Ol	2900	265	255	265	+ 7
Cherokee	3652	$10¾	10½	10½	- ⅛
Chib Kay	4000	41½	41	41	
Chieftan D	3300	$28½	26	28½	
Chieftain p	100	$325	325	325	
Chimo	500	375	375	375	
Chrysler	1000	$9½	9⅜	9⅜	
CHUM B	220	$13	13	13	
Clarion	2650	$9	8¾	8⅞	
Coin Lake	28300	100	97	100	
Cmplx	3350	360	350	355	+ 5
Cominco	3552	$72	71¼	71¾	
Cominco A	1000	$24½	24½	24½	
Comrcl O G	3950	350	335	335	
Comtech	400	300	300	300	
Conduit A	500	410	410	410	
Coniagas	3200	395	380	395	+ 15
Con Bath A	8365	$19	18⅝	19	
Con Bath p	200	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Con Fardy	3233	325	315	320	
C Durham	34480	375	350	360	- 15
C Marben	6800	220	210	211	- 9
Cons Prof	18576	260	250	255	- 5
C Rexspar	1000	70	70	70	+ 1
Consoltex	100	$7½	7½	7½	
Con Distrb	2000	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Conventrs	19600	$17¾	17⅛	17⅛	- ¾
Conwest A	1960	$8⅜	8⅛	8¼	
Conwest B	2480	$7¼	6⅞	7	- ¼
Cooper C	100	56	6	6	
Cop Fields	2300	$18½	18	18	- ¼
Corby vt	500	$26¼	26	26	- ½
Corby B	400	$24¼	24¼	24¼	
C Falcon C	20350	$13	12½	12⅝	- ⅜
Coseka R	25480	$26¼	25	26¼	+ ¾
Coseka 7 p	4800	$12½	12	12½	
Costain Ltd	220	$10½	10½	10½	
Courvan	16000	205	190	200	
Craigmt	3850	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Crain R L	1125	$15⅜	15	15	- ⅜
Crestbrk	175	$26	26	26	+ ¼
Crwn Life	1442	$89½	89	89½	+ 1
Crown 8¾	300	$16⅞	16⅞	16⅞	
C Zelrba A	10200	$25	25	25	
Crush Intl	6830	$16	15¾	16	+ ¼
Cullaton	5853	$11⅞	11¼	11⅝	+ ⅜
Cuvier M	3600	85	80	85	+ 4
Cyprus	3700	$23⅜	22¾	23⅜	+ ⅛
Czar Res	15150	$17⅜	17	17⅜	- ⅛
D-G					
DRG Ltd A	700	$7⅝	7½	7⅝	
Dalco Pet	15000	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Dalmv C	100	$9	9	9	
Daon Dev	32123	$10⅝	10⅜	10½	- ⅛
Daon A	700	$6⅜	6¼	6¼	+ ⅛
Daon 8⅝ p	1150	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Daon 9½ p	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Delour	113600	193	176	190	+ 14
D Eldona	13500	200	198	200	+ 3
Delhi Pac	44900	108	100	106	+ 6
Denison	16980	$53½	52½	53⅛	- ⅛
Dicknsn	8215	$23¼	22⅜	22½	- ¾
Digtech	4249	$13¼	13	13⅛	- ⅛
Discovry	18200	55	490	5	+ ¼
Dofasco A	1995	$40¼	39¾	40¼	- ¼
Dfs 4¾	150	$49	49	49	- 1¼
Doman I	2000	$10¼	10	10¼	+ ¼
Dome Mine	7673	$136	131½	135½	+ 2
Dome Pete	60339	$8¼	79½	81	+ ⅛
DPete A p	10300	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
DPete B p	452	$18¼	18	18	
D Bridge	4150	$20¼	19⅞	20	+ ⅛
D Citrs A	1500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
DExplor	95700	128	112	126	+ 10
D Scotish p	463	$24½	23	23	- 1
Dom Store	175	$18½	16½	18½	- ¼
D Textile	4510	$15⅛	15	15	
Domtar	19170	$25⅜	25	25¼	
Domtar pr	750	$10	9⅞	10	+ ⅛
Dover Ind	1500	$15	15	15	+ 2½
Dunde Pal	2500	115	101	101	- 19
Dunrale	5578	295	282	295	+ 15
Du Pont A	625	$27¾	27¼	27¼	- ¼
Dustbane	100	$8½	8½	8½	- ½
Dylex Ltd	150	$13	13	13	- ½
Dylex L A	460	$12¼	12	12	- ½
Dynemar	4150	475	460	470	- 5
E-L Fin	1100	$12¼	11⅞	12¼	+ ⅜
E-L Fin p	100	$12½	12½	12½	
Est Mrtic	4100	$6⅞	6½	6⅝	+ ⅜
Estn Prov	3100	$17	16½	17	
Ego Res	43822	235	220	235	+ 12
Elhom	5070	$12	11⅞	12	+ ⅜
Emco	650	$12¼	12	12¼	- ⅜
Enrgy Res	400	220	220	220	- 10
EquiTrust	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Extndcar	450	$10⅜	10⅜	10⅜	
Extd A	200	$10½	10½	10½	- ¼
Fibrg Nik	2585	$116	112½	114	- 2
Fathm Ocn	5000	254	245	254	- 5
Fed Ind A	5400	$14	13½	13¾	- ¼
Fed Pion	230	$46	46	46	
Finning T	1480	$32¾	32	32¾	+ 1½
Firan Gnd	59310	130	86	120	+ 35
F Calgary	3100	291	285	285	- 6
F City Fin	2100	$18	18	18	- 2
F City wf2	1200	$12	11½	11½	+ 1½
F Cty Tr B	900	$7½	7½	7½	
F Cty Tr C	875	$7	6¾	6¾	
F Mar	200	290	290	290	
Foodex p	265	$6¼	6¼	6¼	
Ford Cnda	1725	$50	50	50	- ½
F See A pr	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Francana	3945	$27¾	27⅜	27¾	- ¼
Fraser	250	$17½	17½	17½	
G&H Steel	500	280	275	275	- 5
G M Res	4527	$6⅜	6⅛	6⅜	
Galveston	2490	250	250	250	- 9
Gaz Metr	800	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
Gaz 5.40 p	250	$48	48	48	
G Distrb A	2800	$12¾	12¾	12¾	
G Distrb w	5900	$5½	5¼	5⅜	
GMC	181	$57½	57½	57½	- ¼
Genstar L	8402	$40¾	40⅛	40⅛	- ⅞
Genstar 2.35	2850	$41⅛	40⅛	40½	- ½
Gerlin Ist p	250	$7¾	7¾	7¾	
Gesco Dis	550	270	270	270	
Giant Yk	400	$31½	31½	31½	
Gibraltar	31380	$15	14¼	14⅝	- ¼
Gibe Rlty p	200	$19½	19⅛	19½	- ⅛
Goldale A	9188	$8¾	8¼	8⅝	+ ⅛
Goldund M	9200	325	315	320	
Graft G A	230	$15⅝	15⅝	15⅝	
Grandma	18500	320	305	305	- 10
Granduc	2820	330	325	325	
G L Nickl	2200	145	141	145	- 15
GL Forest	3970	$59½	56½	59	+ 3
Gl West S	2000	435	415	415	- 5
G West wt	1000	75	75	75	
Greyhnd	700	$18	17⅝	18	
Guar Trp	400	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Guard Cap	110	$10½	10½	10½	
Gulf C	105090	$30¾	29⅝	29⅞	- ⅜
Gulfstrem	40750	$9¾	9¼	9¾	+ ⅜
H-L					
HCI Hldg A	373	$50	50	50	+ ½
HCI Hldg B	300	$50	50	50	- ¾
Halifax D	100	300	300	300	
H Group A	775	$6¼	6¼	6¼	
Hard Crp A	400	201	201	201	+ 1
Hard Crp C	600	180	180	180	+ 10
Harlequin	20400	$23¾	23½	23⅝	
Harris A	18000	450	450	450	+ 25
Harris B	1000	425	425	425	
Hatleigh A	802	$5¼	5¼	5¼	
Hawker	10695	$26¾	26⅜	26¾	
Hawker pr	410	$63	62	62	- 1
Hayes D	3774	$9¼	9	9	- ¼
Hetitage A	5800	$15¾	15¾	15¾	- ¼
Highfield A	1000	335	335	335	+ 5
Holinger A	132	$597⅛	597⅛	597⅛	-
H Bay Mng	22490	$38¾	37½	38¾	+ ¾
H Bay Co	11483	$25⅜	25	25	- ⅜
HBC pr	1605	$17½	17	17½	+ ½
HB Oil Gas	15865	$32¾	32⅜	32½	- ⅞
Husky Oil	37870	$18	17⅝	18	
Hydra Ex	28400	224	196	215	+ 10
IAC	20245	$10⅛	10	10⅛	- ⅛
ITL Ind	250	305	300	300	- 5
ITL Ind pr	225	$17	17	17	- ½
IU Intl	4100	$24	23⅜	23⅝	- ⅛
Imasco	654	$28⅜	28	28	- ⅜
Imp Oil A	41878	$42⅜	41¾	42	- ¼
Imp Oil B	2126	$42⅛	42⅛	42⅛	- ⅜
Inco	117929	$25⅝	25	25⅜	- ⅜
Inco 7.85	780	$20	19¾	19¾	
Indal	4440	$17¼	16⅝	17	- ⅜
Inland Gas	1605	$14¼	14	14¼	+ ¼
Inter-City	1415	$22⅜	22⅛	22¼	- ⅛
Int Div	4700	355	350	355	+ 5
Intrmetco	700	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
IBM	2295	$78	75¾	75¾	
Int Mogul	3822	$12½	12¼	12⅜	- ⅛
Intl Thom	21190	$10⅝	10⅜	10½	
Intpr Pipe	10372	$17	16⅝	17	+ ⅜
Ipsco	2155	$33½	33	33	- ½
Inv Group	250	$19½	19⅛	19⅛	
Inv Grp A	250	$20⅝	20⅜	20⅜	
Iron Bay T	200	$7	7	7	- ¼
Irwin Toy	4350	475	455	465	- 15
Island Tel	442	$14¾	14¼	14¾	+ ¼
Ivaco	1012	$21⅝	21⅜	21⅝	- ⅛
Ivaco D p	650	$24½	24	24	- ¾
J Q Res	1900	165	162	165	- 5
Jannock	225	$13	13	13	
Jannock 8	1430	$11½	11	11	
Janock wf 2	331	$7	6¾	7	+ ⅛
Jorex Ltd	17700	110	105	110	- 2
Joutel	12500	127	125	125	+ 3
Kaiser Re	2225	$50	48	49	+ 1
Kam Kotia	4450	$7	7	7	
Kaps Tran	19580	132	128	129	- 2
Kelly® A	350	$10	10	10	
Kelsey H	400	$29	28½	28½	
Kerr Add	8999	$19¼	19	19	- ½
K Anacon	22333	110	100	110	+ 7
La Luz	200	$6½	6½	6½	
Labatt A	5145	$25¼	25	25⅛	
Lacana	12430	$12⅛	11⅞	12	- ⅛
Lacana w	2500	$7⅞	7¾	7⅞	- ⅛
Laidlaw A	2200	$8½	8¼	8¼	- ⅜
Laidlaw B	1400	$8¼	8⅛	8⅛	- ⅜
Ldl 9¾	600	$9¼	9¼	9¼	
Laidlaw 8	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
LOnt Cem	1350	$5½	5¼	5½	
L Shore	6963	$29⅜	28	29⅜	+ 1⅜
Larder Res	1500	150	150	150	- 3
Lasitr Km	2900	171	171	171	- 14
Laurasia	16112	161	153	159	- 1
Lau Fin p	845	$12½	12⅜	12½	+ ¼
Lava Cap	2175	$10¼	10	10	
Leigh Inst	300	$12	12	12	
Levy A pr	100	$8	8	8	
Liberian	200	350	350	350	
LL Lac	6780	$26¼	25	26¼	+ 1¼
Loblaw Co	3420	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Lob Co pr	255	$23⅝	22⅞	23⅝	
Lob Ltd Ap	500	$13¾	13¾	13¾	
Lob Ltd Bp	200	$15	14¼	15	+ ½
Lochiel	4950	$7	6¾	7	
Lochiel A	500	$12½	12¼	12¼	- ¼
Lyfton M	1250	85	85	85	- 5
M-O					
MDS H A	700	$11½	11½	11½	+ ½
MDS H Bp	100	$9	9	9	
MICC	700	$11⅜	11⅜	11⅜	
MICC A	200	$23½	22½	22½	- 1
MSZ Res	6000	255	245	255	
Mclan H A	3850	$20	19⅝	19¾	
MB Ltd	13158	$33½	32⅝	32⅝	- ⅜
Madeline	7260	340	325	330	- 15
Madsen	2000	265	260	260	- 5
Magna A	1100	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Magnason	800	400	400	400	- 15
Magnetics	14300	214	210	214	+ 4
Majstc Wil	5900	$5¾	5⅜	5¾	
Malartic	2200	$10¼	9⅞	10¼	+ ½
Man Bar	16860	137	133	133	- 7
M Lf Gard	22	$32	32	32	
Maritime	716	$23	22¾	22¾	- ¾
Martim A p	210	$7¼	7¼	7¼	
Mar T 860	387	$8½	8½	8½	+ ⅛
Mar T 940	255	$9½	9½	9½	
Mass Fer	34654	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Mas F A	3470	$15¼	14¼	15⅛	- ⅛
Mas F B	6525	$15⅜	14⅝	15	- ¼
Matchan	20800	105	99	103	+ 3
Mc Adam	15000	68	66	67	+ 1
McGraw H	100	$9	9	9	
Mc Intvre	1100	$73	72	73	- 2
McLaghlin	1100	$8¾	8⅜	8⅜	
Melcor	2700	$23½	23	23½	+ ½
Mentor	1760	$9⅜	9	9⅜	+ ⅛
Mercantil	600	$20⅝	20⅜	20⅜	- ⅛
Merland E	36150	$10	9¾	9¾	- ¼
Met Storsp	130	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Met Str 67p	200	$13½	13½	13½	
Minrl Res	24826	269	252	269	+ 3
Mitel	125232	$19⅛	18¼	18¾	- ⅛
Molson A	1141	$30	29⅞	30	
Molson B	180	$29	29	29	+ 1
Monenco A	400	$12¾	12¾	12¾	- ¼
Moore	4650	$39	38⅝	39	+ ¼
Morisn	5200	375	360	375	+ 10
Mtn States	17083	$14¾	13¾	14⅝	+ ½
Muncpl SL	400	$5⅜	5⅜	5⅜	- ⅜
MSL p	200	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Murphy	2350	$40	39	39	- 1¼
N B Cook	30025	$19¾	18	18	
NBU Mine	5000	269	260	263	- 4
NSR	321040	143	130	138	+ 11
Nat Bk Can	3875	$13½	13⅛	13¼	- ¼
Nat Drug	1780	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Nat Pete	4000	355	350	355	+ 15
Nat Sea A	100	$12⅞	12⅛	12⅛	
Nat Trust	212	$25	25	25	
Neomar	800	435	420	435	
NB Tel	400	$20	19⅞	19⅞	- ⅛
NB Tel 1.85	693	$20	19⅝	20	+ ⅜
N Kelore	19000	63	60	60	- 3
N Provid D	3000	50	49	49	- 1
N Que Regl	2300	$5⅞	5⅛	5¼	
N York Oil	901	255	255	255	- 5
Nfld L P A	1178	$23¾	23¾	23¾	
Nfld Tel	1000	$10⅜	10¼	10⅜	+ ¼
Nfld Te 975	300	$18¾	18¾	18¾	- ¼
Nfld Te 885

TORONTO (Revue de la semaine)

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1980 Haut	1980 Bas
A-B							
A.G.F.M	1150	$6¾	6½	6½	- ⅜	7	335
Aby Gln w	900	$16	16	16		19	6
Abtl Prce	106669	$22⅞	22⅛	22¼	- ¼	24¾	17½
Abitbi 7½p	980	$39	39	39	- ½	44	39
Abitbi 10	325	$49½	49½	49½	- ⅜	52½	49½
Acklands	30350	$14	13½	13½		17	13⅜
Acklnd 2p	2840	$12½	12½	12½		16	12
Adanac M	16650	470	425	435	+ 5	734	300
Advocate	1100	150	140	140		290	110
Afton Min	9570	$44	40¾	41½	+ ¾	46	22
Agnico E	108471	$20⅞	18½	18¾	- 1⅛	24¼	9⅞
Agra Ind A	42327	$8	6¾	7½	+ ⅜	8	450
Ahed C	300	109	109	109		195	100
Akaitcho	2500	300	240	270	- 15	355	140
Albany	45270	220	214	220	- 5	380	143
Alt Energy	258326	$23	21⅛	21½	- ¾	24⅜	12½
Alta Gas A	131990	$33⅞	33⅛	33⅜	- ⅜	35⅜	24
Alta G C p	2007	565	64	64	- 1	67	62
Alta G E p	40625	$20½	19	20		24	19
Alta G F	1050	$24½	23½	23½	- 1	28	23¼
Alta G 9.76	3600	$24½	23¾	24½	+ ¼	27¼	23¾
Alta G 7.60	2300	$19½	18½	18½	- ¼	24⅞	18¼
Alta G 6⅜	12250	$47	46	46½	- ⅜	49¼	33½
Alta G 6½	33831	$29¾	29	29¼	- ½	31⅜	24½
Alta Nat	3220	$25⅜	23½	24½		26	13½
Alcan	147164	$43⅜	41½	42⅞	+ ½	45	26¾
Algo. Cent	4010	$25	25	25	- ⅜	26	22
Algoma St	11108	$40¾	39	40		41⅜	28
Algoma St p	5040	$24	24	24	+ ½	26¼	20¾
Algon Merc	220	$10	10	10		11	8
Allarco Dv	410	$135	132½	135		140	50
Amcan	620	450	450	450		5	365
Amc Eagle	43070	445	370	405	- 35	7⅞	340
Amc Leduc	66650	92	83	85	- 7	185	56
Andres W A	6005	$14	13⅛	13⅜	+ ⅛	14½	9¾
Andres W B	500	$13⅜	13⅛	13⅛	+ ⅛	13⅜	9½
Ang CT 4½	110	$22¼	22¼	22¼	- ¼	27	22
Ang CT 265	160	$25½	25½	25½		28¾	24½
Ang CT 290	290	$27¼	27¼	27¼	+ ¼	33½	27
Ang CT 315	100	$30	30	30	- ½	36	30
Ang D Gld	10325	450	430	440	- 15	480	210
Ango U Dev	17720	300	255	260	- 20	475	225
Aquitaine	49461	$57¾	52¼	52¾	- 4½	70	37½
Arbor C	4000	440	400	400	- 40	450	97
Argosy	187500	140	115	140	+ 10	140	43
Argus	470	16	16	16	- 1	23½	13
Args 250 p	495	$24¼	24¼	24¼		32	24¼
Args 260 p	150	$25	25	25	+ ½	30¼	24½
Argus B pr	510	$24⅛	23¼	23¼	- 1	30	23¼
Argus C pr	1200	$5¾	5½	5½	- ⅛	8	5½
Asamera	52590	$25¼	23¼	23¾	- 1¾	31½	17
Asbestos	3655	$32	30¾	30¾		38½	30
Asoc. Porc	7068	$8¾	7¾	8¼	+ ¼	10½	200
Astral	10500	425	370	370	- 55	5½	210
Atco A	20869	$28	26½	27¾	+ ⅜	33¼	18¼
Atl C Cop	19000	122	112	112	- 8	150	75
Atlas Yk	255500	150	121	133	- 8	175	65
Ato Hard A	1300	$10¼	10	10	- ¼	14¾	10
BBC M p	600	$22½	22¼	22¼	- ¼	25	22
BC Sugar A	3409	$8	6¾	7½	+ ⅜	8	450
Ahed C	300	109	109	109		195	100
Akaitcho	2500	300	240	270	- 15	355	140
Albany	45270	220	214	220	- 5	380	143
Alt Energy	258326	$23	21⅛	21½	- ¾	24⅜	12½
Alta Gas A	131990	$33⅞	33⅛	33⅜	- ⅜	35⅜	24
Alta G C p	2007	565	64	64	- 1	67	62
Alta G E p	40625	$20½	19	20		24	19
Alta G F	1050	$24½	23½	23½	- 1	28	23¼
Alta G 9.76	3600	$24½	23¾	24½	+ ¼	27¼	23¾
Alta G 7.60	2300	$19½	18½	18½	- ¼	24⅞	18¼
Alta G 6⅜	12250	$47	46	46½	- ⅜	49¼	33½
Alta G 6½	33831	$29¾	29	29¼	- ½	31⅜	24½
Alta Nat	3220	$25⅜	23½	24½		26	13½
Alcan	147164	$43⅜	41½	42⅞	+ ½	45	26¾
Algo. Cent	4010	$25	25	25	- ⅜	26	22
Algoma St	11108	$40¾	39	40		41⅜	28
Algoma St p	5040	$24	24	24	+ ½	26¼	20¾
Algon Merc	220	$10	10	10		11	8
Allarco Dv	410	$135	132½	135		140	50
Amcan	620	450	450	450		5	365
Amc Eagle	43070	445	370	405	- 35	7⅞	340
Amc Leduc	66650	92	83	85	- 7	185	56
Andres W A	6005	$14	13⅛	13⅜	+ ⅛	14½	9¾
Andres W B	500	$13⅜	13⅛	13⅛	+ ⅛	13⅜	9½
Ang CT 4½	110	$22¼	22¼	22¼	- ¼	27	22
Ang CT 265	160	$25½	25½	25½		28¾	24½
Ang CT 290	290	$27¼	27¼	27¼	+ ¼	33½	27
Ang CT 315	100	$30	30	30	- ½	36	30
Ang D Gld	10325	450	430	440	- 15	480	210
Ango U Dev	17720	300	255	260	- 20	475	225
Aquitaine	49461	$57¾	52¼	52¾	- 4½	70	37½
Arbor C	4000	440	400	400	- 40	450	97
Argosy	187500	140	115	140	+ 10	140	43
Argus	470	16	16	16	- 1	23½	13
Args 250 p	495	$24¼	24¼	24¼		32	24¼
Args 260 p	150	$25	25	25	+ ½	30¼	24½
Argus B pr	510	$24⅛	23¼	23¼	- 1	30	23¼
Argus C pr	1200	$5¾	5½	5½	- ⅛	8	5½
Asamera	52590	$25¼	23¼	23¾	- 1¾	31½	17
Asbestos	3655	$32	30¾	30¾		38½	30
Asoc. Porc	7068	$8¾	7¾	8¼	+ ¼	10½	200
Astral	10500	425	370	370	- 55	5½	210
Atco A	20869	$28	26½	27¾	+ ⅜	33¼	18¼
Atl C Cop	19000	122	112	112	- 8	150	75
Atlas Yk	255500	150	121	133	- 8	175	65
Ato Hard A	1300	$10¼	10	10	- ¼	14¾	10
BBC M p	600	$22½	22¼	22¼	- ¼	25	22
BC Sugar A	3409	$8	6¾	7½	+ ⅜	8	450
BP Can	49295	$45½	44	44¼	- ¼	57	36
Bachelor	62530	$7⅜	6¾	6⅞	- ⅜	8¼	450
Bakertalc	784370	235	135	217	+ 89	235	100
Banister C	5128	$23	21½	21½	- 2¼	24½	11¾
Bank BC	5915	$40½	38¾	40½	+ 1¾	40½	27¼
Bank Mtl	117756	$29¾	28⅜	28⅜	- 1½	31¼	22½
Bank N S	86408	$33	32	32	- ½	34⅞	22¼
Bankeno	21380	$7⅜	7	7	- ⅛	10⅛	415
Barbecon	15200	$16½	16¼	16¼		21	8⅜
Barex	45700	35	28	31	+ 1	45	20
Barv Expl	14250	170	160	165	+ 1	275	140
Basic Res	18774	$14¾	12⅞	13⅛	- 1¼	21½	9¼
Bathrst p	600	$11¼	11¼	11¼		11½	9⅞
Baton B	6250	$17	15¾	16½	+ ½	17	12
Bay Mills	1245	$6¾	6½	6½	+ ¼	6⅞	5
Becker B p	1260	$10⅛	10½	10⅝		11½	7¾
Belding	420	245	245	245	- 5	310	225
Bell Canad	369675	$18¾	17⅝	18½		21⅛	17⅜
Bell A pr	502	$56¼	54½	56¼	+ 2¼	61½	53⅜
Bell B pr	120	556	56	56	- ¼	62½	54
Bell C pr	225	$23½	23½	23½	- ¼	28	22
Bell D pr	300	$55½	55½	55½	- ⅜	63¼	52¾
Bell 2.28	200	$27⅞	27¾	27¾	- ⅛	32	26¼
Bell 1.80	3557	$18	17½	17¾		21¾	17
Bell 1.96	8215	$22½	21¾	22⅛	+ ⅛	25¼	20⅞
Bell 2.05	45495	$22⅜	21¾	22¼	+ ¼	24¼	21⅜
Beth Cop	3550	$29	26	27	+ 2	30	18¾
Bighart O G	12200	$8½	8	8	- ⅛	9⅜	6⅛
Biltmore I	250	475	475	475		6¼	5
Biltmo A p	200	$5	5	5		6	475
Bl Hawk	21100	69	63	65	- 4	105	35
Black Phot	180	$20½	20½	20½	+ ⅛	21	12
Blakwod A	5000	480	475	475	- 5	7½	450
Bomac A	100	$10	10	10		10	6¾
Bombdr Inc	2201	$18	17	17	- 1	19¼	10
Bonanza Oil	137134	$12⅛	11	11½	- ½	15	8
Bonanza W	12350	465	415	430	- 35	7⅞	305
Border C	2000	375	370	370	- 10	450	350
Bow Valy	451304	$25⅝	23¾	23⅞	- ½	27	11
Bowoo Vly 7	10855	$90	83¾	85	- 1	96	71½
Bralor Res	44154	$17½	16¼	17½	+ ¼	19	6
Bramalea	328929	$15⅛	13⅜	14	+ ⅜	15⅛	7⅜
Brascan A	38609	$37⅞	36⅜	37		38⅞	21½
Brscn 8½	2000	$24	23¾	24		27	22
Brenda M	33165	$35⅞	34¼	34¼	- ½	41⅜	18
Bright A	400	$13	13	13	- ¼	15¼	12
Brinco	134566	$10⅛	9½	9¾		12	6⅞
Brinco p	48943	$6⅛	5⅞	6	+ ⅛	7	450
Br Am Bnk	198	$79	79	79	- 1	80	43
BCFP	31221	$15	14¼	14½	- ¼	18¼	11
BCFP pr	225	$32½	32¼	32½		39	30½
BC Pack B	300	$43	42½	42½	- 2½	56	42½
BCRIC	129225	$6¾	6¼	6¼	- ⅜	9	6
BC Phone	22084	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ½	17⅝	13¾
BCPh 4⅜ p	2140	$42¼	39⅝	39⅝		50⅛	44
BCPh 4½ p	115	$43	43	43	- 3	52½	43
BCPh 4¾ p	630	$45	43	44½	+ 2	54¾	42½
BCPh 1956	180	$44	44	44	- 1	57	43⅛
BCPh 4.84	650	$11¾	11½	11½	- ½	15	11½
BCPh 5.15	200	$50	50	50		62	50
BCPh 5¾ p	120	$56	56	56	- 2	68	55
BCPh 6 pr	390	$55½	54½	54½	- 3	69	54½
BCPh 6.80	330	$17	17	17		20½	15
BCP 7.04 p	1120	$17½	17¼	17¼	+ ⅛	21½	16¾
BCP 10.16 p	707	$24¼	24	24¼	- 1	28	23¼
Brooke pr	220	$19½	19½	19½		19½	19
Broul Reef	87175	305	282	290		360	78
Brunswk	92303	$17⅛	16½	16⅝	- ⅛	17½	9⅜
Budd Can	2200	$8½	8½	8½		9¼	6¼
C							
CC Yachts	10084	400	360	400	+ 25	430	300
CAE	23857	$24⅜	23⅝	23¾	- ⅜	25	12½
CCL Ind	5912	$7¼	6¾	6¾	- ¼	7⅜	6
CIL	3125	$28¾	28¼	28½	+ ¼	30	24⅝
CME Res	283840	410	345	410	+ 40	410	220
CMS Mines	24500	140	130	134	- 1	160	70
Cad Frv	32540	$27½	25½	26	- 1	29¾	17
Cad Frv A	27993	$7⅞	7⅜	7¾	- ⅛	9¾	7½
Cal Pow A	223091	$20	19¼	19¾	- ⅛	20⅝	13¾
Cal Pow B	367	$20½	20½	20½	+ 1	20½	11⅝
Cal P 4 p	230	$48½	48½	48½		48½	48½
Cal P 4½ p	247	$54¼	54¼	54¼		54½	53
Cal P 5 p	210	$60½	60½	60½		60½	55½
Cal P 10 p	85	100	100	100	- 1	110	93
Cal P 9.75	230	$93	93	93		103	93
Cal P 2.36	2000	$23¾	23¾	23¾	- ⅛	27½	23
Cal P 8¾	220	$87	87	87		101½	87
Calvrt Dle	300	280	265	280	+ 30	280	240
Calvert	66450	275	250	253	- 12	385	175
Camel O G	31170	$10	9½	9⅞		10¾	8
Camflo	52639	$44	38¾	41¾	- Y	51	15¾
Campbell Res	63540	$83½	78¼	79¼	- 3¼	94¾	32
Campbell Res	5050	$18½	16⅞	17½	+ ¼	18½	7¼
Can Cem	18559	$12½	12	12¼		15	10⅝
C. Cem 6½	836	$12¾	12⅛	12⅛	- ¼	16¼	11½
CCem 2 p	4220	$14⅜	14	14⅜		15⅛	13⅜
CDC	46564	$13½	13⅛	13½	+ ¼	15⅞	9¾
CDC pr B	3170	$152	148½	150	+ ¼	170	122
Can Malt	2045	$35¼	34½	34½	- ¼	35¼	28
C Nor West	62215	$33½	30¾	30¾	- 1⅜	33½	16⅛
CanP Ent	89812	$29¾	28⅞	29¼	+ ¼	33	17⅛
C Packrs	12585	$32¾	32¼	32½	+ ¼	36	28½
Can Perm	14811	$19⅞	19½	19¾		21½	15½
CPerm 6¾	1300	$23¼	23	23		24⅞	18⅛
CPerm 8	320	$20	20	20	- ¼	24	20
CS Pete	17105	$18¾	17⅜	17¾	+ ¼	30½	9⅜
Can Trust	7978	$26½	25⅜	26¼	+ ⅜	28⅜	18
C Trust 7¼	2076	$20½	20	20¼	+ ¼	22½	15
C Tung	3450	$50	45	46	- 1¼	52	22
Cdn Arrow	10900	245	210	220	- 30	288	90
CCablesy A	393352	$19½	14½	17	+ 2½	19½	5⅜
CCablesy B	h10024	$17	13¼	15⅜	+ 2½	17	5½
CC Man X	2000	$11½	11⅛	11⅛	- ⅜	13	11
CC Man Y	6170	$11¾	11	11⅛	- ⅜	12¾	11
C Curtis	7300	110	101	101	- 4	145	85
C Formst	3770	$14¾	14	14	- ½	15½	5½
C Found pr	151	$10⅜	10⅜	10⅜	- ⅜	12	8¾
CGE	205	$29½	29¼	29¼	+ ¼	34	26¼
CG Invest	2632	$24½	23	24½	+ ¾	25¼	19¼
C Hydro pr	390	$10	10	10	+ ¼	12¼	9¾
CI Bk Com	199094	$26⅛	25¼	25¼	- ¾	29⅞	22
C Lencour	24800	99	85	90	- 5	300	29
C Manoir	2700	$5⅝	5½	5⅝		6¼	475
C Marconi	3225	$21½	20¾	21	- 1	25	15¾
Cdn Nat Res	105945	$21¾	20	20	- ¼	22¼	8½
C Nat 8.50	3000	$45	43	43½	+ ½	47½	27
C Occdntal	42112	$14⅞	13¾	14	+ ¼	17	11½
C Ocdntl p	1000	$24⅜	24⅜	24⅜		27	23¾
CP Ltd	229313	$52⅝	50⅜	52¼	+ 1½	52⅝	34½
CPL A p	1925	$8½	8½	8½		9½	8½
CPL 4 p	335	$6¾	6⅜	6⅜	+ ¼	8¼	6⅛
CPL UK p	125	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜	6	5⅛
C Reserve	11650	$23½	22½	22½	- ½	24½	17¾
Cdn Tire	1858	$25¼	24⅜	24½	- ¾	28¼	23
Cdn Tire A	73721	$26⅛	25½	25⅝	- ⅜	30⅛	23½
C Utilties	2256	$22½	21½	21½	- ½	27	18¼
C Util 5 pr	248	$44½	44½	44½		57	47
C Util 10¼ p	3840	$25⅛	24¾	25	+ ⅝	27⅞	23⅛
C Util 9.24	3100	$22½	21½	21½	- ¾	26⅜	21
C Util 7.30	250	$18	18	18	- ¼	23½	18
CUtil 2nd	10100	$26¼	25¼	26	- ¼	27¾	25¼
CWN G 4 pr	950	$8	7¾	7¾	- ¼	9¾	7½
CWN 5½ p	275	$9¾	9¾	9¾		12½	10
Canbra	1900	$7	6¾	7	+ ¼	7½	430
Candel Oil	5893	$32½	31⅝	31⅝	+ ⅛	36	19¼
Canrav Res	81281	305	275	280	- 18	430	260
Canron A	8062	$15⅜	14⅜	15⅛	- ⅜	20½	12⅜
Cara	26475	$8	7⅜	7⅜	- ⅜	10⅛	7⅜
C Sea A	8875	$7¼	7	7		8¼	6⅞
Carl OK	12429	$11¼	10⅜	10⅜	- ⅜	12½	5¾
Carl A p	860	$22	22	22	- ¼	25¼	20⅛
Carl B p	1160	$26½	26	26	- c3¼	30⅛	24½
Carma A	40570	$34½	29¾	31¾	+ 1⅞	34½	12
Carma 8.75	100	$16¾	16¾	16¾	+ ¼	19¾	16
Carolin M	71486	$5⅜	47	51⅞	+ ⅞	58	11⅝
Car	850	400	400	400		450	265
Car A	100	55	5	5	- 1	6	5
Cassiar	12790	$15	14½	15	+ ¼	15	10½
Cassidy L	150	385	385	385	- 15	425	350
Celanese	282885	$8	7¼	7⅞	+ ⅜	8½	5
Celanes 1 p	210	$9	9	9	- ½	11	9
Celan 175 p	z60	$15¾	15¾	15¾		19	16
Ctl Est A	28798	$12	11¼	12	+ ⅝	13	10
Ctl Fund A	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼	7¼	5
Cent Pat	17100	$7½	6¾	6⅞	- ⅜	7⅞	275
Chancellor	76307	$5½	5	5⅛	+ 22	7¾	425
Charter Ol	12800	285	255	265	- 5	450	240
Cherokee	38052	$11⅛	10⅜	10½	- ½	16	9¼
Chib Kay	30100	44	41	41	- 2	68	24
Chieftan D	69299	$30½	28	28½		30½	13¼
Chieftain p	180	$325	325	325	+ 50	325	175
Chimo	3225	385	370	375	- 20	450	200
Chromaco	320	300	250	250	- 50	450	205
Chrysler	12375	$10¼	9⅜	9⅜	- ⅜	13½	6⅝
CHUM	z25	$13¾	13¼	13¼		12¾	10¼
CHUM B	z136	$13	12⅞	13		13⅜	10
Claiborne A	500	92	92	92		110	80
Clarion	75585	$9½	8½	8⅞	+ ⅛	9½	7¾
Cockfield	1300	450	445	450		6½	390
Coin Lake	59330	103	92	100	- 2	150	34
Cornaplex	41650	375	350	355		440	225
Cominco	111413	$73¾	70¾	71¾	+ ¾	81	47½
Cominco A	5200	$24½	23½	24½	+ ¾	26¾	21½
ComCap T p	500	$9¼	9¼	9¼	- ¼	11	9
Comrcl O G	33585	355	330	335	- 15	5½	315
Computel	1000	355	355	355	- 5	5	355
Comtech	2400	300	300	300		330	260
Conduit A	500	410	410	410		5¼	400
Coniagas	20830	410	375	395	- 5	440	155
Con Bath A	64835	$19¼	18	19	+ 1	19½	13½
Con Bath B	z6	$19½	19½	19½		19	16
Con Bath p	810	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛	17¾	14¾
Con Fardy	11218	330	315	320	- 20	420	260
C Durham	243264	400	350	360	- 30	405	176
C Marben	24100	230	210	211	- 14	430	150
C Morisn	9600	395	380	380	- 5	6⅛	295
Cons Pipe	200	$7	6⅞	7		8	5¾
Cons Prof	76284	285	250	255	- 30	425	145
C Rambler	800	$5¼	5⅛	5⅛		6½	360
C Rexspar	20400	75	67	70	+ 1	115	50
Consolfex	1300	$7⅜	7½	7½	- ⅛	10	6⅛
Con Distrb	14882	$9⅞	9⅜	9¾		10⅞	7⅛
Con Glass	1400	$19¼	19	19		21	16¼
Control F	4800	400	380	400	+ 20	400	300
Conventrs	71339	$17⅞	17	17⅛	- ⅜	21	12¾
Conwest A	9685	$8½	8⅛	8¼	- ⅛	9	330
Conwest B	12930	$7¼	6⅝	7	- ¼	7⅜	425
Cooper C	10893	$6	5½	6	+ ½	7	430
Cop Fields	4864	$19	18	18	- ½	21⅜	11⅛
Corby vt	2060	$26½	26	26	- ½	26½	14
Corby B	1704	$24¼	23½	24¼	+ ¾	24¼	14
Corp Food	875	$32	28	28		32	22
C Falcon C	88165	$13½	12½	12⅝	- ¼	15⅞	8¾
Coseka R	305045	$27	25	26¼	+ ½	31½	11
Coseka 7 p	26110	$13½	12	12½		13½	12
Costain Ltd	5870	$11	10⅝	10⅝	- ⅛	11⅜	6½
Courvan	46650	225	190	200	- 20	335	103
Craigmt	23395	$6½	6	6⅛	+ ⅛	7¼	5¼
Crain R L	6300	$15⅜	sc 15	15	+ ¼	15¾	10
Crestbrk	930	$26	25¾	26	+ ⅛	33	17
Crwn Life	7074	$89½	88⅛	89½	- ⅜	90	62
Crwn Trst	800	$19	16⅞	18	- 1¼	27½	16⅞
Crown 8¾	700	$17¼	16⅞	16⅞	- ⅛	20¼	16⅞
C Zelrba A	11400	$25¼	25	25	- ¼	26½	20
Crush Intl	12079	$16	15¼	16	+ ¾	16	11⅛
Cullaton	40685	$12⅝	11	11⅜	- ⅞	13¾	10½
Cuvier M	35025	85	80	85	+ 4	134	60
Cyprus	34670	$23¾	22¾	23⅜	- ⅜	34	15¼
Czar Res	203950	$18½	17	17⅜		21⅞	13¼
D-G							
DRG Ltd A	4030	$7¾	7½	7⅝	+ ¼	7⅞	5⅛
Dalco Pet	47210	$8½	7⅞	8⅛	+ ⅛	10⅜	7
Dale-R pr	100	$7	7	7		8½	6¼
Dalmys	900	$9¼	9¼	9¼	+ ¼	11½	6¾
Dalmy C	340	$9	9	9		9	5½
Daon Dev	258058	$11¼	10	10½	+ ½	11¼	480
Daon A	3400	$6½	6⅛	6¼	- ¼	7¾	5¾
Daon 8⅜ p	2750	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛	9	7
Daon 9½ p	4000	$8½	8⅛	8⅛	- ¼	10	8
Datline	325	$7¼	7¼	7¼		7½	6¼
Delour Mn	568550	200	176	190	- 10	250	63
D Eldona	71000	206	195	200	- 7	315	151
Delhi Pac	218175	124	100	106	- 8	159	75
Denison	126009	$55½	52½	53⅛	- 1	58	35½
Dicknsn	57311	$24	22⅜	22½	- 1½	27½	10¼
Digtech	19242	$13¼	13	13⅛	+ ⅛	13½	5¼
Discovry	59280	$5¼	475	5	- ¼	6⅝	160
Dist Tr A	1600	$8	7⅞	8	- ½	8½	6½
Dofasco A	59659	$41¾	39¾	40¼	- 1⅛	42¾	30¾
Dofasco 4¾	950	$50½	49	49	- 2	57⅛	49
Doman I	19470	$10¾	9⅞	10¼		12¼	6⅜
Dome Mine	40301	$142	131½	135½	- 7	154	59
Dome Pete	503197	$85	79½	81	+ 1	93¼	52¼
DPete A p	26172	$18¾	17¾	18¼	- ¾	22	17
DPete B p	5074	$18¼	17¾	18	- ¾	22	17
Dom Ang p	z3	$48	48	48		52	48
D Bridge	68850	$20⅜	19⅞	20	- ¼	21	14⅞
D Citrs A	9550	$5⅜	495	5¼	+ ½	5¾	435
DExpl

NEW YORK

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	74.90	+0.21
INDUSTRIELLES	87.57	+0.28
TRANSPORTS	73.84	+0.19
SERVICES PUBLICS	38.44	+0.13
FINANCE	67.14	−0.15

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	7	478	43¼	42⅝	43	- ½
AMF Inc	8	217	20⅛	19⅝	20	+ ¼
AM Intl	31	151	14⅞	14⅜	14¾	
APL Cp	14	35	8½	8⅜	8½	
ARA Sv	6	101	31¾	31⅜	31¾	
ASA Ltd		572	82¾	80⅛	82⅝	+2¾
ATO Inc	5	161	16¾	16⅜	16¾	+ ⅛
Abbt Lb	15	255	51¼	50½	51	+ ⅛
Acme Cl	5	31	26	25½	26	
Aetna L	5	367	36¼	35⅝	36¼	+ ⅜
Aileen		64	5⅜	5¼	5¼	- ⅛
Air Prd	13	264	51⅝	50⅝	50⅞	- ¾
Aairb Ft	13	56	24¼	24	24¼	+ ⅛
Akzona	15	33	10¾	10½	10¾	+ ¼
Alask In	5	430	32⅜	31⅝	32⅜	
Alberto	6	19	14¾	14⅛	14¾	
Alcan	6	728	36⅝	36¼	36⅜	- ⅛
Alco Std	7	10	35	34⅞	35	+ ⅛
Alexdr	59	342	13½	13⅛	13½	+ ⅛
Alleg Cp	7	64	32⅞	32¼	32⅞	+ ⅛
Allg Lud	4	131	37⅝	37⅜	37⅝	- ⅜
Allg Pw	6	630	13⅞	13½	13⅝	- ⅛
Allen Gp	9	32	19¾	19½	19¾	+ ⅛
Alld Ch	7	466	55⅞	54½	55⅞	+ ⅛
Alld St	5	42	21½	21⅜	21⅜	- ⅛
Allis Ch	7	67	30⅜	30⅛	30⅜	+ ¼
Allr Au	14	114	15½	15½	15½	- ⅛
AlphPr	7	5	16½	16½	16½	
Alcoa	5	408	68	67⅛	68	+ ¼
Am Sug	21	96	63¼	60⅞	63¼	+ ⅜
Amax	5	1922	44⅜	43⅜	44⅜	+ ⅜
A Hess	6	2483	41¼	39½	40⅜	- ⅛
AmAir		562	10⅛	9¾	9¾	- ⅛
A Brnd	6	235	81⅞	81⅛	81¾	+ ⅜
ABC	5	1590	30⅞	30	30⅛	- ½
Am Can	7	161	31⅜	31	31⅛	
A Cyan	8	1219	27⅛	26⅝	26¾	
A DisTel	11	534	31⅛	30¼	31⅛	- ⅜
Am EIP	7	617	17¾	17½	17¾	+ ¼
Am Exp	7	834	34¼	33⅝	34	- ⅛
A Gnins	5	797	37¾	36¾	37	+ ⅜
Am Hoist	7	218	23¼	22⅜	23	+ ⅜

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Chelsea	6	27	9	8¾	9	
Chm NY	4	79	41	40½	40¾	
Ches P	9	487	28¾	28⅛	28½	+ ⅛
Chessie	6	209	44	43⅜	43½	- ½
Choc FN	7	87	6⅛	6	6⅛	
ChrlsCft	6	41	25⅜	25	25⅜	- ⅛
Chroma	8	140	21¾	21⅝	21⅝	- ⅛
Chrysler		1115	8⅛	8	8	
Cin Mil	12	43	48½	47¼	47¼	- 1
Citicrp	4	1565	20	19⅜	19¾	
CitisSv1.60	8	1048	47	45⅝	46⅝	+ ½
City Inv	5	964	24⅜	24⅛	24⅜	
City Inv w		52	1⅞	1¾	1⅞	+ ⅛
Clark Eq	7	32	34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅜
Clark Oil	4	286	49	45½	49	+ 2¾
Clev Clf	8	19	32⅛	31½	31½	- 1
Clev E	7	262	15	14¾	14⅞	- ⅛
Clorox	7	376	10⅜	10	10⅛	
Cluet P	5	123	9⅜	9⅜	9⅜	- ¼
Coast Cp	9	347	39	38⅛	38⅞	
Coca Btl		460	6¼	6	6¼	+ ⅛
Coca Col	9	1320	31½	30¾	31¼	+ ¼
Cdw Bk	9	6	22⅞	22⅞	22⅞	
Cole Nt	9	44	18¾	18¼	18¾	+ ½
Coleco	8	261	12⅜	11⅞	12¼	+ ⅛
Colg Pal	7	1969	14⅜	14¼	14½	- ⅛
Col Aik	8	53	8½	8⅜	8½	
Col Penn	4	1160	16⅞	16½	16⅝	- ⅛
Coltn	7	33	49¼	48	48¼	- ¾
Col Gas	9	178	41⅜	40⅞	41¼	
Col Plc	8	55	33¾	33½	33¾	- ⅛
Col SoH	8	5	23½	23½	23½	
Cmb En	16	538	103	98¼	102	+ 3½
Cmb Eq		1524	3½	3⅛	3½	+ ⅛
Com Ed	7	1051	18¾	18⅜	18¾	
Comsat	9	334	41	40¼	40⅞	
Cmpugrp	9	33	20⅞	20½	20¾	+ ¼
Comp Sc	11	433	20¼	19⅞	20	+ ¼
Conoco	7	830	62¼	61⅜	62¼	+ ⅛
Con Ed	5	186	24⅜	24½	24½	
Con Fds	6	374	23⅞	23⅜	23¾	+ ⅛
Con Frt	7	148	25⅜	25⅛	25⅛	- ⅜
Con NGs	8	125	46⅞	46⅜	46⅝	- ½
Con Pow	6	234	17¼	17⅛	17¼	
Cont Air		64	8⅛	7⅞	8	
Cont Corp	5	353	25⅛	24¾	24⅞	- ⅜
Cont Gp	6	326	34⅜	33¾	34¼	- ⅜
Cont Tel	7	286	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
Con Dat	9	1015	69⅝	68½	68½	- 1
Coop In	14	280	54⅞	53⅜	53⅞	- ¼
Coop Lb	7	43	26	25⅝	25¾	
Copw Cp	7	20	21⅞	21	21	- ⅜
Cordura	24	198	10⅞	10⅛	10⅞	+ ¾
Core In	11	40	22¾	21¾	22	- 1
Corn Gl	11	162	71¼	70⅝	70⅞	- ⅝
Cowles	16	7	26	25¾	26	+ ⅜
Cox Bcst	15	47	52⅜	51	51¼	- 1⅜
Crane	9	28	38½	37¾	38½	+ ⅝
Crock N	5	121	34⅞	34⅜	34¾	
Crom K	6	14	20¼	20¼	20½	+ ⅜
Crou H	15	768	38	36½	37⅛	+ ⅜
Cr Crk	5	32	26⅞	26⅝	26¾	+ ⅛
Cr Zell	10	477	56¾	56	56¼	
Cum En		425	30⅛	29¾	30	
Curt W	5	122	26⅜	26	26	- ⅜
DPF	5	63	7½	7¼	7¼	- ¼
DamnCo	34	328	12¼	11⅝	12¼	+ ¾
Dan Riv	4	22	16	15⅞	16	
Dana Cp	8	747	23¾	23⅛	23½	+ ⅜
Dart Kft		550	42⅛	d41½	42	- ½
Data Gn	15	469	73¼	70⅞	72½	+1⅝
Data Ter	18	318	22½	21⅞	22⅜	+ ⅜
Dayco	6	13	12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Dayt Hud	8	585	45½	43½	44	- 1⅝
Dayt PL	7	125	13⅜	13⅛	13⅛	- ⅛
Deere	12	791	41⅞	41¼	41⅞	+ ⅜
Del Monte	7	96	11⅞	11½	11¾	+ ¼
Delta A	9	441	49⅝	49¼	49½	+ ¼
Delton		59	15	14⅜	14½	
Den Mf	7	6	17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Deny Inc	5	253	18⅜	17⅜	18⅜	+ ½
Dentsply	13	44	17¼	17⅛	17⅛	- ⅛
De Soto	6	18	14⅜	14	14¼	
Det Ed	8	244	11⅞	11⅝	11¾	
Dexter	12	36	33½	33⅛	33⅛	- ⅜
Di Gior	8	235	10⅜	10⅛	10½	+ ¼
Diam Int	11	81	34⅞	34⅜	34⅞	
Diam S	8	708	32¼	31½	32	+ ¼
Diebold	13	133	45	44½	44¾	
Digital E	16	871	08	85¾	87¼	+ ¼
Dillingm	7	182	18¾	18½	18⅝	- ⅛
Disney	10	276	43⅜	42½	43⅜	+ ½
Diver In	7	77	7	6⅞	7	
Dr Pepsr	11	223	13¼	12¾	13¼	+ ½
Dome		225	11⅝	11⅜	11⅝	+2⅜
Donald	14	1	23	23	23	
Donnely	10	36	34½	34¼	34½	- ¼
Dorsey	6	87	18	18	18	+ ¼
Dover	14	102	56¾	55½	56½	
Dow Ch	8	2874	32⅝	31⅞	32½	+ 1¼
Dravo	16	124	45	44⅝	44⅞	- ⅜
Dresser	13	340	85	83½	84½	- ¼
duPont	9	1139	41¾	40⅜	41¾	+ 1
Dun Brd	16	96	55⅝	54½	55⅝	+ ⅞
Duq Lt	7	265	13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Dutch B	16	111	17⅛	17	17	- ⅛
EGG	22	174	39¾	39⅛	39¾	- ⅛
E Sys	20	187	44	43¼	43¼	- 1
Eastn A		642	8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
East GF	10	601	26½	26⅛	26⅜	- ⅛
Eas Kod	10	1120	69¼	68	69¼	+ ¾
Eaton	4	147	27⅞	27⅜	27⅝	+ ⅛
Echlin	13	475	14⅞	13⅝	14½	+ ⅛
Eckrd J	12	300	36½	36	36⅛	- ⅛
ElPaso	8	1294	25⅝	24¾	25⅝	+ ⅞
Elec As	13	51	10⅛	9¾	9¾	
ElMeMg	15	323	7⅞	7¼	7⅞	+ ⅜
Emer E	9	937	34½	33⅜	34½	+ ⅛
Emery	13	66	16⅜	16⅛	16⅜	
Emhart	7	97	31	30½	31	+ ⅛
Engl MC	7	1298	56½	54¾	56¼	+ 1¼
En Busn	7	1	17½	17½	17½	- ⅛
Envrtec		110	13¾	13⅜	13⅝	+ ⅛
Equifx	8	27	23⅛	22⅞	23	+ ⅛
Equimk	5	19	9⅜	9¼	9¼	
Esmark	12	109	52¼	52	52¼	+ ¼
Ethyl	7	160	31½	31⅛	31½	+ ⅜

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ExCelO	8	35	41½	41	41½	- ¼
Exxon	6	2392	78⅛	77⅝	78⅛	+ ¼
FMC Cp	6	269	25¾	25⅛	25½	- ⅜
Fabrge	12	65	13⅜	12⅝	13¼	+ ⅜
Fairch Ind	7	390	28⅜	27½	28⅜	+ ½
Far WFin	6	13	14¼	14⅛	14¼	- ⅛
FarahMf	18	80	6⅝	6½	6½	
Fedders		880	5⅞	5¾	5⅞	
Fed NM	16	528	14¼	14	14⅛	+ ⅛
Fed Signl	9	20	22⅛	21⅜	22	+ ⅛
Fed DStr	7	278	30⅜	29⅛	30⅜	+ 1¼
Ferro	6	68	21⅜	21	21¼	- ⅛
Fin Fed	19	29	38	37⅜	38	+ ½
Fireston		1707	9½	9⅛	9½	+ ¼
Fst Chrt	10	396	16	15⅝	15⅞	+ ¼
Fst Pa		161	5¼	5	5¼	+ ⅛
Fisher Sc	9	20	32⅛	32⅛	32⅛	
Fleet Ent		93	8½	8¼	8⅜	- ⅛
Fla Pw	7	227	14⅛	13¾	14	
Fluor Cp	25	808	66⅛	63⅞	66⅛	+ 1⅝
Ford		761	25⅞	24¾	25¾	+ ⅞
For McK	8	54	28⅜	28⅛	28⅜	+ ⅛
Fos Wh	17	395	53¼	50¾	52⅜	- ⅜
Four Ph	18	88	29⅜	28⅛	29⅜	
Foxbro	16	25	55½	55	55⅜	- ⅛
Frank M	6	174	14½	14	14	- ⅜
Frpt Mi	15	737	60⅞	58½	60⅝	+ 1½
Fruehf	9	45	28¾	28⅜	28¾	+ ⅛
Fuqua b	4	317	17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
GAF Cp	9	182	12	10⅞	11¾	+ ⅜
GCA Cp	20	248	54⅜	53¼	54¼	- ⅜
GDV	6	25	14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
GF Eqp	28	99	5⅜	4⅞	5	
GK Tec	8	252	44¾	44½	44⅝	- ⅛
Gannett	13	69	55⅛	54	54	- ½
Gearhrt	26	28	39⅝	39¼	39⅝	- ⅛
GA Oil	21	125	76½	74	75	- ⅜
Dn Dyn		8	1856	61⅞	60½	- 1⅜
Gen Elec	8	2316	52⅜	51¾	52¼	- ¼
Gn Food	6	272	29	28⅝	29	+ ⅜
Gn Host	2	16	18	17¾	17⅞	
Gn Inst	13	245	91¾	90¼	91⅜	+ ⅝
Gen Mills	7	851	25¼	24⅝	24⅞	- ¼
Gn Mot	82	2329	50⅛	48⅞	50	+ ⅞
Gn Port	6	134	23½	22⅞	23½	+ ⅜
GPU	9	835	5⅛	5	5	
Gn Sti	7	92	8⅝	8½	8⅝	- ⅛
GTel El	10	1936	27⅜	27¼	27⅜	- ⅛
Gn Tire	20	219	19¼	18⅞	19⅛	+ ⅛
Genesco	231	109	4¾	4⅝	4⅝	
Genstr	8	542	35	34¼	34½	- 1
Gen Pts	11	132	26⅝	26	26¼	- ⅛
Ga Pac	11	2391	26⅜	25⅞	26⅜	+ ⅛
Gerber	7	75	24½	23¾	24	- ¾
Getty	9	403	94¼	92¾	94¼	+ 1⅜
Gib Fin		127	9	8⅝	9	+ ⅛
Gid Lew	6	260	33⅜	32½	33	- ¾
Gillette	7	244	30	29½	30	+ ¼
Ginos Inc		64	11⅛	10⅝	11	+ ⅛
Glob Mar	17	257	51¾	50¼	51⅛	+ ⅝
Goodrch	7	91	22⅝	22⅜	22½	
Goodyr	8	1258	u17⅜	16½	17¼	+ ¾

Dow Jones hier:

943.60 + 4.09

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Gould	8	770	22½	21⅜	22¼	+ ⅜
Grace	8	148	50⅞	50¼	50⅜	- ½
Granitv	5	13	12⅞	12⅞	12⅞	
Gt AP		224	5⅞	5¾	5¾	
GtW Fin	9	281	19½	18¾	19⅜	+ ¼
Greyhd	6	962	14⅞	14¼	14⅜	- ⅛
Gruman	11	92	26⅞	26	26⅞	+ ⅛
Gulf Wn	4	475	17¾	17½	17¾	+ ⅛
Gulf Oil	5	2922	44⅜	43¾	44⅜	- ⅜
Gulf Res	9	300	22⅜	21⅞	22⅛	
Gf SU	5	1309	11	10⅞	11	+ ⅛
Gulton	9	193	19¼	18¼	18⅞	+ ¼
Halbrtn	20	524	145⅞	143⅜	144	- 2⅜
Ham P	5	78	29¼	28¼	28¼	- 1
Hndlmn	7	75	13¾	13⅛	13¼	- ¼
Handy H	16	78	60	58¼	60	+ ¾
Hana M	5	92	33	32¾	33	
Hardee	8	88	26½	26⅜	26⅜	
Harnisf	24	135	15⅞	15¼	15⅞	+ ⅛
Harris C	19	451	52½	51¾	52⅜	+ ⅜
Hart SM	6	21	15⅞	15⅝	15⅝	
Hazltn	11	38	29	28¼	28½	- ¾
Hecks	7	35	17	16⅜	16⅜	- ⅝
Hecla	8	303	42¾	41	42¼	+ 1¼
Heinz HJ	8	62	44¾	43½	44¾	+ ½
Hel Cu	5	44	9¼	9	9⅛	- ⅛
Heller In	6	171	20¼	20⅛	20¼	
Helm P	25	312	43¼	d41	43¼	+ 1
Hercules	9	349	21⅜	20⅜	21¼	+ ¾
Hershy	6	28	24⅜	24⅛	24⅛	- ¼
Heublin	8	500	29¼	28¾	29	+ ⅛
Hew Pck	19	526	76⅞	75¾	76⅛	- ⅜
High Vlt	18	94	15¾	15½	15¾	+ ⅜
Hilton	10	336	40⅞	39⅝	40½	+ 1¼
Hobart	8	29	20	19¾	20	+ ¼
Hldy In	8	492	26⅜	26	26¼	- ⅛
Homstk	14	1465	78⅞	76½	77⅞	+ 1⅞
Honywl	9	407	91	89¼	90⅜	+ 1⅜
Hoov U	10	121	20	19⅝	19¾	+ ⅛
Horizon	74	104	9⅞	9½	9⅝	- ⅛

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Hosp Cp	20	259	49⅜	48¾	49¼	+ ⅜
Host Int	7	31	21	20⅞	21	+ ⅛
Hough M	8	7	34¼	34	34	- ⅛
Hous Feb	13	119	6	5¾	6	+ ⅛
Househ F	6	145	18⅜	18⅜	18½	- ⅛
Hous In	6	503	27	26¾	26¾	- ¼
Hud Bay		276	33¼	32¼	33¼	+ ½
Hughs T	16	1822	79⅞	78½	79¾	- ⅛
Humana	18	214	57	55¾	56¼	- 1
Hunt Ch	9	17	11⅜	11⅜	11⅜	
Hutt EF	6	243	41⅞	40⅞	41⅜	- ⅜
IC Ind	6	707	32¾	30⅞	31¼	+ ⅜
ICN		114	4⅞	4⅝	4⅞	
INA Cp	6	230	39¾	39¼	39¾	+ ¼
IU Int	4	490	20½	20	20¼	
Ideal B	6	155	30⅛	29⅝	29⅝	- ⅜
Ideal T	26	29	4¾	4⅝	4¾	
Imp Cp	8	315	29¾	29¼	29½	
INCO	7	2289	22	21⅜	21¾	- ¼
Inexco	25	350	47⅜	46½	47⅛	- ⅛
Inger R	10	158	73¾	72¾	73⅛	- ¾
Inlnd Stl	28	177	29⅜	28¾	29⅜	+ ⅜
Insilco	8	194	19¼	18⅞	19⅛	+ ⅛
Interco	7	8	50½	50¼	50¼	- ¼
Interlk In	3	21	26⅞	26½	26½	- 1
IBM	12	4640	66⅝	65½	66⅜	+ ½
In FlaF	12	117	20⅞	20¼	20¾	+ ⅛
Int Har		2889	31½	31	31¼	
Int MC	9	473	49	48	49	+ ⅜
Int Multif	8	569	18⅜	18	18¼	- ⅛
Int Pap	7	397	42	41½	41½	- ½
Int TT	6	937	29⅜	29⅛	29⅛	- ⅛
Ipco Cp		12	5	4¾	5	+ ⅛
IrvgBk	4	14	41	40½	40½	- ¼
Itek Cp	17	161	31	30⅜	30¾	- ¼
Itel C		361	13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
JWT Gp	8	19	24⅞	24¾	24¾	
Japan F		46	9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Jhn Man	10	296	26	25⅜	25⅞	+ ½
John Jn	12	590	77¼	76⅛	76⅜	- ⅜
Jn Con	12	167	31	30½	30⅝	- ⅜
Jon Lgn	7	29	11⅞	11¾	11⅞	
JonL pfS		z20	39½	39½	39½	- ½
Joy Mfg	12	221	52¾	52¼	52½	
KLM		7	29½	29	29½	+ 1
K Mart	8	1799	20⅛	19½	20⅛	+ ½
Kais Al	4	427	27⅛	26¾	26⅞	- ⅛
KaisrSt	12	154	44	43⅜	43⅞	+ ⅛
Kaneb	10	509	32¼	31½	31⅞	+ ⅛
Katy In	5	273	14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Kauf Bd	6	87	11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Kellogg	8	366	19⅛	18¾	19⅛	+ ⅛
Kenmtl	11	75	33⅜	32¾	32⅞	- ⅛
Kenecot	6	445	30¼	29¾	30¼	+ ¼
Kerr M	13	711	88⅛	86	87⅞	+ 1¾
Keys Int	19	31	31¼	31	31	- ½
Kidde W	5	21	39¼	38¾	39	
Kimb Cl	7	179	50⅞	49⅝	50⅜	- ⅜
Kings D	7	120	8½	8⅜	8½	+ ⅛
Kollmr	18	221	33	32⅜	32¾	- ⅛
Koppers	12	204	30½	29½	29½	- ⅞
Kroehlr		25	6½	6⅛	6½	+ ½
Kroger	7	82	22⅛	21⅝	21⅝	
LFE Cp	20	23	8⅞	8⅝	8⅝	- ⅛
LTV	4	3456	13½	13	13⅜	
LTV pf 5		1	48½	48½	48½	- ½
Lane Bry	9	17	19¼	19	19¼	+ ⅛
Lanier	15	35	37½	37	37¼	- ⅛
LawfCh	12	247	12⅝	12	12⅛	
Lear Sg	7	507	u31¾	30	31¾	+ 1⅜
Leaswy	9	80	u33½	33	33½	+ ½
Leh Val		59	1¼	1⅛	1⅛	- ⅛
Lehmn		178	14¾	14⅝	14¾	- ⅛
Lennar	6	63	33¾	33¼	33¾	+ ½
Levi Str	8	140	40¼	39¾	39⅞	- ¾
Levitz F	7	16	27⅝	27¼	27¼	- ⅛
LOF	10	72	24½	24½	24½	- ⅛
Lfemk	16	165	31½	30	30¼	- 1⅛
Lily Ell	11	746	50½	50	50½	
Linc Nat	5	107	39½	39	39¼	- ¼
Lionel	14	83	11⅛	10⅞	11	
Lilton	9	929	65⅞	64⅜	65¾	+ ⅛
Lockhd	87	358	30⅜	29½	29½	- ⅞
Loctite	11	78	29¾	28½	29	- ⅜
Loews	5	317	78	77	77⅜	- ⅛
Lon Star	6	46	34¾	34⅜	34¾	
La Land	13	906	59¾	57⅞	59¾	+ 1⅛
La Pac	11	87	24	23⅝	23⅞	- ⅛
Lubrizol	14	807	78⅛	77¼	77¾	+ ⅛
Lucky S	7	3644	15	14½	15	+ ⅛
Lukens	17	19	13⅜	13	13	- ⅛
MCA Inc	9	283	53	52¼	53	+ ⅛
MGIC	8	247	28⅝	28	28⅜	- ⅛
MGM Htl	13	374	14½	13⅞	14¼	+ ⅛
MacDon	7	42	6⅞	6⅝	6⅝	
Macke	8	237	13⅜	13⅜	13⅜	
Macmil	9	234	14¾	14¼	14½	+ ⅛
Macy	7	734	46⅛	45½	45½	- 1
Mad Fd		77	24¼	23¾	23¾	- ⅝
Magic C	38	88	9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
MgfAst	9	324	23	22½	23	+ ⅛
Manh In	3	49	7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Mfr Han	4	270	29⅛	28⅝	29⅛	+ ⅜
Mapco	10	256	47⅜	46	46	- 1⅜
Mar Oil	11	307	67¾	66⅛	67½	+ 1⅜
Mar Mid	4	52	17⅜	17	17⅛	- ¼
Marion L	22	75	17⅞	17½	17¾	+ ⅛
Mariot	14	464	36¼	35⅝	35⅝	- ¾
Mrsh Mc	10	451	65⅞	64½	64½	- 1¼
Mrsh F	11	320	15⅞	15	15⅞	+ ⅛
Mart Ma	8	274	60⅝	59½	60⅝	- ⅛
Mary K	16	89	31¾	30¼	30⅝	- 1¼
Masco	11	235	30½	30	30½	+ ⅛
Masonit	13	200	27¾	27¼	27¾	+ ⅛
Mass F		517	5⅜	5¼	5⅜	
Mas Cp		23	15¼	14¾	14¾	- ½
Mattel	11	695	13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
May DS	7	193	26¼	26⅛	26⅛	- ⅛
Mays J	17	15	3⅛	3	3⅛	- ⅛
Mayt

Il n'y a plus de lune de miel entre le monde des affaires et le gouvernement

Si le monde des affaires et le gouvernement ne se regardent pas nécessairement comme des chiens de faïence, ce n'est plus l'entente cordiale qui prévalait il y a deux ans alors que des douzaines de présidents de compagnies collaboraient avec le gouvernement à des études sectorielles, phases un et deux.

A cette époque, le premier ministre Pierre Elliot Trudeau semblait courtiser de bon gré les

FRED HARRISON
Financial Post News Service

leaders du monde des affaires, en en invitant une vingtaine à des pourparlers réguliers à Ottawa.

Les pourparlers sectoriels ont pris fin et il en est résulté bon nombre de projets mais peu de réalisations concrètes, sauf peut-être le groupe de travail de Nova Corp., que dirige Robert Blair, et qui s'apprête à déposer un dossier de recommandations définitives.

Si le premier ministre a frayé avec quelqu'un du monde des affaires, de date récente, ce n'a été qu'avec le président du conseil de Dome Petroleum, M. Jack Galagher, et qu'avec le président de Panartic Oils Ltd., M. Charles Hetherington. Tous deux l'avaient invité socialement à visiter leurs établissements de l'Arctique il y a quelques semaines, lorsqu'il avait manifesté le désir d'aller dans le Grand Nord canadien.

Maintenant que les consultations, à la mode de la dernière décennie, en sont à leur plus bas, on estime dans les deux camps que la suspicion mutuelle a plus que jamais repris le dessus.

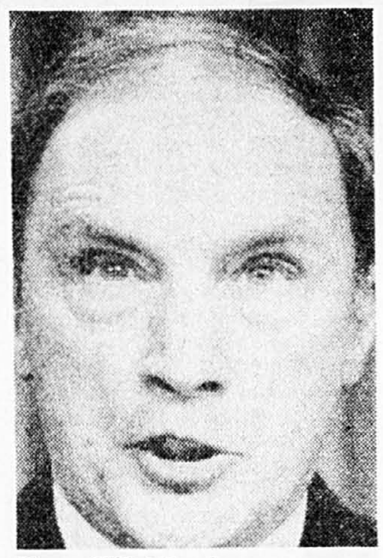
Pour certains libéraux haut placés, les poids lourds du monde des affaires appartiennent au «groupe du Financial Post»... Allusion pernicieuse aux sondages préélectoraux que le Post avait entrepris auprès des chefs d'entreprise en 1979 et 1980. Près des trois quarts d'entre eux avaient alors indiqué qu'ils voteraient conservateur.

Bien entendu, le bruit court maintenant chez les chefs d'entreprise que, s'ils doivent s'attendre à quelque chose de la part d'Ottawa, c'est sûrement au pire.

Le budget fédéral approche, de même que de nouvelles initiatives relatives à l'énergie, et l'un des grands de Bay Street a eu cette réflexion: «Je crois que nous devons nous attendre à un mois très désagréable».

Publiquement, à tout le moins, aucun des deux camps ne tient à faire une tempête de ce qui est surtout un désaccord privé. En public, les porte-parole du monde des affaires soutiennent qu'il s'agit d'une impasse provisoire. Ceux d'Ottawa, comme le sénateur Bud Olson, ministre d'Etat au Développement économique, prônent encore l'expansion économique via celle du secteur privé. Privément, la chanson est bien différente.

Dans les milieux gouvernementaux, les hommes politiques expriment souvent ce grief: «Ecoutez, depuis 1974, nous avons tenté de plaire au monde des affaires avec les budgets Macdonald, la modération, le Bureau d'expansion économique: on nous a craché au visage.»



Pierre Elliot Trudeau
Malgré les milieux des affaires...

Lors des dernières élections fédérales, les libéraux ont appris qu'ils pouvaient compter sur le vote populaire malgré l'opposition des affaires. Comme le dit Pierre Deniger, ancien avocat de compagnie et aujourd'hui député libéral: «Le vote d'un patron ne vaut toujours pas plus que celui d'un syndiqué». Bien entendu, les ouvriers sont toujours plus nombreux que les patrons. C'est douloureusement vrai du côté des sociétés.

«Il faut reconnaître, déclare Alfred Powis, président du conseil de Noranda Mines, qu'un budget généralement accepté des hommes d'affaires constituait l'enjeu particulier des dernières élections.»

Powis, qui a fréquemment participé aux consultations entre le gouvernement et l'industrie, est toutefois d'avis que d'autres facteurs sont présentement en jeu. «Pour un, dit-il, le gouvernement inscrits son ordre du jour et ne tient plus tellement à connaître l'avis du monde des affaires.»

Pour Gordon Sharwood, de Sharwood and Co., le monde des affaires lui-même semble ne pas vouloir rétablir des contacts avec le gouvernement. «Il n'y a rien qui incite au lobbing, dit-il. Mais ça pourrait changer lorsque MacEachen déposera son horrible budget».

Bruce Doern, directeur de la Faculté d'administration publique de l'Université Carleton, croit pour sa part que les participants aux consultations d'autrefois — gouvernement, hommes d'affaires, travailleurs — «sont peut-être tout simplement fatigués». Il ajoute qu'avec des questions comme la constitution et l'énergie à l'ordre du jour, c'est peut-être le bon moment d'une pause dans les pourparlers relatifs à l'industrie. Doern n'en est pas tout à fait sûr, puisqu'il a des réserves. «Ça ne me surprendrait pas, dit-il, s'il y avait présentement des consultations hautement stratégiques avec des gens en qui les libéraux ont confiance».

Quoi qu'il en soit, il est clair que les élus fédéraux ne font aucun effort spécial pour se rapprocher de l'industrie.

«En toute justice, reconnait Jack MacLeod, président de l'Association canadienne du pétrole, je dois dire que les problèmes qui nous confrontent sont les mêmes sacrés problèmes que nous connaissons depuis 1973.»

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	Revenus bruts ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
Peerless Rug (tapis) Mont., Qué. 1er sem. 30 août	360	1,500	−76%			
	0.18	0.73		46,200	45,000	+2%
Crown Trust (fiducie) Tor., Ont. 9 mois 30 sept.	4,000	1,400	+185%			
	4.84	1.33		45,800	37,100	+23%
Inglis Ltd. (app. ménager) Tor., Ont. 9 mois 30 sept.	988	3,240	−69%			
	0.75	2.46		127,000	114,900	+10%
Procter Gamble (détergent) Cincinnati, Ohio 1er trim. 30 sept.	194,400	185,700	+4%			
	2.35	2.25		2,910,000	—	—
New York Times Co. (publication) NY, NY 9 mois 30 sept.	29,869	24,781	+20%			
	2.48	2.09		530,866	468,998	+13%
Phelps Dodge (mines) NY, NY 3e trim. 30 sept.	(11,600)	19,200	—			
	—	0.86		284,800	299,700	−4%
Falconbridge Nickel (mines) Tor., Ont. 9 mois 30 sept.	61,500	67,500	−8%			
	11.38	12.70		614,600	567,300	+8%

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)
comptant 857-858
à terme 887.50-888
ventes 23,300 tonnes
ETAIN (qualité ordinaire)
comptant 6810-6820
à terme 6865-6870
ventes 1,365 tonnes
ETAIN (qualité supérieure)
comptant 6810-6820
à terme 6865-6870
ventes aucune
PLOMB
comptant 354-356
à terme 370-371
ventes 10,250 tonnes
ZINC
comptant 331.50-331.75
à terme 342-342.50
ventes 5,575 tonnes
ALUMINIUM
comptant 668-669
à terme 695-696
ventes 4,150 tonnes
NICKEL
comptant 2740-2745
à terme 2781-2785
ventes 606 tonnes

LES OBLIGATIONS

par la Presse Canadienne

	Prix	Rend.	Chang.
Canada 8½ Feb 1-81	99.10	11.80	- -
Canada 8 Oct 15-82	92.00	12.72	- -
Canada 11¾ Dec 15-82	98.30	12.67	+10
Canada 4½ Sep 1-83	83.00	11.69	- -
Canada 13¾ Mar 15-83	102.00	12.73	- -
Canada 10 Jun 1-84	92.12	11.79	+ ⅛
Can 13¾ Mar15-85-90	105.50	12.09	+ ¼
Can 13 May 1-85-90	102.25	12.33	+ ¼
Canada 13¾ Mar15-00	103.00	13.27	- -
Canada 13 May 1-01	99.75	13.04	+ ¼
Canada 9½ Oct 1-01	76.50	12.74	+ ¼
Canada 11¾ Feb 1-03	91.50	12.91	+ ¼
Canada 10½ Oct 1-04	82.25	12.91	- -
PROVINCIALES			
BC Hyd 10 Jan 2-00	77.25	13.30	- -
Manitoba 10 Dec 5-99	77.25	13.30	- -
NB Ele 10¼ Dec 21-03	76.25	13.30	- -
NfldLabHy 10 Jun27-03	76.75	13.30	- -
Nfld 13⅜ May 15-86	99.50	13.50	- -
NS Pow 9⅜ Jan 10-03	74.00	12.95	- -
Ont Hy 13¼ Mar15-85	100.50	13.08	- -
Ont Hy 10 May 10-09	77.00	13.25	- -
Ont Hy 13¼ May 14-10	99.50	13.30	- -
Que Hy 11 Oct 15-04	82.75	13.42	- -
QueHy 14 Apr15-85-90	102.50	13.52	- -
INDUSTRIELLES			
Bell 11 Oct 15-04	82.25	13.50	- -
Fst Cdn 11½ Aug 15-85	93.25	13.44	- -
CIBC 10.10 Jun 15-84	90.00	13.70	- -
Cons Gs 10.45 May 1-99	78.50	13.70	- -
J Labatt 11⅛ Oct 1-99	83.00	13.65	- -
Shell 9⅜ Mar 15-03	72.25	13.25	- -

LES DEVISES

(PC) — Voici les taux des **devises étrangères** tels que fournis par la **Banque de Montréal**. Les cotes sont en **monnaie canadienne.**

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une **banque à l'autre.** x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.	Rand	$1.5800
Allemagne O.	Mark	$0.6285
Ar. Saoudite	Rial	$0.3540
Australie	Dollar	$1.3725
Autriche	Schilling	$0.0892
Bahamas	Dollar	$1.1760
Belgique	CNV Franc	$0.039300
Bermudes	Dollar	$1.1760
Brézil	Cruzeiro	$0.0206
x-Bulgarie	Lev	$1.3790
Caraibes	Dollar	$0.4365
Chine	Renminbi	$0.8115
x-Colombie	Peso	$0.0241
Danemark	Couronne	$0.2045
Espagne	Peseta	$0.01560
Etats-Unis	Dollar	$1.1694
France	Franc	$0.2710
Grèce	Drachme	$0.0274
Hong Kong	Dollar	$0.2325
x-Hongrie	Forint	$0.03662
Inde	Rouple	$0.1550
Irlande	Livre	$2.3500
Italie	Lire	$0.001320
Jamaique	Dollar	$0.6625
Japon	Yen	$0.005570
Koweit	Dinar	$4.3910
Mexique	Peso	$0.0505
Norvège	Couronne	$0.2380
Nlle Zélande	Dollar	$1.1475
Pays-Bas	Florin	$0.5625
x-Pologne	Zloty	$0.03908
Portugal	Escudo	$0.0231
x-Roumanie	Leu	$0.2572
Royaume-U.	Livre	$2.8628
Singapour	Dollar	$0.5630
Suède	Couronne	$0.2775
Suisse	Franc	$0.7045
x-Tchécosl.	Couronne	$0.2300
Trinidad-T.	Dollar	$0.4930
x-URSS	Rouble	$1.8073
Venezuela	Bolivar	$0.2718

Les cotes sont en **devises canadiennes.**

MARCHÉ DES VALEURS À TERME

(TRANSACTIONS TORONTO-MONTRÉAL COMBINÉES)
par la PRESSE CANADIENNE

Bons du Trésor 91 jours

	Prix Int. Haut	Bas	Régl.	Var.	Ouv.
Déc. 80	97.105	97.100	97.100	—	54
Mars 81	97.100	97.100	97.100	.020	19

Total ventes: vend 22; jeudi 14
Total int. Ouvert: jeudi 73--4
Limites quot. de prix: $0.150 en plus ou moins avant cours à terme.
Obligations du Canada, 18 ans, 9 pc, $100,000.

Prix Int.

(Fractions de 1-32e de pour cent)	Haut	Bas	Régl.	Var.	Ouv.
Déc. 80	71-28	71-18	71-27	11	55
Mar 81			71-28	08	19
Jun 81			71-28	16	1

Total ventes: Vend 23; jeudi 52.
Total int. ouv.: jeudi 75 21.
Limites quot. de prix: 64-32 sup. ou inf. avant cours à terme.

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

MONTRÉAL

Volume:

Vendredi	911,000
Jeudi	994,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	157	168
gains	49	32
Pertes	58	90
Inchangées	50	46
Hauts 80	0	5
Bas 80	2	3

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
100,500	Placer	27½	—¾
45,650	Dumont	1.19	inch.
37,400	Hud Bay Mining	38¾	+¾
36,060	Calgary Power A	19¾	+¼
33,595	Lynx Cda Expl	1.65	+.09
32,000	Americ Mines	.52	+.02
29,000	Massval	.78	+.03
23,200	Que Explorers	1.80	+.09
22,375	Cons Imp Res	2.25	−.09
21,100	Cadillac Expl	8½	inch.

TORONTO

Volume:

Vendredi	6,036,000
Jeudi	7,847,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	729	727
Gains	219	147
Pertes	291	377
Inchangées	219	203
Hauts 80	14	37
Bas 80	10	14

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
125,232	Mitel	18¾	—⅛
117,929	Inco	25¾	—⅜
105,090	Guit Cda	29⅞	—⅜
92,816	Cdn Cable B	15¾	—½
67,184	Calgary Power A	19¾	+⅜

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
321,040	New Senator	1.38	+.11
113,600	Dejour	1.90	+.14
95,700	Domn Expl	1.28	+.10
82,500	CME	4.10	+.35
77,750	Sunburst	.92	−.03

NEW YORK

Volume:

Vendredi	41,220,000
Jeudi	49,200,000

Faits saillants:

	VENDREDI	JEUDI
Actions trans.	1,892	1,915
Gains	721	376
Pertes	756	1,177
Inchangées	415	362
Hauts 80	32	57
Bas 80	13	15

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 Ind.	935.58	947.35	931.06	943.60	+4.09
20 Trp.	371.06	375.93	367.66	373.47	−0.38
15 Sv.P.	112.74	113.36	112.20	112.74	−0.19
65 Co.	358.20	362.40	355.96	360.57	+0.62

Indices Standard & Poor's

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Ind.	148.59	145.67	147.82	+0.44
20 Trans	23.10	12.61	12.77	−0.03
15 Sv.P.	52.04	51.30	51.67	−0.04
40 Fin.	12.85	12.61	12.77	−0.03
500 Comp.	130.55	128.04	129.85	+0.32

L'OR

Le prix de l'once d'or hier à Londres, était coté en dollars américains à $634.00 — à Paris à $649.18 — à Francfort à $630.00 — à Zurich à $633.50 — à Hong Kong à $625.81.

FONDS MUTUELS

Institute Members		RoyFnd Inc	4.69
AGF Group		Universal Group	
Amer Grwth	9.55	Equity	15.58
Cdn Gs Egy	11.11	Income	4.09
Cdn Sec Gth	12.19	Internatnl	5.51
Cdn Trusteed	3.99	Resource	9.58
Corp Invest	8.07	Non-Members	
Corp Inv Stk	16.33	nAltamira Fd	6.22
Gwth Equity	6.77	Assoc Inv	10.38
Japan	17.22	vBeaucanagx	6.84
nMMF 10.28p	10.00	Canagex Gr	
Option Equity	5.30	vHypotheq	9.66
Special	11.53	vObligatns	8.19
Bolton Tremblay		xComp Cap	9.47
Cda Cumul	13.57	vnComCp Mtg	9.57
Income Fund	9.54	Co-op Trust Gr	
Internatnl	12.35	vnCo-op Fnd	16.23
Pld Resources	12.91	vnLandmk	19.04
Taurus	15.88	Desjardins Gr	
Calvin Bullock Gr		yActions	13.86
Acrofund	2.95	vHypothèq	4.14
yBanner Fnd	7.26	vInternatnl	11.05
CIF	6.45	yObligatns	4.21
CIF Income	9.69	yQuebec	6.80
Central Group		nvSpec	10.47
vCam Gwth	8.55	Dixon Krog Gr	
vCompound	8.73	Dixon, Krog	18.16
vDividend	9.10	Heritage	4.97
vFund 4000	6.21	Vanguard	13.88
vIntl Engy	3.22	yDomequity	18.36
vIntl Gwth	6.03	yDomin Comp	14.67
vIntl Income	3.92	Dreyfus Group	
vNat Res Gth	7.01	yInc	16.24
vNorthn Egy	6.08	yInternatnl	24.05
yRevenue Gth	4.26	Executv Intl	1.31
yUnivest	8.24	xFld Trend	31.59
CSA Mgmt Gr		nFst Cdn Mtg	9.82
Goldfund	6.97	Fiscon Fnd	6.15
Goldtrust	7.38	Harvard	15.54
Confed Group		Industrial Gr	
Calphin Eqty	7.32	Indust Amer	3.82
yDolphin Mtg	4.83	Indust Div	7.25
Cundill Group		Indust Eq	12.32
vSecurity	9.35	Indust Gth	7.87
Value	7.78	Indust Incom	8.26
Dynamic Group		Indust Pens	32.65
ynDyn Amer	6.69	Keystone Gr	
yDyn Fnd	17.02	xCus K-2	6.67
ynDyn Incom	5.62	xCus S-1	18.89
Eaton-Bay Group		xCus S-4	9.67
Commwth	22.94	xLex Rsrch	19.03
Dividend	5.21	xManhatn	4.26
Growth	8.28	xMaritime Eq	4.23
Income	3.60	Marlborough	10.68
Internatnl	7.82	nNatrusco	23.78
Viking	9.84	NW Group	
Guaranty Trust Gr		Canadian	9.24
ynInv Equity	13.16	Equity	13.81
ynInv Income	3.83	xOne Wm St	19.26
ynMortgage	9.59	xOppenhmr	11.14
Guardian Group		Pemberton Gr	
Enterprise	1.82	nPacific Div	8.14
Grouped Inc	6.12	nPacific Ref	5.94
yGwth Fund	24.13	nPacific US	7.42
North Amer	9.16	PHN Group	
Mutual Acu	7.97	yBond	8.88
Sec Income	9.88	yCanadian	15.79
World Equity	8.43	yDiv Income	11.21
Investors Group		Fund	23.51
yBond	4.22	yPooled	49.29
yDividend	8.06	nyRRSP	25.31
yGrowth	18.13	PMF Managmnt	
yInternatnl	10.79	nPension Mu	13.05
yJapan	11.81	nKanadu Fd	9.06
yMortgage	4.60	nPutnam	14.20
yMutual	8.01	Pret et Revenu Gr	
yProvidt Stk	10.85	American	14.16
yRetiremnt	12.11	Canadian	9.42
vnJones Hewrd	5.21	yFonds H	4.73
Montreal Trust Gr		Retraite	10.07
yEquity	24.30	Sterling Group	
yIncome	7.36	Equity	9.11
yInternatnl	11.35	yMortgage	4.69
yMortgage	9.39	ySynchrovest	7.81
Principal Gr		xTech	13.68
yCollective	14.05	yTradex	6.04
yGrowth	7.65	Trans Canada Gr	
yVenture	7.44	A	6.45
yBond	2.87	B	68.40
Prudential Gr		C	12.16
Growth	11.00	United Group	
Income	4.54	Accumula	7.32
ySask Dev Fd	4.52	Accumul R	9.12
Scotiafund Gr		American	2.55
Scotiafund	1.82	vCont Mortg	4.96
Scotiafnd Mtg	.95	xdHorizon	6.13
		Security	4.12
Templeton Gth	8.89	Venture	7.01
United Bond Shre		Venture Ret	11.60
RoyFund	14.50	nvWaltaine	28.34
		Western Gwth	7.57

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des **denrées** transmis par le ministère fédéral de l'**Agriculture:**

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $1.58¾; No. 93, $1.59¾ prix de vente, $1.59¾; prix de gros moyen aux détaillants, $1.67-$1.74.

Fromage cheddar: blanc, $1.63¾; coloré, $1.63⅞.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, $2.13 le kg; pour nourrissage, $1.20 à $1.32 le kg; lait de beurre en poudre: $1.65 à $1.76; pour nourrissage: $1.08 à $1.10 le kl; petit lait en poudre: $0.36 à $0.40 le kg; petit lait de nourrissage: $0.30 à $0.31 le kg; lait évaporé: $23.55 à $23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.20⅞¢; A-gros, $1.13⅜; A-moyens, $1.04½; A-petits, $0.83¾.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.18; A-gros, $1.11; A-moyens, $1.02; A-petits, $0.81; A-très petits, $0.39.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $3.80 à $4.00 les 50 lb; $1.85 les 20 lb; $0.95 les 10 lb. Lavées: $5.00 à $5.50 les 50 lb.; I.P.E., $4.65 à $5.00 les 50 lb; $2.25 à $2.35 les 10 lb; $1.15 à $1.25 les 10 lb!

VOUS COUVREZ BIEN VOTRE MARCHÉ

AVEC LES ANNONCES CLASSÉES DE

la presse

285-7111

LES AURIFÈRES

Fermeture
Afrique du Sud (Adr's $U.S.)

	Offre	Dem.
Anglo Amer. Gold	127¾	130
Blyvooruitzicht	24¾	24¾
Bracken	5	5¼
Buffelsfontein	61¼	61½
De Beers Cons.	12	12¼
Doornfontein	26½	27½
Durban Deep	46¾	48¼
East Driefontein	38	38¾
E.R.P.M.	32	33½
Elsburg	7½	7¾
Free State Geduld	84	85
Grootvlei	13¾	14¾
Harmony	26¾	27¼
Hartebeesfontein	100	103
Kinross	16½	17
Kloof	47¼	47½
Leslie	4¼	4¾
Libanon	32½	33½
Loraine	9¼	9¾
Marievale	8	8¾
President Brand	66½	67¼
President Steyn	64	64¼
Randfontein	95	98
Rustenburg Platinum	7¼	7¾
S.A. Land	13	13¼
St. Helena	50¾	51½
Southvaal Holdings	37¼	38¾
Stilfontein	30¾	31¼
Vaal Reefs	93	93½
Venterspost	23¼	24¼
Welkom	24¾	24¾
W. Driefontein	103½	104¼
W. Rand-Cons.	7¾	8¼
West Areas	11¼	11¾
West. Deep	70	71
West Holdings	108¼	109¼
Winkelhaak	37	38½
Wit Nigel	3¾	3¾

Par P.H. Deacon, Hodgson Inc.

TITRES AU COMPTOIR

Valeurs	Ventes	Haut	Bas
Abino	4000	105	105
Abitibi	5000	27	27
Albermont	1000	50	50
Amos	5000	38	38
Arjon	2000	33	33
Atlas Yk wts	3000	45	45
Band-Ore	2550	250	237½
Black Cliff	1300	225	225
Brominco	1900	56⅛	54
Brosnan Cdn	13700	145	120
Camindex	5000	53	53
CDC	400	$20⅛	20⅛
Cane Cons	3000	95	90
Captain Mns	11000	20	20
Cartier Qbc	5000	27	27
Cincinnati Porc	10000	68	60
Cons Copper-Lode	100	225	225
Coronation Gold	10000	80	78
Creckingstone	1500	140	140
Duport	2000	135	135
E Bay	1600	45	45
Edomar	500	65	65
Gaspesie	8500	28	25
Genstar	1000	$42	42
Global	100	$31	31
Gordon Lebel	7000	12	12
Kewagama	3500	425	425
Langis	3000	30	30
Macdonald	4500	150	145
McFinley	14000	65	60
Mistango	10000	15	15
Morono	2000	10	10
N Lorie	4000	17	17
N Ungava	5500	90	80
Parquet	5000	52	48
Portfield	1000	10	10
R Malartic	5500	70	70
Richelieu	1000	250	250
Scintilore	5300	390	375
Shalunee	1000	300	300
Sobiga	1000	175	175
Starratt	1000	37	37
Tex Sol	5000	28	28
Thomson	1000	$23	23
Vedron	200	110	110
Waite Du	5000	18	18
Walex	3000	$26	26
Warren	2500	312½	312½
W Quebec	2500	270	270
Zahany	10000	275	275
Zenmac	2000	75	75

FRUITS LÉGUMES

(PC) — Prix payés au marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'**Agriculture du Québec:**

FRUITS

Pommes: (Prix minimum net vendu et livré aux détaillants); McIntosh, Wolf River et la Cortland: $11.00 le celi-pack, grosseur 140; $11.50 grosseur 120; $9.25 pour 12 cellos de 3 lb; $9.25 pour 4 cellos de 4 lb; $9.75 pour 8 cellos de 5 lb; $6.00 pour 4 x 4 pintes ordinaires; $6.50 pour les 4 x 4 pintes enveloppées; $8.00 le mineau en vrac. Spartan et Empire: $2.00 de plus que la McIntosh, sauf pour les 4 x 4 pintes qui sont $1.00 de plus. Prix minimum net vendu et livré aux grossistes: diminuez de 12.5 p.c. du prix du détaillant.

Régions à plus de 180 milles de Montréal: ajoutez $0.50. Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

LÉGUMES

Ail en tresse: $2.00 à $8.00 la caisse de 12 unités.

Betteraves: moyennes, $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb; grosses, $1.00 à $1.50 le 25 lb; grosses, $2.50 le 50 lb; $3.50 pour 12 sachets de 2 lb; petites: $3.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: $7.50 à $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités.

Carottes: $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; $5.00 à $5.50 en sacs de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; $5.00 à $5.50 la caisse de 30 pqts; grosses: $4.50 à $5.00 le sac de 50 lb.

Carottes mini: $4.50 à $5.00 la caisse de 20 sachets de 12 oz.

Chicorée: $3.50 à $4.00 pour 12 à 16 unités.

Choux de Bruxelles: $5.00 à $6.00 les 12 casseaux de 10 oz.

Choux chinois: $3.00 la caisse de 12.

Choux-fleurs: $6.00 à $7.50 pour 12.

Choux rouges: $3.00 à $3.50 la caisse de 12.

Choux de Savoie: $3.50 à $4.00 la dz.

Choux verts: ordinaires, $2.50 à $3.00 la caisse de 50 lb; $2.25 à $2.75 le sac de 50 lb; petits, $2.00 à $2.50 les 50 lb; gros, $2.25 à $2.75 le sac de 50 lb.

Citrouilles: $5.00 à $6.50 la dz.

Epinards: $4.00 à $6.00 les 12 sachets de 10 oz.

Fèves romaines: $7.00 à $8.00 pour 20 lb.

Laitue Boston: $3.00 à $4.00 la caisse de 16; Iceberg: $3.00 à $3.50 la caisse de 18 unités; Iceberg préréfroidie, $3.50 à $4.00 les 18 unités.

Navets blancs: $3.00 à $5.50 le sac de 25 lb.

Oignons: jaunes gros, $8.00 à $10.00 le 50 lb; jaunes moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb; $1.10 à $1.25 le sac de 10 lb; $2.50 à $3.00 le 25 lb; $6.00 à $6.75 pour 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; jaunes petits, $0.65 à $1.00 le 10 lb; rouges: $4.50 à $5.00 le sac de 50 lb; $0.75 le sac de 10 lb.

Panets: $7.50 à $8.00 le 12 sachets de 2 lb; $5.00 les 20 lb.

Persil: $1.50 pour les 12 pqts.

Poireaux: $2.00 à $2.50 la boite de 12.

Radis: $2.75 à $3.50 la caisse de 30 sachets de 6 oz; $2.75 à $3.50 les 12 sachets de 16 oz.

Rutabaga: $3.25 à $4.00 pour 50 lb; gros, $1.50 à $2.00 le 50 lb; $2.00 le sac de 25 lb.

Scarole: $3.00 à $4.00 pour 12 à 16 untiés.

Tomates roses: $8.00 à $10.00 la caisse de 20 lb; rouges, $8.00 à $10.00 la caisse de 20 lb; de serre.

Pommes de terre, arrivages: 150,000 lb.

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Contrat de 100 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Déc. 80				638.00
Mars 81	656.00	665.50	656.00	662.00
Juin 81	685.00	688.00	685.00	687.00
Sept. 81				710.00
Déc. 81				733.90

Volume de jeudi: 34 contrats.

FACILE!

En commandant votre petite annonce à **285-7111,** vous n'avez qu'à donner le numéro de votre carte CHARGEX

MARCHÉ DES OPTIONS — Chicago

suite de la page A 14

Option et prix	Nov.	Fév.	Mai	Ferm.
SupOilp 190	2¼	a	b	217¼
SupOil 200	25½	34	a	217¼
SupOilp 200	5⅛	a	a	217¼
SupOil 220	14½	23½	32	217¼
SupOilp 220	14¼	a	a	217¼
SupOil 240	7	14	22⅞	217¼
SupOilp 240	25	a	a	217¼
Syntex 45	13¼	a	b	57⅛
Syntex 50	9	a	11½	57⅛
Syntexp 50	⅜	a	a	57⅛
Syntex 60	3⅛	4¾	6⅛	57⅛
Syntexp 60	5⅜	6	a	57⅛
Tektrnp 60	2⅜	4¼	a	61¼
Tektrn 70	1⅜	3½	a	61¼
Tektrnp 70	9	10	a	61¼

	Jan	Apr	Jul	
Alcpe 70	2¼	4¾	a	68
Alcoa 80	¾	1¾	a	68
Am Exp 40	a	1¼	a	34
Am Tel 45	5⅜	b	b	50⅞
Am Tel 50	2 3-16	2⅜	3⅜	50⅞
Am Tel 55	½	1	1⅜	50⅞
Atl R 40	20	a	b	59⅞
Atl Rp 40	1-16	a	b	59⅞
Atl R 45	15½	17	b	59⅞
Atl R 50	11¾	12¾	b	59⅞

ÉCONOMIE ET FINANCES

Le moment est propice pour un accroissement de la présence du Canada dans le Pacifique

■ Longtemps négligées, les relations commerciales et les échanges culturels entre le Japon et le Canada semblent prendre une toute autre importance depuis le déclin de l'emprise américaine dans le monde, et l'émergence de nouvelles zones d'influence.

HUGUETTE LAPRISE

«Nous venons à peine d'amorcer un nouveau type de relations avec votre pays, précise M. Masahura Kohno, du ministère des Affaires étrangères du Japon. Je dois admettre, poursuit-il, que lorsque la situation internationale est stable, nous avons tendance à «négliger» ces relations. Les événements internationaux des dernières années ont modifié le rapport de forces. Il faut que les principaux alliés du «monde libre» collaborent étroitement avec les États-Unis, qui ne peuvent plus être seuls, et votre pays peut jouer un rôle important dans la zone du Pacifique».

Priorité au commerce

Mais avant de dessiner un cadre géopolitique, le Japon et le Canada doivent amortir des difficultés qui vont de l'incompréhension de part et d'autre des deux cultures jusqu'aux tensions créées par le commerce bilatéral. Bien qu'enlignées il y a quatre ans par la signature d'une entente culturelle et d'un cadre de coopération économique, les relations viennent à peine de prendre un tournant.

Pour le moment, deux éléments dominent: les Japonais se disent prêts à investir au Canada non seulement dans l'exploration des ressources énergétiques, mais aussi dans les secteurs manufacturiers qui vendent leurs marchandises dans tous les pays du monde. A l'endroit des produits manufacturés canadiens, ils se montrent pleins de bonne volonté, et insistent pour que les industriels canadiens offrent un «article original, unique» s'ils veulent vendre sur le marché japonais.

On n'est pas tendre

Cette réaction apparaît à plusieurs très constructives. Mais, Bruce Rankin, ambassadeur du Canada à Tokyo, se montre pessimiste. Avec son franc-parler d'Irlandais, l'ambassadeur natif d'Alberta déclare: «Je ne crois pas que ce marché soit jamais ouvert aux produits manufacturés étrangers. A moins que les Japonais soient totalement incapables de les fabriquer eux-mêmes. On nous sert beaucoup de «lip service» (verbiage poli).

Bien qu'après les négociations sur le commerce multilatéral (Tokyo Round), les barrières tarifaires aient été abolies dans le cas la plupart des produits (à l'exception des médicaments, des télécommunications et des aliments), le Canada et les industriels canadiens font face à des barrières non-tarifaires. Ils se plaignent de plus, qu'au Japon, il y a des orientations administratives qui permettent de bloquer l'importation d'un produit au Japon.

Du côté du Japon, on n'est pas plus tendre à l'endroit du Canada et les critiques englobent même le système confédératif et l'existence de 11 gouvernements.

«Nous aimerions savoir ce que le cabinet de M. Trudeau a dans la tête, souligne Kazuo Ogura, directeur de la division économique des Affaires nord-américaines au ministère des Affaires étrangères du Japon. «Quelle politique vont-ils formuler», demande-t-il, en parlant de nos amis canadiens».

Gagnants en jours-hommes

Ces «amis» s'observent d'une rive à l'autre du Pacifique en jaugeant leur balance commerciale. Le Canada accuse un important surplus; le Japon, un déficit.

Pour sa part, le Canada se plaint parce que son surplus est accumulé grâce à la vente de ses ressources naturelles et non de ses produits manufacturés.

Du côté du Japon, on laisse perçer une certaine indifférence face à ce déficit. «Ce surplus du Canada nous importe peu car nous ne considérons que notre balance commerciale globale. Nous ne faisons pas de requête spéciale pour obtenir que le Canada achète davantage nos produits», rétorque Kiyoshi Tanigawa, de la division des affaires économiques internationales de MITI (ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie).

A cela, l'ambassadeur Rankin réplique: «Lors des rencontres que nous avons, les Japonais ramènent sans cesse la question de leur déficit. Mais moi, je dis qu'ils ont un surplus en jours-hommes».

Pendant le premier trimestre de 1980, les exportations du Canada au Japon se sont chiffrées à $1,130 millions et les importations à $485 millions.

La tendance à la hausse de 10 p. cent dans le commerce bilatéral se maintient depuis 1976, bien qu'il y ait eu une légère baisse de l'achat de produits japonais par le Canada cette année.

Reliée à cette question de balance commerciale, une drôle de querelle de chiffres et de définition de produits que l'ambassadeur Rankin traduit ainsi: «Nos données statistiques sont d'une certaine façon interprétées différemment. Par exemple, le porc. Nous le tranchons, nous l'emballons. Mais il ne figure pas dans la colonne «up grading» (améliorés et adaptés au marché japonais). Si les Japonais veulent que nous le fassions cuire dans nos propres cuisinières pour cela, nous le ferons...», ajoute-t-il avec irritation.

Pour sa part, M. Ogura prétend que la position canadienne est contradictoire. «Par exemple, nous importons, dit-il, des graines de colza de la Saskatchewan. Mais si nous voulons importer de l'huile de colza, les coûts de transport sont nettement discriminatoires par rapport à ceux des graines. Alors nous importons la céréale plutôt que l'huile».



télephoto UPC

Après le coup d'envoi que M. Trudeau a donné en 1976 aux relations Canada-Japon, la visite aux Communes, de feu le premier ministre Ohira, en mai dernier, leur faisait prendre un tournant pour les vingt prochaines années.

Le nationalisme canadien

En plus des problèmes quotidiens, des tracasseries causés par le va et vient des ressources et des produits entre les deux pays, le Japon surveille étroitement l'orientation que le gouvernement Trudeau donnera à sa politique économique. En tout premier lieu, il se montre préoccupé par son intervention dans les activités du secteur privé.

Intéressés de plus en plus dans les ressources énergétiques canadiennes, les Japonais s'interrogent aussi sur la teinte nationaliste que prennent les politiques du gouvernement de M. Trudeau. La réglementation canadienne sur les investissements étrangers (FIRA) revient sans cesse dans les conversations avec les hommes d'affaires et les fonctionnaires japonais. Elle est l'objet de sévères critiques. Pourtant en 1979, sur 21 demandes de mise sur pied au Canada d'entreprises contrôlées par les Japonais, 15 ont été acceptées, une seule refusée et cinq ont été retirées. Sur 18 acquisitions, 13 ont été autorisées, deux refusées et trois retirées.

Les restrictions sévères sur l'exportation de pétrole et de gaz canadiens préoccupent aussi les Japonais déjà impliqués dans l'exploration des sables bitumineux d'Arthabasca et du pétrole de la mer de Beaufort. Leurs risques d'investissement leur apparaissent plus grands s'ils se retrouvent dans l'incapacité d'exporter les produits plus tard.

«Nous comprenons ce nationalisme exprimé par le gouvernement et le peuple canadiens, déclare Toshihiro Tajima, adjoint au président de l'Industrial Bank of Japan, institution qui a investi dans le développement des sables. Nous y sommes même sympathiques. Mais il ne faut pas oublier que 80 p. cent des ressources énergétiques canadiennes sont entre les mains des firmes américaines. Les Canadiens doivent savoir que nous ne serons pas dans la même position qu'elles. Nous ne voulons pas contrôler, mais participer».

PUBLICITÉ-MARKETING

COLLOQUE DU CONFERENCE BOARD SUR LE MARKETING À NEW YORK

Les Américains remettent cette industrie en question

■ NEW YORK — L'industrie nord-américaine du marketin traverse présentement une période de remise en question qui entraine des réalignements parfois spectaculaires.

C'est ce qui se dégage d'une super-conférence sur le marketing tenue cette semaine à New York. Pendant trois jours, les motivations, aspirations et désirs de 250 millions de consommateurs nord-américains ont été scrutés à la loupe par le gratin de l'industrie américaine de la publicité et du marketing.

CLAUDE PICHER

Envoyer spécial de LAPRESSE

L'événement, organisé annuellement par le Conference Board depuis la fin des années 50, est une des plus importantes manifestations du genre au monde. Quelque 700 spécialistes en marketing ont déboursé $400 chacun (transposée en dollars canadiens, la somme de ces frais d'inscription frise le coquet montant de $350,000) pour entendre 90 conférenciers décortiquer de long en large les plus récents raffinements des techniques de marketing. Et pas du menu fretin: rien que des présidents, vice-présidents et cadres supérieurs d'entreprises importantes.

La seule documentation remise aux participants comprend près de 1,000 pages de tableaux, graphiques, analyses, commentaires. Signe des temps, même TASS (l'agence de presse soviétique) y a délégué un journaliste.

Des théories à revoir

Le recours à des techniques de plus en plus sophistiquées, les fréquentes interventions des défenseurs des consommateurs (vivement pris à partie par plusieurs conférenciers), la multiplication des gadgets électroniques, les nouvelles habitudes de vie, et le contexte économique difficile contribuent tous à forcer les experts en marketing à revoir leurs théories.

«Voici les consommateurs-types visés par la publicité», déclare l'expert en marketing Larry Light en désignant une diapositive montrant une famille de quatre personnes: parents dans la trentaine (lui a une éducation collégiale; elle est très jolie; et il y a bien sûr un petit garçon et une petite fille). «Sur chaque dollar dépensé en publicité, près de 80 cents sont investis pour tenter de convaincre cette famille-type». La diapositive suivante montre un énorme «4%». Après une pause d'une seconde, M. Light poursuit sur un ton neutre: «Quatre pour cent du marché... voilà tout ce que représente, aujourd'hui, cette famille-type.»

De la même façon, M. Light s'en prend (sur le ton assez direct qui caractérise tout le monde de la publicité aux Etats-Unis, y compris le produit fini — les commerciaux) aux compagnies aériennes qui se sont lancées frénétiquement dans une guerre des prix. «La National Airlines, par exemple, vous offre un voyage de retour pour un dollar seulement, dans certaines villes, si vous achetez un billet pour l'aller au prix régulier. C'est une erreur épouvantable. La prochaine annonce sera pour offrir un billet gratuit, et l'annonce suivante sera pour dire que la compagnie est en faillite.»

«Ces compagnies, obsédées par la crise de l'énergie et l'inflation, oublient un principe fondamental: le gros de l'effort publicitaire doit porter sur la qualité d'un produit, pas sur le prix, qui ne doit être considéré que comme un argument de vente supplémentaire,» conclut-il.

Les armes secrètes

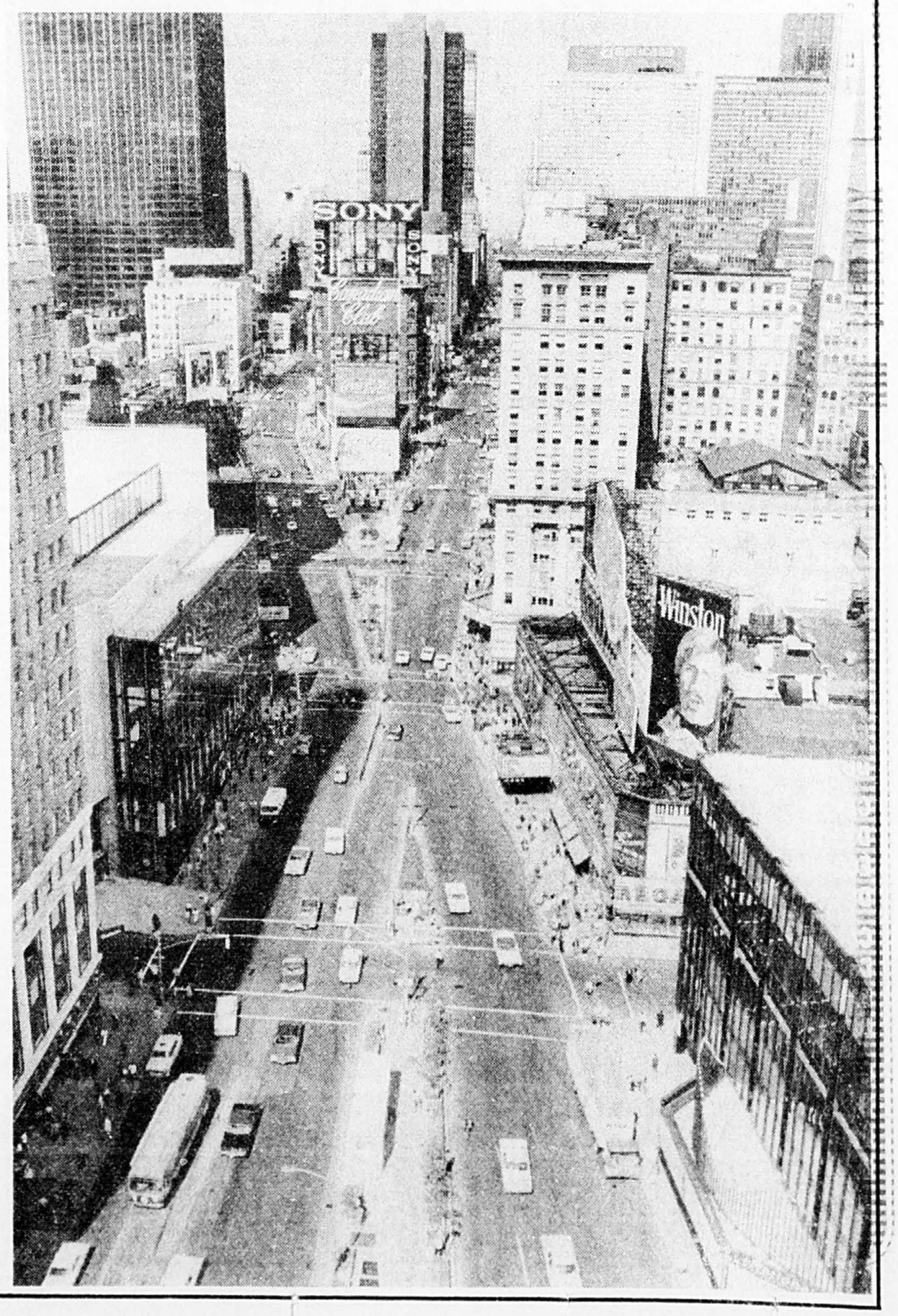
Un des ateliers les plus étonnants de la conférence a porté sur les «armes secrètes» utilisées par les barons du marketing pour accroître leurs parts du marché. Roger Crum, directeur des opérations de SmithKline Health Products pour le Canada et les Etats-Unis (l'entreprise est une division de la gigantesque corporation du même nom) a exposé une idée ingénieuse: il s'agit d'utiliser des clients satisfaits pour convaincre d'autres consommateurs. La compagnie a lancé récemment un antibiotique destiné aux animaux de boucherie; le marché: les éleveurs de porcs. SmithKline organise des conférences téléphoniques où participent une douzaine d'éleveurs et un animateur; aucun représentant de la compagnie ne prend part à la discussion; parmi les participants, il y a deux ou trois clients satisfaits. Les éleveurs parlent métier et, inévitablement, la conversation débouche sur les différents produits disponibles sur le marché. A chaque fois, les clients satisfaits réussissent à convaincre leurs interlocuteurs d'essayer le produit de la compagnie. Celle-ci n'a plus qu'à acquitter l'addition téléphonique et à encaisser les profits. Lancé il y a un an, ce programme a propulsé la part du marché de ce produit de 14 à 35 pour cent chez les centaines de producteurs ayant participé à l'exercice.

La révolution électronique

La multiplication des gadgets électroniques a par ailleurs constitué une des principales préoccupations des conférenciers. Edward N. Key, président du Conseil de Young & Rubicam (une des plus grosses agences de publicité au monde), va jusqu'à dire que le secteur de la publicité, déjà «précaire, risqué, imprévisible, le deviendra encore davantage».

«Ce que nous appelions la télévision est en voie de devenir un «Centre électronique d'information et de divertissement», et cette révolution technologique obligera les annonceurs à payer plus cher pour avoir moins», prévoit M. Key.

L'arrivée des vidéocassettes, jeux électroniques, de la câblodistribution, offrira en effet aux consommateurs un choix pratiquement infini de véhicules publicitaires, augmentant proportionnellement les maux de tête des annonceurs.



Time Square à New York a toujours surpris le visiteur par l'abondance et l'originalité de ses immenses panneaux publicitaires vantant les mérites de tel ou tel produit. La publicité de masse consistant à marteler le subconscient des gens pour leur faire acheter n'importe quoi est sérieusement remise en question. Le consommateurisme est devenu une réalité avec laquelle il faut compter. Aujourd'hui le concept de qualité l'emporte sur celui du prix et le consommateur satisfait est le meilleur publiciste qui soit.

Revue boursière

La crainte que le budget national qui sera déposé prochainement imposerait un «plafond» sur les profits des sociétés a fait chuter les marchés boursiers cette semaine.

Selon des observateurs, qui concèdent généralement que les dépenses de l'Etat ne seront pas réduites, les investisseurs sont hantés par la possibilité d'un impôt sur les profits excessifs des compagnies pétrolières et gazières de même que sur les mines d'or.

Mais certains analystes pensent que le budget ne devrait freiner que temporairement la forte progression que les marchés boursiers ont connu durant ces derniers mois.

Si le budget devait porter un coup mortel à l'inflation et faire monter les taux d'intérêt beaucoup plus haut, disait Richard Dormon, à l'emploi de First Marathon Securities à Toronto, la source des liquidités se tarirait et le marché en souffrirait. Mais, comme il le notait, cela ne se produira probablement pas.

Des rapports faisant état de faibles bénéfices des sociétés pour le troisième trimestre, quelques mauvaises nouvelles économiques — entre autres, une hausse de un pour cent de l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis en septembre — et le conflit irano-irakien ont, une fois de plus, pesé sur les marchés.

Les marchés retraitent

A la Bourse de Toronto, l'indice composé qui mesure l'évolution de 300 titres a perdu 33.07 points ou 1.41 pour cent cette semaine, pour clôturer à 2319.17. Ce recul est survenu après trois semaines consécutives de hausse.

A Montréal, l'indice composé a cédé 7.15 points ou 1.9 pour cent et termine, vendredi, à 369.36. Le baromètre des industrielles finit la semaine à 395.14, soit une baisse de 9.49 points ou 2.35 pour cent.

Au marché de Vancouver, où l'indice composé brille par son absence, les cours étaient irréguliers lundi et mercredi et en baisse les autres jours de la semaine.

L'or dégringole

L'indice des valeurs aurifères à la Bourse de Toronto a enregistré sa troisième pire défaite depuis 1971, en dégringolant de 313.38 points ou 5.35 pour cent à 5854.45.

Le mouvement de liquidation a suivi une chute du prix de l'or sur les marchés internationaux, déclenché par des nouvelles voulant que le Parlement iranien ferait connaître au cours du week-end ses conditions pour libérer les otages américains.

PRIX DE L'ESSENCE

Le Canada à mi-chemin entre le Mexique et l'Europe

■ La politique canadienne de fixation des prix des ressources énergétiques est à mi-chemin entre celle du Mexique et celle de certains pays européens.

C'est ce que conclut dans une analyse la firme de recherche Econometrica, d'Ottawa, qui compare les prix des différentes formes d'énergie, pour les ménages ou les industries.

Selon l'étude, lorsque l'on veut discuter du prix souhaitable de l'énergie, il ne faut pas, comme il en est l'habitude, comparer les prix canadiens à ceux des Etats-Unis parce que contrairement aux USA, le Canada est un exportateur net d'énergie, donc autosuffisant.

C'est pourquoi Econometrica compare plutôt le Canada aux pays industrialisés exportateurs, soit le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni.

«Le débat dans les pays autosuffisants en énergie est de savoir si oui ou non l'on maintiendra les prix domestiques en dessous des prix mondiaux, surtout dans le cas des produits exportables», note l'étude, publiée dans le Monthly Economic Review.

Dans le cas du Mexique, la politique actuelle est de maintenir le prix domestique du pétrole et du gaz nettement en dessous des prix mondiaux, une décision perçue entre autres comme une forme de subvention à l'industrie.

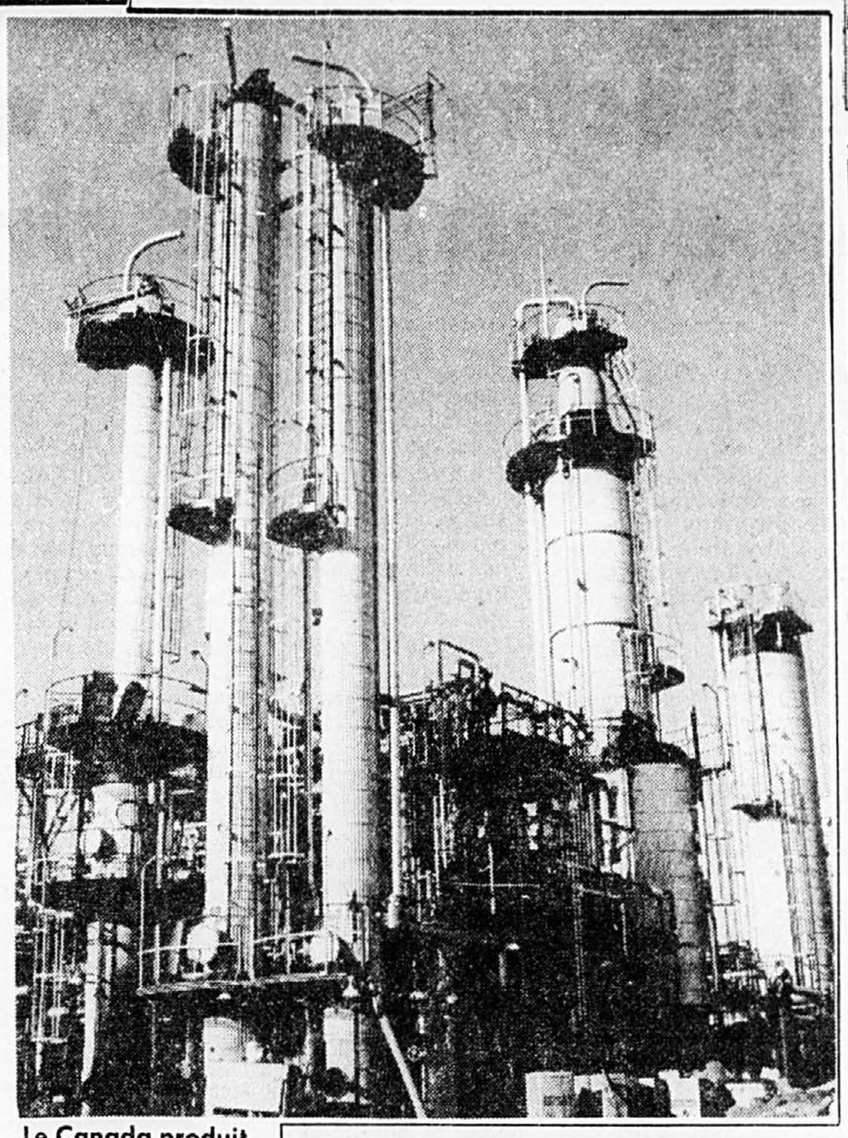
C'est ainsi que le litre d'essence au Mexique se vend 14.3 cents contre 20 à 30 au Canada et le mille pieds cubes de gaz naturel $1.74, contre $2.60 au Canada, le tout pour les utilisateurs domestiques.

Dans le cas des clients commerciaux, l'écart est encore plus grand, puisque le litre de mazout coûte presque dix fois moins cher au Mexique, 1.4 cent le litre contre 13.9 au Canada.

A l'inverse, un pays comme la Norvège a adopté une double approche. Les prix domestiques des hydrocarbures dont le pétrole sont déterminés par les marchés mondiaux, ce qui donne 64 cents le litre pour l'essence et 8.7 cents pour le mazout, tandis que l'hydro-électricité reste peu coûteuse à 3.7 cents le kilowatt-heure, soit à peu près les prix canadiens.

La politique britannique, de son côté, s'inspire des prix mondiaux pour le pétrole, à quoi s'ajoute une baisse prévue pour le gaz naturel pour tenir compte des réserves accrues. Le prix de l'électricité est déterminé par celui du charbon et des centrales nucléaires. L'essence à 31 cents le litre y est néanmoins deux fois moins chère qu'en Hollande et en Norvège.

Dans l'ensemble, conclut le document, il est probable que le Canada maintiendra sa politique qui concilie «le besoin d'augmenter le prix domestique des produits énergétiques sans reconnaître pour l'instant le prix mondial comme objectif ultime».



Le Canada produit et vend l'essence la moins chère des pays riches

PRIX DE L'ÉNERGIE POUR LES CONSOMMATEURS
(en dollars canadiens)

	Canada	Mexique	Pays-Bas	Norvège	Grande-Bretagne
ESSENCE (cents/litre)	20-30	14.3	74	64	31
GAZ NATUREL ($/mpc)	2.60	1.74	5.54	—	4.90
ÉLECTRICITÉ (cents/kwh)	3.3	4.3	11.3	3.7	6.2

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

AVOCATS

HOULE & LABELLE
AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

COMPTABLES AGRÉÉS

Clarkson Gordon
Comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal, Canada H3B 1T9
A. Benedetti, T.R. Burpee, L.J. Carrière, M.M. Domanski, R. Germain, G. Limoges, R.R. Okker, W.J. Smith, C.C. Bismuth, M. Camirand, G. Chamberland, G. Fréchette, J.P. Graveline, R.J. Messier, R. Pearl, C.W. Bissegger, H.M. Caron, J.P. Delisle, S.R. Gagné, A. Lanthier, J.D. Morrison, L.L. Saint-Pierre
Associés-résidents

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MALLETTE, GIROUARD, LETENDRE LTÉE
Conseillers en administration
MONTRÉAL: 1, Complexe Desjardins, Suite 1800, C.P. 211, Montréal, Québec H5B 1B3
QUÉBEC: 990, boul. de Bourgogne, C.P. 10525, Québec, Québec G1V 4H5
Tél.: 281-1953 Télex 05-25-426 Tél.: 1 (418) 653-6196

Les associés de
P. S. Ross & Associés
P. S. Ross & Partners
Charette, Fortier, Hawey & Associés

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

annoncent que leur cabinet porte maintenant au Québec le nom de:

Charette, Fortier, Hawey & Associés
Touche Ross & Associés

Les bureaux de
Charette, Fortier, Hawey & Associés/Touche Ross & Associés
sont situés aux endroits suivants:

Suite 2220
1, Place Ville-Marie
Montréal, Québec H3B 3M4
(514) 861-7481

Suite 860
880, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Québec G1S 2L2
(418) 687-3333

copropriété
COLLOQUE
31 octobre
8h30 à 17h00
Organisé par
Société des Évaluateurs en Immeubles
Coût: $65.00
Réservé aux gens oeuvrant dans le milieu!
Renseignements
284-3441
766-3504

MULTIPROPRIÉTÉ
Combattez l'inflation une fois pour toutes tout en appréciant des vacances presque n'importe où au monde.
VOIR ANNONCE LE DOMAINE DEAUVILLE, ANNONCES CLASSÉES, RUBRIQUE 105.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de trente cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 octobre 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 30 septembre 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 28 août 1980.

TechnoColour Co. Inc.



Albert Ste-Marie
Monsieur Klaus Unterberger, président de TechnoColour Co. Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Albert Ste-Marie au poste de directeur d'usine.
TechnoColour Co. Inc. est une entreprise d'arts graphiques de première qualité qui se spécialise dans la séparation de couleurs. Monsieur Ste-Marie possède 33 ans d'expérience dans ce domaine. Il dirigea sa propre entreprise en Ontario pendant 20 ans. Il s'installa ensuite au Québec en 1967 où il a assumé des fonctions de direction dans quelques-unes des meilleures maisons d'arts graphiques.

Constantini, Grisé et Associés Ltée
100, boul. Alexis Nihon, Suite 202
Ville St-Laurent, Que. (514) 748-6781
Courtiers d'assurances



Gilbert Constantini



Gilbert Grisé

Gilbert Constantini et Gilbert Grisé ont le plaisir d'annoncer l'inauguration de leur nouvelle agence d'assurance, Constantini, Grisé et Associés Ltée, située dans l'édifice Nordair.
M. Constantini est un courtier d'assurance agréé, a 25 années d'expérience dans les assurances. Il est présentement gouverneur du District du Club des Lions International.
M. Grisé, Président du groupe des compagnies Grisé, élargit la portée existante des services fournis à ses clients, consistant en la préparation et la consultation d'impôt sur le revenu ainsi que l'organisation des programmes d'investissement d'abris fiscaux.

BUREAUX À LOUER
CENTRE-VILLE — MONTRÉAL
Situation de choix près du Carré Dominion, 28,500 pi car. Libre printemps et automne 1981. Actuellement loué à importante maison. Toutes facilités, préférence accordée à baux à long terme. Discrétion assurée.
La Presse, réf.: 7618
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, H3C 3R3

Nous sommes prêts pour les Fêtes... c'est le temps de réserver!



Pour voyager sans problèmes dans le temps des Fêtes, le train est imbattable. Et c'est pourquoi tant de monde l'utilise à cette période de l'année.
Chez VIA, nous ferons tout ce qui est possible pour bien vous servir. Toutes nos voitures-coach, nos voitures super-confort, nos voitures-lits seront en service. Nous ajouterons des voitures à certains trains. Et en période de pointe, nous ajouterons certains trains à l'horaire régulier. Il y aura, par exemple, des liaisons supplémentaires:
Montréal-Lévis-Matapédia-Gaspé et Montréal-Brockville-Kingston-Toronto

Réservez de bonne heure.
Dès maintenant, si vous le pouvez. Nos standards sont ouverts 24 heures sur 24, ce qui vous permet de téléphoner en dehors des heures d'ouverture normales.
Rendez-vous à la gare le plus tôt possible pour prendre livraison de vos billets ou profitez de notre service de livraison de billets par la poste. Vous pouvez payer avec les cartes Visa, Master Card, Amex, En Route, Diner's Club ou CP.
Ou, tout simplement, faites appel à votre agent de voyages.
Mais le plus important, c'est de réserver tôt.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.
VIA

DEVENEZ MEMBRE DE NOTRE CAISSE POUR PROFITER DU TAUX DE
13½%
SUR UN DÉPÔT À TERME JUSQU'À 3 ANS
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BOUCHERVILLE — 160, rue Montarville, Boucherville, Tél.: 641-1411
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LONGUEUIL — 90, boul. Sainte-Foy, Longueuil, Tél.: 670-7030
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE CHÂTEAUGUAY — 265, boul. d'Anjou, Châteauguay, Tél.: 691-7152
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VALLEYFIELD — 175 rue Victoria, Valleyfield, Tél.: 371-6160
Institutions inscrites à la Régie de l'Assurance-Depôt du Québec

À VOUS LE CHOIX
PLACEMENTS À TERME GARANTI
13¼% 5 ANS
13% 3 ANS
12¼% 1 AN
13¼% épargne-retraite
12¾% épargne-logement
Transferts REER? REEL? Appelez-nous!
AUCUNS FRAIS · INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT · MIN. $500
Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084
INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
1880 Nous bâtissons ensemble depuis 100 ans 1980.

La micro-électronique offrira peu d'emplois et en supprimera beaucoup

L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT
JEAN POULAIN

■ La mécanisation de l'agriculture a amené un bouleversement dont les conséquences sociales ne sont pas encore terminées, en effectuant d'énormes transferts de population vers les agglomérations urbaines.

Il semble bien qu'une seconde révolution du même genre, beaucoup plus rapide celle-là, donc plus meurtrière, est à l'aube de son avènement: de même que la technique a supprimé les emplois agricoles, de même l'ère du transistor ou des transistors en chaîne — les circuits intégrés — se prépare à éliminer, brutalement, d'importants groupes de travailleurs: après la civilisation du «bigness», celle de Lilliput avec la micro-électronique.

Jusqu'à présent, la révolution industrielle s'était contentée de «mécaniser», en remplaçant les bras par des machines aux muscles beaucoup plus puissants, ce qui avait eu pour effet de produire à bien meilleur coût. Ceci permettait aux consommateurs d'acheter pour le même prix des quantités de biens accrues, accroissement de production créateur d'emplois... telle était jusqu'à présent la thèse classique des économistes.

Remplacer des cerveaux

Cette fois-ci, l'on ne remplace plus des bras mais des cerveaux et l'on a de bonnes raisons de croire que la technologie de la micro-électronique jouera un rôle fondamental, non seulement sur le nombre des emplois mais aussi sur leur qualité.

Une étude en ce sens, sous la signature de Colin Norman et publiée par le Worldwatch Institute de Washington sous le titre:
«Microelectronics at Work: Productivity and Jobs in the World Economy» (la micro-électronique et les travailleurs: la productivité et les emplois dans l'économie mondiale), s'attaque à ce problème.

Colin Norman élabore trois raisons d'appréhension.

La première est l'utilisation massive de cette technique dans des secteurs entiers d'activité allant des aciéries aux banques, ce qui toucherait un grand ensemble de travailleurs.

Une autre source de préoccupation est que les nouveaux produits qui incorporeront l'équipement électronique seront plus faciles à produire, avec beaucoup moins de main-d'oeuvre: exemple, cette machine à coudre industrielle mise en service aux États-Unis dont le modèle et la séquence des points de tissu sont contrôlés par un circuit intégré qui remplace l'emploi de 350 cames et engrenages.

La troisième raison d'inquiétude, s'appuie sur la grande différence entre la révolution de la micro-électronique de celle de la mécanisation: la transistion sera très rapide.

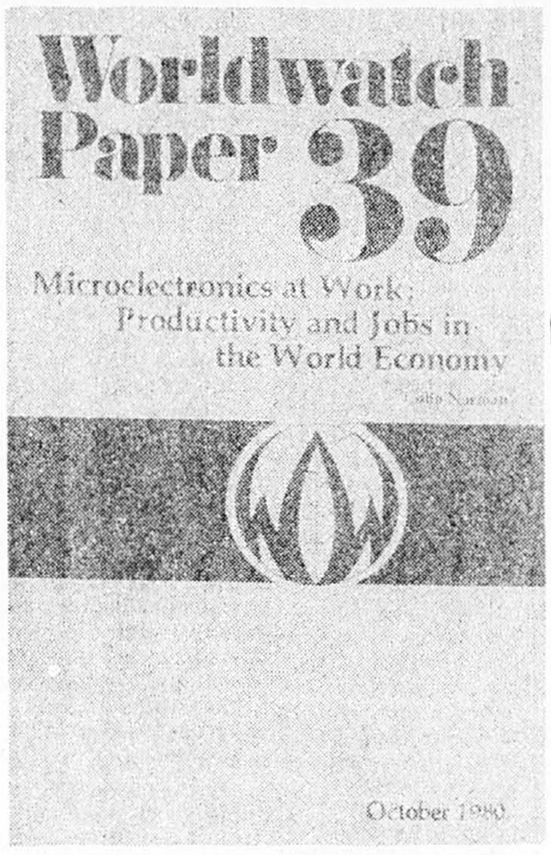
Une locomotive contre deux piles de poche

La révolution de la micro-électronique, l'ère de Lilliput (il n'est pas surprenant que les Japonais, rois de la miniaturisation, y soient passés maîtres), c'est, en fait, d'avoir remplacé le premier ordinateur de 1946, qui occupait une vaste pièce avec ses 18,000 tubes cathodiques et consommait assez d'énergie pour faire fonctionner une locomotive, par un ordinateur de même capacité, qui tient aujourd'hui dans votre gousset, coûte moins de $100 et n'a besoin que de deux piles de poche... nul doute que sa fabrication requiert beaucoup moins de main-d'oeuvre...

Par ailleurs, à la différence de la mécanisation, qui s'est effectuée dans une période de grande croissance économique, l'introduction de la micro-électronique n'a pas pour but d'augmenter la production mais de la rationnaliser, d'en réduire les coûts, en particulier ceux de main-d'oeuvre. C'est ainsi qu'après avoir transporté dans le pays du tiers-monde leurs centres de production, les multinationales en viendront à les ramener chez elles, encore pour réduire les coûts de main-d'oeuvre.

Il apparait certain que cette industrie nouvelle de la micro-électronique va en soi créer des emplois, mais remplacera-t-ils ceux qu'elle aura éliminé ailleurs: l'étude du Worldwatch Institute donne en exemple le cas de l'industrie horlogère suisse qui a perdu 46,000 emplois dans les années 70 quand la clientèle s'est tournée vers les montres électroniques (à quartz) et non plus mécaniques, que fabriquaient les États-Unis et le Japon, poussant dix-sept fabricants suisses de montres à la faillite.

La question cruciale que pose l'auteur est la suivante: si tous les secteurs de production de biens ne créent plus d'emplois, le secteur tertiaire — qui est né de l'expansion du secteur secondaire — va-t-il continuer à s'étendre pour absorber les jeunes qui entrent sur le marché? La réponse est non, pour deux raisons: la première est que le secteur public, décrié pour ses dépenses en hausse trop rapide — voir Proposition 13 en Californie — vont s'efforcer de réduire leurs listes de paie.



La seconde est que l'introduction de la micro-électronique touchera surtout les bureaux, en particulier les banques et les assurances où elle serait susceptible, selon une étude pour le gouvernement français sur la télématique (passée dans cette chronique), de réduire de 30 pour cent le nombre d'employés.

Une seconde conclusion de Colin Norman est que ce sera donc la main-d'oeuvre féminine qui risque la plus d'être touchée de cette suppression du papier par de l'électronique télédiffusée («télématique», ou utilisation de l'ordinateur à distance).

Il se trouve qu'a paru ce mois-ci, en même temps que celle du Worldwatch Institute, une étude du professeur Yves Rabeau de l'Université de Montréal, «Tele-informatics, productivity and employment: an economic interpretation», traitant du même sujet.

Pour le professeur d'économique, dans le modèle classique de croissance, l'entrée du capital comme élément de production s'équilibrait graduellement avec cet autre élément qu'est la main-d'oeuvre: le mot clé est «graduellement».

Pourtant, la télématique devant provoquer une hausse énorme de productivité, ne créera le chômage qu'à court terme car elle ramènera la croissance économique (qui absorbera la main-d'oeuvre disponible comme par le passé) à la fois par le phénomène classique grâce à la meilleure productivité et par le fait que les coûts inflationnistes actuels de l'énergie et de la lutte antipollution (causes de non-croissance) seront réduits par l'utilisation, justement, de la micro-électronique qui abaissera leur consommation.

Son étude suggère donc d'élaborer divers scénarios en fonction des diverses vitesses possibles d'adaptation à la télématique.

MICROELECTRONICS AT WORK:
PRODUCTTY AND JOBS IN THE WORLD ECONOMY
par Colin Norman
publié (en anglais) par
Worldwatch Institute
1776 Massachussetts Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20036
USA

TELE-INFORMATICS. PRODUCTIVITY AND ECONOMIC
Montréal H3V 1H8

INTERPRETATION
par Yves Rabeau
publié par GAMMA
(Université de Montréal / McGill University)
Suite 210,
3535 Queen Mary Road
Montréal H3V HH8

Le CPDQ deviendrait un conseil économique et social

■ QUÉBEC (PC) — Le Conseil de planification et de développement économique du Québec (CPDQ) pourrait se transformer d'ici quelques années en un conseil économique et social.

C'est là un des objectifs que s'est fixé le nouveau président de l'organisme, M. Léonard Roy.

En poste depuis deux mois, M. Roy a indiqué au cours d'une entrevue que le CPDQ était maintenant à la croisée des chemins et que le moment était venu de savoir si cet organisme «peut vraiment faire quelque chose d'utile pour la collectivité».

Sans rejeter du revers de la main ce que le CPDQ a fait depuis sa création en 1971, le nouveau président estime qu'il n'a cependant pas produit tous les résultats qu'on était en droit d'attendre.

Composé de 35 membres, le CPDQ a été jusqu'à maintenant un organisme de consultation des agents socio - économiques qui donne des avis et des recommandations au ministre responsable ainsi qu'à l'OPDQ sur toutes les questions relatives à l'aménagement du territoire et au développement économique et social à l'instigation de M. Roy, une commission d'orientation a été mise sur pied au sein de l'organisme, il y a un mois, avec le mandat de déterminer s'il est possible de faire une expérience pilote de Conseil économique et social au Québec à partir du Conseil de planification et de développement.

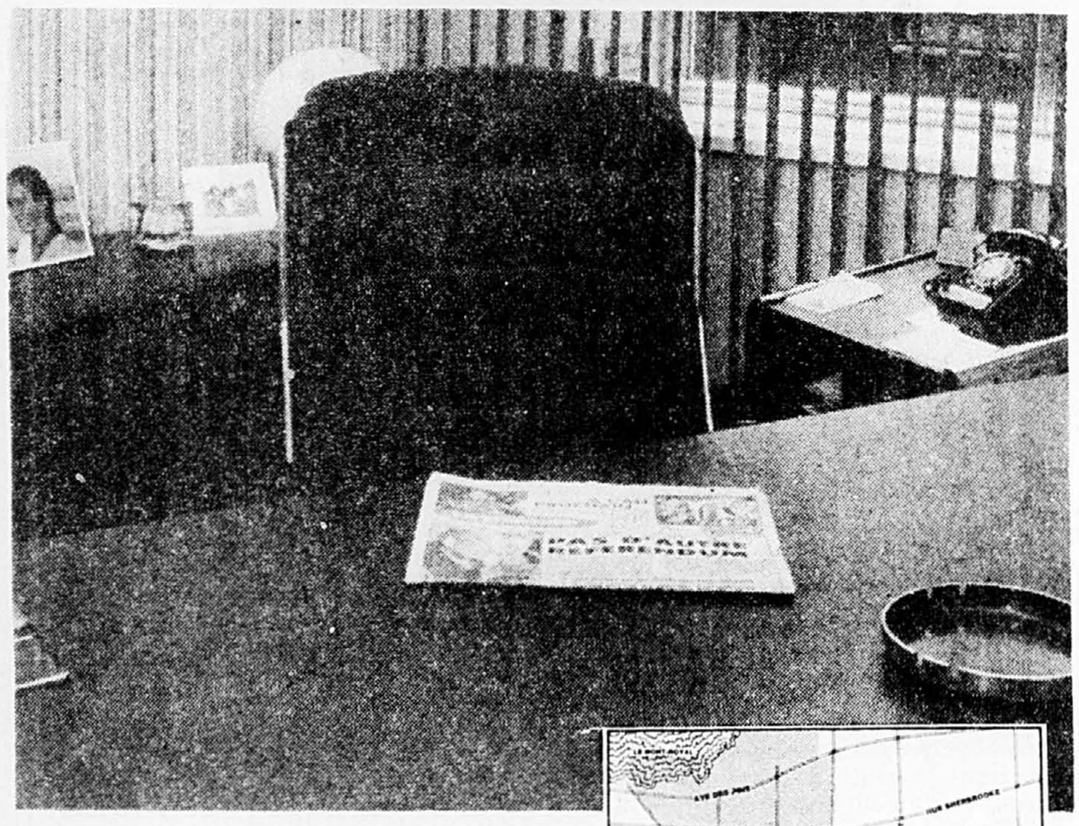
La fonderie d'Alcan en Australie

■ SYDNEY, Australie (Reuter) — Alcan Australia Ltd., filiale d'Alcan Aluminium Ltd., étudie un autre endroit que Gladstone pour y construire une nouvelle fonderie d'une capacité de 300,000 tonnes métriques par année.

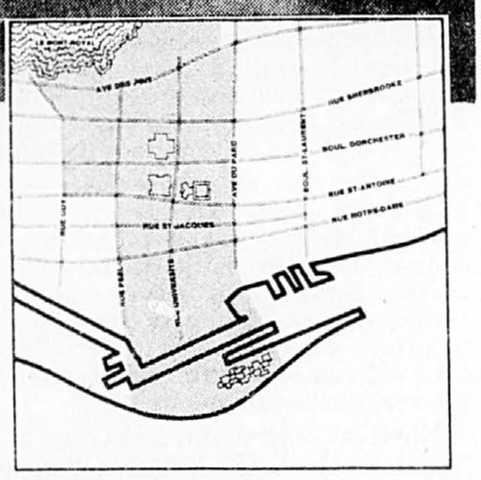
Un terrain a été acheté près de Bundaberg, à 160 kilomètres au sud de Gladstone, et on y procède à des relevés géotechniques. Selon le président du conseil John Clarkson, un des deux endroits sera définitivement choisi au début de l'an prochain et la production commencera vers la fin de 1983.

le premier arrivé au bureau chaque matin...

la presse



Livraison ***tôt le matin*** *assurée par notre service personnalisé à tous nos abonnés dont le bureau est dans le centre de Montréal*



Délimitation de la zone où la livraison est effectuée:

Le sud de l'avenue des Pins (y compris le Redpath Circle), l'ouest de l'avenue du Parc, l'est de la rue Guy (jusqu'à la rue Saint-Antoine), l'est de la rue Peel (jusqu'au Saint-Laurent) et le nord du Saint-Laurent (y compris l'immeuble Habitat 67).

ABONNEMENTS POUR BUREAUX ET MAISONS DE COMMERCE:
285-6911

TROIS SOUSCRIPTIONS AVANTAGEUSES:
les abonnements payés d'avance de 13, 26 ou 52 semaines.

DEUX MODES DE PAIEMENT:
suivant facture envoyée au bureau ou à la maison de commerce, ou par utilisation du numéro de la carte de crédit Visa ou Master Charge de l'abonné.

UNE DÉCISION RATIONNELLE:
s'abonner à la presse pour lire son cahier «ÉCONOMIE et FINANCE» tous les jours.

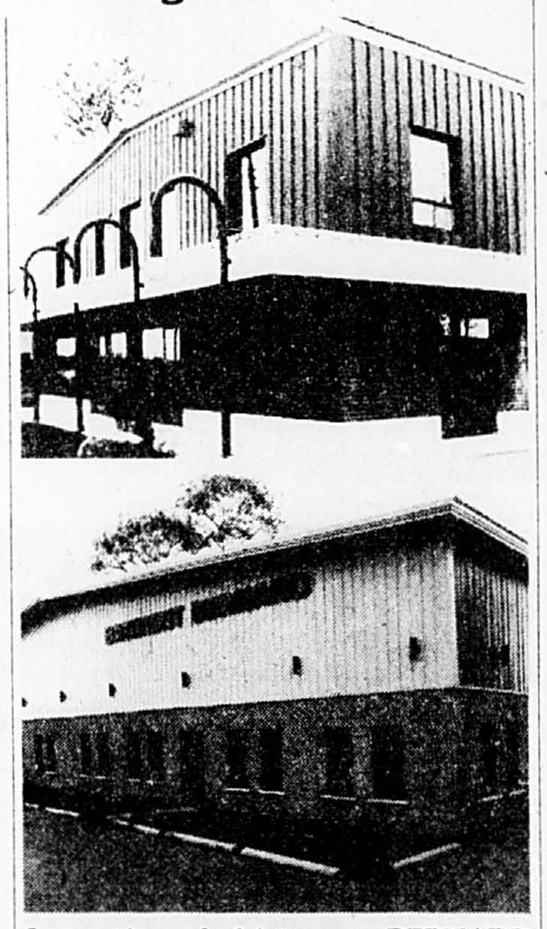
VISA

master charge

la presse
le quotidien... pour toute la famille!

Les bâtiments
BERNARD

Economie d'énergie... et d'argent



Amos - Val d'Or
Construction Gaston Proulx & Frères Inc
(819) 732-6949

Arvida - Simard & Simard
Construction Inc
(418) 548-3121

Beauce-Bellechasse
Les Entreprises
Jean-Guy Trahan Ltée
(418) 883-2040

Dolbeau - Saguenay Lac St-Jean
Adélard Ouellet & Fils Inc
(418) 276-2116

Hull - Outaouais
Constructions Romain Brunet Ltée
(819) 770-4400

Matane - Bas St-Laurent Gaspésie
Germain Bélanger & Frères Inc
(418) 562-1620

Mirabel - Laurentides
Construction Coursol Inc
(514) 475-8048

Nicolet - Bécancour
Construction René Courchesne Inc
(819) 293-5414

Québec-Sud - Les Constructions M. Bernard Inc
(418) 831-3376

Rive Sud - Montréal
Les Bâtiments
Jean-Paul Tremblay Inc
(514) 676-1362

Rouyn - La Sarre
Tallon et Bonapace ltée
(819) 762-3840

Sept-Iles - Baie Comeau
Construction Lévesque et Dubé inc
(418) 962-5333

Shawinigan - Mauricie
Les Constructions Jacques St-Onge Inc
(819) 537-9491

St-Hyacinthe et Drummondville
Construction Rénovation
J.D.M. Inc
(514) 546-2414

Témiscamingue
Dubé et Roy inc
(819) 625-2157

Vaudreuil - Soulanges
Médard Gauthier Construction Ltée
(514) 455-4089

Le système de bâtiments BERNARD
- des bâtiments construits en acier;
- des structures préfabriquées en usines;
- différents modèles standard, de 40 pi. à 240 pi. de largeur;
- marquises et recouvrement décoratifs;
- isolation beaucoup plus efficace;
- agrandissement facile;
- réseau de franchises à travers la province.

Le réseau de franchises BERNARD à certaines régions disponibles. Pour plus de renseignements sur ce système BERNARD, demandez notre brochure.

BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ BERNARD LTÉE
600, Boulevard de l'Industrie
Route 20, Transcanadienne
Beloeil, Québec J3G 4S5
Tél.: (514) 467-6521 Télex: 05-25239

BATIMENT BERNARD BUILDING

Vous payez trop d'IMPÔT si vous n'avez pas un REER
à l'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE
DE ST-BRUNO
15½%
INTÉRÊTS PAYÉS au 31 mai 1980
Tél.: 653-8272
(80% de vos épargnes prêtées sur hypothèque)
PRÊTS DISPONIBLES POUR UN REER

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI
13½%
5 ans
intérêt versé annuellement
aucuns frais d'administration
MINIMUM 500$

Nos experts-conseil peuvent vous prêter assistance. Appelez-les au
878-3351
ou à la succursale la plus près de chez-vous.
Téléphonez-nous entre 9h et 20h du lundi au vendredi.

1253, ave. McGill College, Montréal H3B 2Z6 (514) 878-3351
Centre Commercial Place Rosemère, Rosemère J7A 3T2 (coin boulevard Labelle et autoroute 640) (514) 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1C7 (coin Langelier et Sherbrooke) (514) 253-1720

Le trust à la mesure de chacun
Taux sujet à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

ÉCONOMIE ET FINANCES

Les ingénieurs et l'ETS ont rompu les pourparlers

L'Ordre des ingénieurs du Québec vient de rompre ses discussions avec l'Ecole de technologie supérieure (ETS), dans le but d'accélérer un règlement dans le conflit qui oppose les deux organismes depuis trois ans.

CLAUDE PICHER

Il faut dire qu'en pratique, le comité tripartite mis sur pied pour trouver un règlement (et qui comprend, outre les ingénieurs et l'ETS, l'Office des professions) ne fonctionne plus depuis six mois. La rupture ne vient donc que consacrer un état de fait.

L'Ecole de technologie supérieure, une composante de l'Université du Québec, a été lancée en 1973; elle décerne des baccalauréats en technologie. Le conflit débute lorsque les premiers diplômés de l'ETS, en 1977, arrivent sur le marché du travail. Ils réclament dès lors, avec l'appui de la direction de l'Ecole, le droit d'être admis à l'Ordre des ingénieurs «à titre d'ingénieurs - technologues».

Section spéciale

Après de longs mois de pourparlers avec les intéressés, le ministre responsable de l'Office des professions, Jacques-Yvan Morin, propose la création d'une «section spéciale» à l'intérieur de l'Ordre, qui admettrait les ingénieurs - technologues de l'Ecole. C'était l'été dernier.

L'Ordre des ingénieurs s'oppose fermement à cette mesure, invoquant principalement la différence entre la formation académique d'un ingénieur et celle des diplômés en technologie supérieure. Il craint aussi que l'utilisation du terme «ingénieur» pour désigner ces derniers ne cause de la confusion.

Un événement est venu compliquer davantage le dossier, le mois dernier. La Corporation des techniciens (diplômés des cegeps) est devenue, le 10 septembre, la Corporation des technologues. Cette nouvelle appellation pourrait en principe régler le litige, les diplômés de l'ETS n'ayant qu'à y adhérer, laissant ainsi les ingénieurs en paix. Mais, là aussi, le problème de la formation académique se pose: de la même façon que les ingénieurs considèrent comme «insoutenable» la prémisse de l'équivalence entre leur formation et celle des technologues, ces derniers, à leur tour, entretiennent la même réserve envers l'Ordre des technologues, de sorte qu'il ne saurait être question, pour eux, d'y adhérer. Les diplômés de l'ETS sont donc, dans les faits, à la recherche d'une corporation professionnelle.

Un porte-parole de l'Ordre des ingénieurs a laissé entendre à LA PRESSE, hier, qu'il serait prêt à considérer la formation d'une corporation mixte (une éventuelle Corporation des ingénieurs et des technologues, par exemple).

Quant au président de l'Ordre, Pierre Délisle, il ne mâche pas ses mots à l'endroit du ministre Morin. Dans une lettre qu'il vient de lui adresser, il lui signifie l'«étonnement, la déception, et la désapprobation la plus complète» de ses 22,000 membres. «Dans les circonstances», poursuit-il, «il ne nous paraît ni utile, ni désirable de poursuivre les discussions avec les dirigeants de l'ETS».

L'Office des professions a manifesté son désir de poursuivre les pourparlers, mais, avant tout, une condition préalable: une évaluation détaillée des cours du baccalauréat en technologie dispensés par l'ETS.

L'été dernier, le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, Claude Ryan, réclamait la convocation d'une commission parlementaire spéciale sur l'Office des professions. Outre le litige entre l'ETS et les ingénieurs, l'Office est également au coeur d'un vieux différend entre deux autres corporations: les comptables agréés (CA) et les comptables généraux licenciés (CGA), qui se disputent le gâteau de la pratique de la comptabilité publique.

Colloque sur la pêche au crabe à Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministère fédéral des Pêches et des Océans organisera à Québec un colloque sur la pêche au crabe les 2, 3, 4 et 5 décembre prochain.

Ce colloque fait suite à ceux tenus sur la morue du nord à Corner Brook, à Terre-Neuve, l'an passé et sur les poissons de fond, à Menramcook, au Nouveau-Brunswick, récemment.

La pêche au crabe a pris de plus en plus d'importance depuis un an ou deux au Québec. L'an dernier, les pêcheurs d ela province ont débarqué plus de deux millions de livres de crabe.

Depuis quelques mois, à l'instigation du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, se tient une campagne de promotion pour l'achat et la consommation du crabe des neiges par les Québécois.

COLLÈGE LASALLE 20 ANS DE SUCCÈS



Le Collège LaSalle, maison d'enseignement professionnel privé de niveau collégial et centre spécialisé d'éducation aux adultes, a récemment célébré son 20e anniversaire. A la conclusion des célébrations, le directeur général et président du Collège, M. Jean-Paul Morin, a décerné un diplôme honorifique d'études collégiales à cinq personnalités en reconnaissance de leur apport à l'industrie ainsi qu'au perfectionnement professionnel, dont le Collège a été témoin pendant des années d'étroite collaboration.

La remise a eu lieu durant la cérémonie de graduation.

De gauche à droite: Monsieur Fernand Roberge — Hôtel Ritz Carlton
Monsieur Robert Abrames — Sunquest
Monsieur Jean-Paul Morin — Collège LaSalle
Madame Camille Bachand — Groupe B.C.P.
Monsieur Arthur Sanft — Beverini Inc.
Monsieur Adolphe Leduc — Eaton (en l'absence de Monsieur Jean St-Jacques)

Nous venons de nous faire un nouveau nom.

La Compagnie du Trust Eaton Baie (Alberta) est le nouveau nom du Trust Commerce Capital.

Trust Commerce Capital est maintenant allié aux Services financiers Eaton Baie. Grâce à cette démarche, l'une des institutions financières les plus avant-gardistes au Canada sera encore plus forte, plus pratique et aura une plus grande envergure. Même si notre nom a changé, nos clients bénéficieront du même excellent service qu'auparavant. De fait, les clients actuels du Trust Commerce Capital auront accès à un plus grand nombre de services et de produits avec le groupe Eaton Baie.
Les clients d'Eaton Baie peuvent maintenant obtenir une gamme presque complète de services financiers à la même adresse. Qu'il s'agisse d'un placement constituant un abri fiscal ou d'un programme budgétaire familial, chaque service est conçu sur mesure pour répondre aux besoins du client.

Nous possédons également un plus grand nombre de bureaux pour vous servir. Nos centres financiers sont situés dans 45 magasins Eaton et La Baie à travers le pays et dans les 14 bureaux qui étaient autrefois des succursales du Trust Commerce Capital. Les clients pourront de plus profiter des heures d'ouverture des grands magasins, en soirée et le samedi.
N'attendez plus. Rendez-vous dans l'un de ces bureaux et renseignez-vous sur nos programmes financiers. Ils pourraient vous être fort utiles.

Trust Eaton Baie

SUCCURSALE DU TRUST
Montréal
1450, rue Ste-Catherine ouest
(514) 861-3664

CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal
Eaton, 6e étage
677, rue Ste-Catherine ouest
(514) 842-9331
St-Bruno
Eaton, 2e étage
600, boul. Les Promenades
(514) 461-2345
Chomedey, Laval
Eaton, 2e étage
Le Carrefour Laval
3015, boul. Le Carrefour
(514) 687-1470
Pointe-Claire
Eaton, 3e étage
Centre commercial Fairview
6701, route Transcanadienne
(514) 697-6420

CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal
La Baie, 5e étage
585, rue Ste-Catherine ouest
(514) 281-4683
St-Laurent
La Baie, 2e étage
3275, chemin Côte Vertu
(514) 332-4550

RENÉ LÉVESQUE FAIT LE POINT SUR L'ÉVOLUTION DES DISCUSSIONS CONSTITUTIONNELLES

Un coup de force qui est aussi une trahison

■ Nous sommes devant la pire et la plus dangereuse offensive centralisatrice depuis la Seconde Guerre mondiale.

De cette dernière, favorisée par la complaisance plus ou moins forcée du gouvernement Godbout, le Québec devait mettre beaucoup de temps à se relever. Il ne l'a d'ailleurs jamais fait complètement.

Cette fois-ci, c'est le résultat du référendum qui sert de prétexte. Le fédéral prétend en profiter pour nous imposer exactement le contraire de ce que tous souhaitent depuis si longtemps. En effet, on était en droit de s'attendre à tout le moins à la reprise par le Québec de leviers additionnels pour mieux assurer notre sécurité et notre développement collectifs. C'était la promesse explicite du camp du NON au référendum. C'était aussi l'engagement implicite de monsieur Pierre Elliott Trudeau lui-même sinon, il aurait dû avoir le courage et la franchise de nous le dire avant, pas après.

Comme le rappelait tout récemment le député québécois, Louis Duclos (seul, hélas, de son espèce chez les libéraux d'Ottawa): «... Lorsque le Premier ministre a dit... qu'un NON signifierait un OUI à la réforme constitutionnelle, je pense que ça voulait dire que la réforme ne porterait certainement pas uniquement sur un rapatriement de la Constitution, ou en plus une Charte des Droits, mais que ça engloberait plutôt un **nouveau partage des compétences entre le fédéral et les provinces».** (Radio-Canada, «Présent», le 15 octobre 1980)

Prêchant lui aussi le NON qui voulait dire OUI, voilà précisément ce que soutenait le Premier ministre Blakeney de Saskatchewan, en disant que «pour répondre aux aspirations légitimes du peuple québécois, **une part importante des pouvoirs devrait être dévolue au gouvernement du Québec».** (LA PRESSE, 10 avril 1980)

Est-il besoin d'ajouter que c'était là également, et plus insistante encore, la thèse de tous nos politiciens provinciaux qui s'étaient regroupés sous le parapluis du NON?

Or, non seulement le Premier ministre fédéral balaie-t-il aujourd'hui du revers de la main ces aspirations qu'il avait fait semblant d'endosser, en laissant d'autres les faire valoir... Mais le voilà qui amorce, en envoyant promener une majorité des provinces et les tribunaux eux-mêmes, une démarche à la fois unilatérale, coloniale et foncièrement pernicieuse pour l'avenir. Avec le rapatriement du vieux contrat constitutionnel en guise de paravent, on veut obtenir de Londres des modifications à ce contrat, des modifications tout de suite, sans le moindre consensus, et celles seulement dont rêve la technocratie qui règne à Ottawa, et qui du même coup enlèveraient aux provinces certaines de leurs compétences les plus essentielles.

Ainsi, dans le cas du Québec, un parlement majoritairement anglophone, le parlement fédéral, irait demander à un parlement totalement anglophone, celui de Westminster, d'arracher au parlement québécois son pouvoir séculaire et exclusif d'appliquer ses propres lois en matière d'éducation et de promotion de la langue française.

Là comme ailleurs dans ce projet proprement inqualifiable, ce qu'on vise c'est une métamorphose du régime dans le sens d'une hégémonie fédérale plus étouffante que jamais.

Bref, même si la dictature des idées fixes et un bataillon parlementaire servile y tiennent le rôle classique des colonels, c'est d'un véritable coup d'État qu'il s'agit. Un coup d'État, par-dessus le marché, qu'on ferait perpétrer à l'étranger, parce qu'on n'arrivait pas à le faire avaler au pays!

L'occasion ratée exprès

Le pire dans tout ça, c'est le machiavélisme froid avec lequel on a trompé et bafoué tant de citoyens de bonne foi, non seulement au Québec mais partout au Canada.

A première vue, l'occasion était belle, pourtant, d'amorcer le genre de renouveau qu'on s'acharnait à espérer depuis si longtemps.

Dès le 9 juin 1980, le Premier ministre fédéral soumettait aux provinces une liste de douze (puis de treize) sujets pour une nouvelle ronde de négociations. La plupart de ces sujets avaient déjà été discutés en long et en large en 78-79. Il était donc normal de s'attendre à parvenir à des accords sur bon nombre d'entre eux, même si la date-limite du 12 septembre était à l'évidence d'une assez folle présomption. (Ce qu'on ignorait à ce moment-là, c'est que cette précipitation avait en réalité des motifs inavoués, et que l'apparente occasion de renouveau était faite exprès pour être ratée...)

Au moment où s'ouvrait à Ottawa, le 8 septembre dernier, notre semaine de conférence-marathon, après deux mois de prétendues négociations, les chances pouvaient paraître bonnes de faire avancer les choses sur plusieurs points fort importants:

1. **La propriété provinciale des ressources au large des côtes**

Ce prolongement normal du droit de propriété depuis longtemps reconnu en ce qui concerne les ressources terrestres, n'a été consenti jusqu'à présent qu'à une seule province: **l'Ontario, pour la partie des Grands Lacs qui avoisine son territoire.**

Or, comme Terre-Neuve et les Maritimes et comme la Colombie-Britannique, le Québec aussi se prolonge au large dans le Golfe Saint-Laurent, autour des Iles de - la - Madeleine, dans la baie d'Hudson, la baie James, autour de l'Ungava. Et nul ne sait à quel moment des ressources encore insoupçonnées peuvent y être découvertes.

Or, là-dessus, les **dix provinces** étaient d'accord pour demander la confirmation constitutionnelle de leurs pleins droits. Cette unanimité n'eut droit qu'à un refus aussi sec que tranchant.

2. **Un rôle accru des provinces dans le domaine des communications**

Au début du régime fédéral, les communications ne comportaient que... le télégraphe! Depuis, le téléphone, la radio, la télé, les satellites, le câble ont donné à ce domaine une présence et une force de frappe inouïes dans la vie individuelle et collective. L'impact est constant sur le climat culturel, sur l'opinion, sur les moeurs.

Vu la très grande diversité des provinces et des régions, là encore les **dix provinces** étaient d'accord pour demander qu'on leur reconnaisse, **mais uniquement à l'intérieur de chacune de leurs frontières,** la juridiction sur la radio et la télé. (Pensons simplement que Radio-Québec, qui appartient exclusivement à la collectivité québécoise, dépend pour son développement et son existence même, d'une technocratie fédérale!) Bien entendu, tous les pouvoirs et instruments dits nationaux d'Ottawa, comme les réseaux de CBC-Radio-Canada et de CTV, ou la juridiction sur l'attribution des fréquences ou des canaux, etc., seraient demeurés intacts. Peu importe, Ottawa ne voulut rien entendre.

3. **Le transfert aux provinces de l'ensemble du droit familial**

Il s'agit là d'un domaine, plus intimement lié peut-être qu'aucun autre à la vie des personnes, des familles et de la société tout entière. Et sur ce point, avec sa tradition de droit civil qui n'est pas du tout celle du Canada anglais, le Québec constitue une société profondément «différente», où les deux systèmes de lois et de tribunaux ne cessent d'écarteler les gens. Au moment surtout où l'on aborde enfin, dans quelques jours, la révision de notre Code civil par ce chapitre même du droit familial, le règlement de ce dossier aurait permis d'avoir enfin une perspective claire dans ce secteur. Depuis bientôt trois ans, on était d'ailleurs **en vue d'une entente à ce sujet.** Quelques semaines encore de pourparlers et les dernières auraient pu se dissiper. Mais monsieur Trudeau était trop pressé.

4. **L'organisation des tribunaux à l'échelle provinciale**

Ici, face à l'incroyable fouillis que l'on subit partout au Canada, d'emblée les **dix provinces** étaient tombées d'accord. Ce fouillis, il est fait dans chaque province de Cours supérieures dont les juges sont nommés par Ottawa, de tribunaux érigés en parallèle par les États provinciaux, et de tribunaux administratifs essentiels mais dont le rôle est sans cesse remis en question pour des raisons constitutionnelles. C'est une confusion permanente et des chevauchements qui ralentissent la justice — et dont les citoyens font cruellement les frais. Mais là-dessus aussi, on vint se cogner sur un mur qui, en grande partie, est celui d'un vieux patronage fédéral...

5. **Autres sujets de consensus**

Même si ce n'était pas encore l'unanimité: des consensus allant de six jusqu'à neuf provinces s'étaient constitués sur d'autres points aussi significatifs que: la réorganisation de la Cour Suprême, susceptible en particulier de répondre mieux aux exigences du Québec et de sa tradition de droit civil; au moins une amorce de réforme sérieuse du Sénat; l'acceptation par le fédéral de ne pas empiéter sur la juridiction exclusive des provinces en matière de richesses naturelles sauf en cas de véritables urgence nationale; un certain élargissement des compétences provinciales, constamment entravées par une bureaucratie fédérale lointaine et tâtillonne, dans le domaine des pêcheries.

Mais sur tous et chacun de ces points, le Premier ministre fédéral a profité cette fois **d'une absence d'unanimité** pour couper court à toute discussion!

Les objectifs clés...

Restaient quatre sujets qui, eux, étaient tout particulièrement chers à la fois au Premier ministre fédéral et aux technocrates qui l'entourent:

1) Un projet de préambule dont le brouillon, rédigé par monsieur Trudeau lui-même, aurait eu pour simple effet de nier à toutes fins utiles la «dualité» canadienne et l'existence même d'un peuple québécois ainsi, évidemment, que son droit à l'autodétermination! Malgré certaines concessions importantes de notre part, en vue d'adoucir les termes de ces deux notions fondamentales, et malgré l'assentiment de plusieurs provinces, tout accord demeura impossible à ce sujet. Pas de préambule plutôt que la moindre reconnaissance de notre identité nationale.

2) La définition constitutionnelle d'une forme **d'union économique canadienne** qui aurait littéralement placé sous la tutelle d'Ottawa une foule des compétences existantes des provinces. Inacceptable en principe, cette proposition l'était aussi en pratique: il suffit de songer à l'usage qu'on a fait des pouvoirs économiques fédéraux déjà trop étendus — alors que les États provinciaux, tellement plus proches des citoyens, sont dangereusement privés de moyens. Donc, à nouveau, désaccord complet.

3) Un projet de Charte des Droits que le fédéral désirait à toute force «enchâsser» dans la Constitution. A la presque totalité des provinces, cette Charte a paru d'abord inutile, et puis très dangereuse non seulement pour leurs droits et leur liberté d'action en tant que gouvernements, mais pour les citoyens eux-mêmes.

Inutile, parce que, dans l'ensemble, les droits fondamentaux des gens sont déjà aussi bien garantis et protégés au Canada que n'importe où ailleurs; ce qui est singulièrement vrai au Québec, dont la Charte des droits et libertés de la personne est la plus avancée de toutes.

Quant à l'aspect dangereux, il réside fondamentalement dans l'attribution aux tribunaux — et en dernier ressort à la Cour suprême fédérale — de tout un vaste domaine touchant l'emploi, les droits civils, la propriété, la langue et l'éducation, où c'est la compétence des parlements provinciaux qui demeure à l'évidence la meilleure ligne de défense et aussi le meilleur instrument de progrès des droits de tous et de chacun.



4) Enfin, bien sûr, le **rapatriement** du vieux texte de 1867, accompagné nécessairement **d'une formule d'amendement,** c'est-à-dire d'une méthode reconnue pour effectuer à l'avenir les changements nécessaires.

Touchant la formule d'amendement, même si les provinces s'étaient entendues entre elles sur un texte nouveau et plus prometteur que les anciens, le Premier ministre fédéral accepta tout juste de le mentionner du bout des lèvres... et la question ne fut pas vraiment discutée à Ottawa.

Quant au rapatriement, auquel personne ne saurait s'opposer en principe, tout le monde ou presque s'attendait à le voir arriver comme le **couronnement d'un renouveau au moins substantiel du régime.** C'était et cela demeure tout particulièrement le point de vue du Québec: à l'Assemblée nationale, nos trois partis reconnus sont fermement d'accord à ce sujet. Car on sait très bien qu'un rapatriement hâtif, de valeur essentiellement symbolique, pourrait semer l'illusion du renouveau et compromettre pour longtemps sinon à jamais toutes les chances de vraie réforme du régime.

...et les intentions réelles d'Ottawa

Le 12 septembre 1980, à la fin de cette fameuse semaine de dialogue de sourds, on était donc devant un échec complet.

Mais l'on se trouvait aussi, depuis quelques jours, devant **le scénario détaillé des vraies intentions de monsieur Trudeau et de son entourage.** Une fuite avait permis, en effet, de connaître l'existence d'un document ultra-secret, réservé aux seuls ministres fédéraux. Or, on y trouve, étalée avec un cynisme incomparable, une planification soigneuse de l'affrontement à prévoir, de la division des provinces à susciter, de l'échec foncièrement désiré — et du coup de force à effectuer aussitôt après.

Là-dessus, et contrairement à ce que le Premier ministre fédéral essaie de faire croire depuis quelque temps, on doit à la vérité de dire qu'il suivit rigidement ce scénario, **en privé comme en public,** durant toute la semaine du 8 au 12 septembre. Le vendredi 11, en particulier, où l'échec fut consommé chez lui, à la fin de la journée, on eut droit d'abord à un long monologue de tendance non seulement centralisatrice, mais pratiquement unitaire, sur sa conception personnelle du fédéralisme. Après quoi, sa réponse aux positions conjointes des provinces, et particulièrement à celles qui étaient unanimes, fut l'expression anglaise qui met fin à toute discussion: «No deal».

Et l'on arriva à l'annonce publique, le 2 octobre, puis à la présentation aux Communes le lundi suivant, 6 octobre, du projet que l'on connaît.

La première réaction, immédiate, fut le mot de «trahison», émanant de deux anglophones, l'un du Québec et l'autre de l'Ouest canadien: monsieur Joe Clark et le député libéral Reed Scowen. Et il faut dire, malheureusement, que le mot n'est pas trop fort.

Résumons très simplement le contenu de ce coup de force unilatéral et mettons quiconque au défi de ne pas en sortir profondément indigné.

Droits du Québec en matière d'enseignement et de protection de la langue

Pour la première fois, un projet fédéral précis vise à nous arracher sur ce plan des pouvoirs essentiels. Ce sont ces pouvoirs qui nous ont permis de passer la loi 101, et de régler du même coup le problème angoissant que créait l'anglicisation systématique des immigrants. Cette partie cruciale de la loi 101 serait tout bonnement abolie. De l'aveu même de monsieur Trudeau, sa Charte établirait deux classes d'immigrants au Québec, les anglophones qu'ils viennent des États-Unis, des Antilles anglaises ou de Hong Kong, qui, une fois leur citoyenneté acquise, auront le libre choix, et les autres, Italiens, Grecs, Asiatiques, francophones, qui ne l'auront pas. D'autre part, le projet fédéral est conçu de telle façon qu'il suffira à n'importe quel citoyen, quelle que soit son origine, d'avoir résidé un an dans une autre province et d'y avoir envoyé alors un enfant dans une école anglaise pour avoir lui aussi le libre choix à son retour au Québec. Si l'on ajoute à cela le fait que le critère de «la première langue apprise et encore comprise» est inapplicable dans les faits, il apparaît évident que cette situation de totale absurdité nous ramènerait infailliblement et vite au «free choice» qui a causé tant de déchirements avant la loi 101.

Jamais Ottawa, depuis 113 ans qu'existe le régime fédéral, n'a osé s'attaquer ainsi à l'une des compétences les plus vitales du Québec.

Droits du Québec dans le secteur de l'emploi

Ici encore, le projet de Charte mettrait vite en danger, sous prétexte d'assurer une mobilité pan-canadienne, toute préférence québécoise à l'égard de ses propres citoyens, et à l'égard aussi du respect du français au travail. On n'aurait qu'à se rendre jusqu'à une Cour suprême majoritairement anglophone pour contester même le droit prioritaire des nôtres à l'emploi sur des chantiers exclusivement financés par les Québécois, comme ceux de la baie James.

Péréquation selon les désirs du Prince

Ayant refusé d'en endosser simplement le principe, le Premier ministre fédéral a plutôt préféré inscrire dans la constitution un système de péréquation qui lui permettrait à volonté de passer par-dessus la tête des provinces. Ainsi, à l'extrême, on pourrait revoir périodiquement le même genre d'absurdité que lors du conflit sur la taxe de vente: un trou désastreux dans le budget provincial, «compensé» par des chèques arbitrairement expédiés aux individus pour leur faire avaler des empiètements d'Ottawa.

Chambardement des pouvoirs du Sénat

Au lieu d'accéder aux demandes provinciales de réforme du Sénat, le projet de monsieur Trudeau se contenterait de réduire unilatéralement son pouvoir de veto, afin de mieux soumettre à ses volontés cette Chambre «haute» déjà largement anachronique.

Une formule d'amendement pour Moi — mais pas pour les autres

Le Premier ministre fédéral, comme on l'a vu, avait refusé toute discussion sérieuse à ce propos. On comprend maintenant pourquoi: Sur les sujets auxquels lui et son entourage tiennent mordicus, il prétend faire effectuer, **colonialement,** les changements qui font leur affaire par le Parlement britannique, contre la volonté expresse d'une grande majorité des provinces. Il se refuse même, et ça se comprend, à référer son coup de force aux tribunaux!

Mais, pour la suite, en commençant par une période pendant laquelle tout serait figé, son projet établirait une méthode d'amendement d'une incroyable complexité mais dont la clé serait simplement qu'Ottawa serait toujours assuré d'avoir le dernier mot, et au besoin envers et contre tous...

Rapatriement immédiat

Et, pour couronner ce bel ouvrage, Ottawa demanderait à Londres de nous expédier la vieille Constitution, ainsi **chambardée unilatéralement,** sans autre forme de procès!

L'urgence du combat

Devant cette opération qui vise à effacer le plus possible toute diversité — à commencer par la «différence» québécoise — notre devoir est de combattre, sans relâche et jusqu'au bout.

Il y a là en effet un danger particulièrement grave pour l'identité du Québec français et toutes ses chances d'épanouissement. Il faut le dire: pour un homme avec ses vieilles obsessions et son entourage de mandarins en tour d'ivoire, **le principal obstacle à abattre c'est cette dualité qui réside au Québec.** Car leur idéal, c'est un «melting pot» dominé par une machine centrale aussi complètement que si les États provinciaux n'existaient plus.

Sans aucune vergogne, cette opération fausse tout le sens des promesses solennelles qu'on faisait lors du référendum. Elle est également poussée à jet continu par la déformation des faits, le mensonge (1) et, encore une fois, par une insultante campagne publicitaire où des millions sans précédent de fonds fédéraux sont consacrés quptidiennement à l'anasthésie de l'opinion publique.

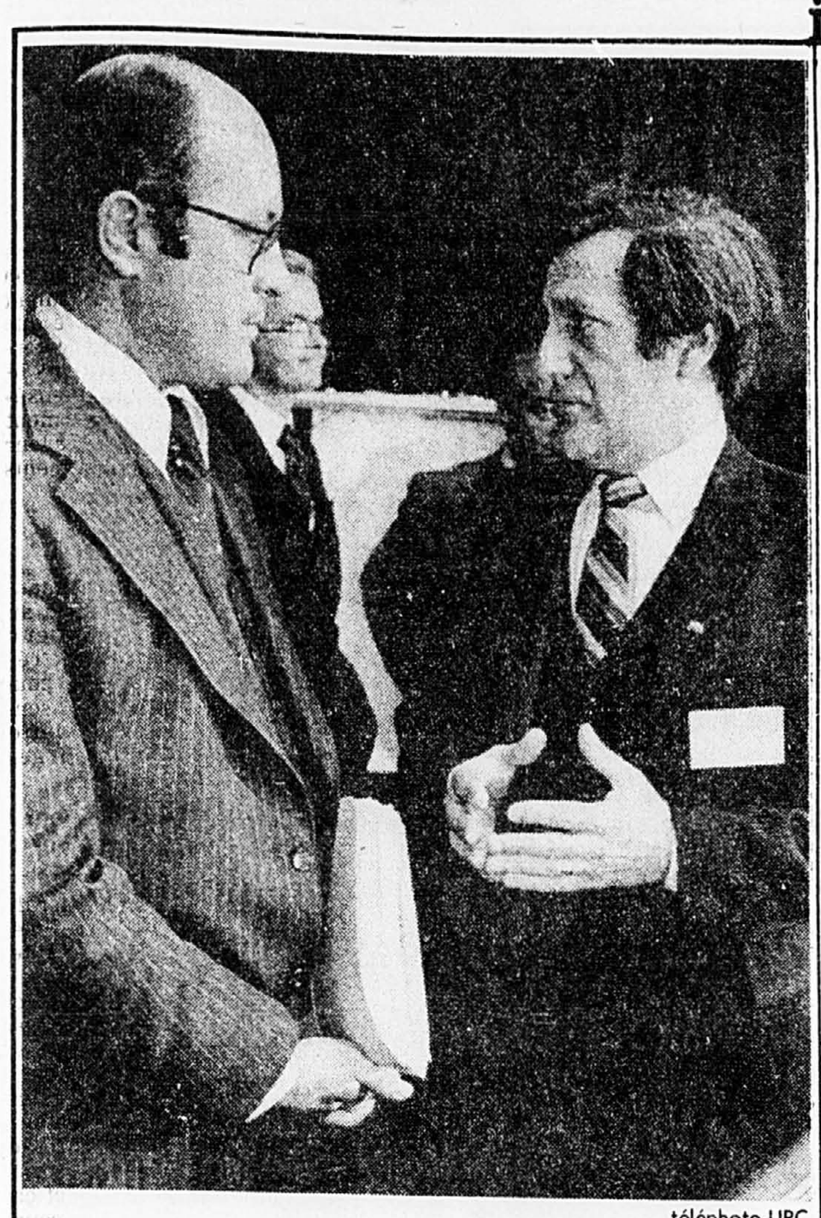
Tout cela appuyé aveuglément par la majortité de carriéristes sans échine qu'on a élus là-bas. Qui troquent avec une terrible facilité des convictions naguère à toute épreuve contre un portefeuille ou la moindre promotion. Ou qui se résignent lamentablement à ce qu'ils tâchent de recouvrir vite sous le manteau du «pis-aller». Ou qui suivent tout simplement les ordres...

Il faut combattre, vite et fort.
Devant les tribunaux: nous y sommes engagés.
A l'Assemblée nationale: on va le faire.
Jusqu'à Londres, au besoin.

Mais d'abord et avant tout, ici même, chez nous et entre nous, là où le sens élémentaire de la dignité collective comme de nos intérêts les plus concrets doit nous dicter le seul mot d'ordre possible: ça ne passera pas!

(1) *Un seul exemple, pour cette fois. Le Premier ministre fédéral, ne cessant de récidiver depuis le 2 octobre, cite constamment un seul paragraphe d'un accord interprovincial de 1978. On y endossait bel et bien, unanimement, le principe de l'accès à l'enseignement dans leur langue respective pour les enfants francophones et anglophones. Mais un second paragraphe précisait* qu'en raison de leur juridiction exclusive en matière d'éducation, et vu qu'il y a entre elles de vastes différences culturelles et démographiques, c'est à chaune des provinces qu'il revenait de rythmer l'application de ce principe. *Evidemment, ce paragraphe-là ne cadrerait plus avec la Charte d'Ottawa. Donc, on l'oublie, et les droits du Québec avec...*

RENÉ LÉVESQUE



téléphoto UPC

Le ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard, en compagnie du procureur général du Manitoba, M. Gerry Mercier, à gauche.

RAPATRIEMENT

Québec pourrait avoir recours à des juristes britanniques

■ QUÉBEC (PC) — Selon le ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard, le Parlement britannique va éprouver «d'énormes réticences» à rapatrier la constitution canadienne quand il va constater que six provinces ont saisi les tribunaux de toute cette affaire.

M. Bédard, qui rencontrait les membres de la tribune parlementaire à Québec, a exprimé la conviction que «Londres ne bougera pas car il serait accusé d'ingérence dans les affaires d'un pays étranger».

Tout comme son collègue des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, il affirme que le Parlement anglais a été surpris par l'ampleur du projet Trudeau qui ne se contente pas de rapatrier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Ce que doit démontrer le gouvenement québécois ainsi que Terre-Neuve et le Manitoba, devant leur Cour d'appel respective, c'est que la réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau modifie des lois provinciales, de noter le procureur général du Québec.

Incidemment, M. Bédard estime qu'il est inacceptable que le gouvernement fédéral ait déclaré que l'action devant les tribunaux ne stoppera son processus même s'il concède «qu'Ottawa peut se conduire comme s'il n'y avait pas d'opposition».

Des juristes britanniques

Au cours de cette rencontre avec la presse, le ministre Bédard a évoqué les différentes possibilités qui s'offrent au Québec.

C'est ainsi que le Québec pourrait avoir recours à des juristes britanniques qui devraient établir si Ottawa peut demander à la Chambre des Communes d'amender des lois québécoises.

Quand on lui a demandé si le Québec pourrait, après coup, contester une loi adoptée par le Parlement britannique, M. Bédard a souligné que même cela n'est pas à écarter et fait l'objet d'une évaluation par des juristes.

Par ailleurs, de confirmer le ministre, il pourrait se produire que la constitution soit rapatriée bien avant que les tribunaux n'aient pu trancher la question de la légalité d'un tel geste. Qu'adviendrait-il dans ce cas? Est-ce que la réforme devient caduque? «C'est également une question que l'on se pose», note le ministre de la Justice.

Quant aux arguments juridiques invoqués par le Québec, il n'a pas voulu élaborer affirmant que l'on va même tenir compte du Traité de Paris qui cédait la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Dans cette optique, c'est la France qui demanderait que soient respectées les clauses du traité mais, à ce stade, cela constitue toujours de la haute spéculation.

Une loi bientôt

Par ailleurs, M. Bédard a souligné que le Québec inscrira sa cause devant la Cour d'appel d'ici la fin du mois de novembre.

Pour ce faire, le Conseil des ministres devra adopter un arrêté en conseil référant le tout à la cour.

Il sera également nécessaire pour le gouvernement de faire adopter par l'Assemblée nationale un projet de loi l'autorisant à porter la cause devant la Cour suprême, qu'il perde ou gagne en Cour d'appel.

Enfin, M. Bédard s'est réjoui de la solidarité sans faille des six provinces qui résistent au plan Trudeau.

Ça ne passera pas — Lévesque

■ Le gouvernement Lévesque est résolu à livrer sur tous les fronts à la fois la bataille contre le projet de rapatriement unilatéral par Ottawa de la constitution canadienne.

PIERRE GRAVEL

Cette offensive tous azimuts, sous le thème «Ça ne passera pas!» a été rendue publique hier par le premier ministre Lévesque dans un document de seize pages qui se termine par ces lignes: «Il faut combattre, vite et fort. Devant les tribunaux: nous y sommes engagés. A l'Assemblée nationale: on va le faire. Jusqu'à Londres, au besoin.»

Avant cependant de confirmer la rumeur d'un éventuel voyage de plusieurs premiers ministres provinciaux en Angleterre, M. Lévesque se contente d'affirmer que «d'abord et avant tout, ici même, chez nous et entre nous, là où le sens élémentaire de la dignité collective comme de nos intérêts les plus concrets doit nous dicter le seul mot d'ordre possible: ça ne passera pas!».

Mise à part cette indication, somme toute assez générale, de ses projets d'action concrète, le texte de M. Lévesque, qui se veut «la première riposte à la campagne du gouvernement fédéral», comporte assez peu de précisions quant aux mesures extra-judiciaires et parlementaires qu'il entend prendre pour stopper le projet de Pierre Trudeau.

Le chef du gouvernement, selon les termes mêmes du communiqué présentant le document, se consacre surtout à «faire le point sur l'évolution des discussions constitutionnelles jusqu'à maintenant et expliquer les raisons motivant le gouvernement québécois à s'opposer au coup de force constitutionnel que tente présentement d'effectuer le gouvernement d'Ottawa».

Reprenant, en les élaborant, les critiques qu'il a déjà formulées quant au projet fédéral, le premier ministre québécois s'engage cependant plus avant dans ce qui pourrait bien être une des armes qui seront utilisées pendant la bataille qui s'engage: traduire en termes de «pain et de beurre» les conséquences du plan Trudeau.

C'est ainsi qu'au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre prévue dans la charte des droits proposée par le fédéral, M. Lévesque affirme que «on n'aurait (si elle était adoptée) qu'à se rendre jusqu'à une Cour suprême majoritairement anglophone pour contester même le droit prioritaire des nôtres à l'emploi sur des chantiers exclusivement financés par des Québécois, comme ceux de la Baie James».

Au chapitre du système de péréquation proposé dans le document d'Ottawa «qui lui permettrait à volonté de passer par-dessus la tête des provinces», le chef du gouvernement québécois rappelle à titre d'exemple l'incident de la taxe de vente qui pourrait fort bien, selon lui, se répéter: «On pourrait revoir périodiquement le même genre d'absurdité: un trou désastreux dans le budget provincial, compensé par des chèques arbitrairement expédiés aux individus pour faire avaler des empiètements d'Ottawa.»

En plus de dénoncer «le machiavélisme froid avec lequel on a trompé et bafoué» la population québécoise et canadienne, M. Lévesque profite de l'occasion pour décrier les parlementaires fédéraux en provenance du Québec qu'il qualifie de «bataillon servile de colonels». Il a une bonne parole au passage pour le seul député libéral Louis Duclos, «seul hélas de son espèce», qui s'oppose publiquement à la ligne de son parti en cette matière.

M. Lévesque prend bien garde de ménager la susceptibilité des autres partis politiques du Québec qui l'ont combattu pendant la campagne référendaire et qu'il espère toujours rallier derrière le gouvernement dans sa bataille contre Ottawa.

DÉBAT SUR LE PROJET TRUDEAU

Les députés ont failli en venir aux coups

■ OTTAWA. — Le président de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, fera enquête sur les circonstances qui ont amené l'intervention du service d'ordre de la Chambre chez les conservateurs dans la nuit de vendredi, lors de la clôture du débat sur la constitution.

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau de d'Ottawa)

Mme Sauvé a fait part de son intention devant les députés hier midi, moins de 12 heures après la rébellion d'un groupe de députés conservateurs qui ont refusé d'accepter le renvoi du débat, et qui ont littéralement pris d'assaut la présidence pendant une vingtaine de minutes, refusant carrément d'obtempérer aux appels à l'ordre, et réclamant le droit de parler. Au cours du véritable chaos qui a suivi, on a vu un député tory tenter de traverser le parquet pour s'en prendre à un ministre libéral, un autre prononcer un discours en dépit du tumulte, et un troisième se diriger vers le premier ministre Trudeau pour lui dire sa façon de penser. C'est alors que le service d'ordre a fait son apparition dans le salon situé derrière des conservateurs, attisant la colère des députés.

Le tout a débuté à 1h du matin précisément, au moment où le président suppléant, M Lloyd Francis, a annoncé la fin du débat. Tremblant de colère, le député albertain de Pembina, M. Peter Elzinga s'est levé sur une question de privilège, pour rappeler que le premier ministre Trudeau avait promis que tous les députés pourraient s'exprimer sur le projet de résolution. Rappelé à l'ordre par le président, M. Elzinga a refusé d'obtempérer, et il a continué de parler. Dans un tumulte complet, une dizaine d'autres députés conservateurs se sont alors levés, réclamant eux aussi le droit de parole.

Dictature

Criant à la dictature, le député de Leed-Grenville, M. Tom Cossitt a quitté son siège et s'est avancé jusqu'à celui de l'orateur, en compagnie du député Elzinga. Ils ont été imités par quatre de leurs collègues, MM. Scott Fennell de l'Ontario, Robert Nenman de la Colombie. Dave Nickersen du Grand Nord, et Len Gustafson de la Saskatchewan. Sous le regard impassible de leur chef M. Joe Clark, qui a rejeté par un signe de tête la requête du néo-démocrate Stanley Knowles lui demandant d'intervenir, les tories ont poursuivi leur chahut jusqu'au moment où l'orateur a réussi à obtenir un cri d'assentiment de la majorité libérale, pour passer au vote sur le renvoi.



Le député Peter Elzinga a commencé le tumulte.

A travers tout ce vacarme, on a pu voir le whip tory, M. Bill Kempling s'interposer physiquement pour empêcher son collègue albertain Harvie Andre de traverser le parquet pour s'en prendre au ministre Jim Flemming avec qui il échangeait des injures. On a également vu le député ontarien Otto Jelinek se diriger vers le premier ministre pour le sermonner. L'inquiétude s'est alors emparée de certains libéraux qui ont craint la bagarre; l'ancien policier Carlo Rossi, de Montréal, et M. Rolland Dion, de Portneuf, se sont approchés de M. Trudeau pour lui prêter main-forte. Le premier ministre a conservé le sourire tout au long de l'incident, mais on pouvait deviner l'embarras sur les visages de plusieurs de ses collègues.

Le chef conservateur a finalement repris ses troupes en main, et a convoqué un minicaucus dans le salon attenant à la Chambres des communes. C'est alors que les tories ont constaté la présence de membres du service d'ordre de la Chambres des communes. «Il semblaient embarrassés, et intervenaient manifestement à la demande de quelqu'un, a relaté le député Elmer MayKay, qui a dit avoir appris qu'un plus grand nombre d'agents qu'à l'habitude avaient été appelés au travail à cette occasion. «Ils ont demandé à M. Clark si tout allait bien et ce dernier leur a répondu que leur présence n'était pas requise», a raconté le député Roch LaSalle. Ils sont repartis immédiatement, mais non sans avoir soulevé l'ire des conservateurs récalcitrants qui se sont mis à crier à «l'état policier» et au «rappel de la loi des mesures de guerre». Et tout cela sous les yeux incrédules des journalistes qui n'avaient jamais rien vu de tel dans l'histoire du Parlement, et sous les projecteurs des caméras de télévision de la Chambre, qui ont tout filmé.

Les conservateurs ont finalement repris leurs sièges, sauf sept d'entre eux qui sont sortis des Communes, refusant de voter sur une motion perdue à l'avance.

Libéraux mécontents

Une fois remis de l'incident d'hier les libéraux ont fait part de leur colère, accusant le caucus conservateur d'avoir planifié toute l'opération.

Il ressort des entrevues effectuées par LA PRESSE à ce sujet, que le chef du Parti, M. Joe Clark avait été prévenu des intentions de ses députés, mais qu'il n'avait pas été informé des détails. «M. Clark a tout simplement exhorté les députés à ne pas aller trop loin» ont déclaré MM. Roch LaSalle et Elmer MacKay. Ce dernier a ajouté n'avoir jamais vu des adultes aussi furieux que ses collègues, et il a prédit que la situation pourrait se reproduire et prendre une plus grande ampleur, si le gouvernement ne soigne pas davantage ses relations avec l'Ouest. «Il faut comprendre que ces députés reçoivent des tonnes de lettres de la part de leurs électeurs mécontents de l'attitude du gouvernement. Ils se sentent obligés d'intervenir en Chambre.»

Normalement, le président de la Chambre aurait dû faire expulser les députés mécontents. Selon les informations recueillies par LA PRESSE, M. Francis a demandé à un moment donné la liste des récalcitrants, mais un greffier des Communes lui a conseillé de ne pas sévir, en raison du trop grand nombre de personnes impliquées.



Mme Jeanne Sauvé a promis de faire enquête.

Hier à la période de question, le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen a tenté de calmer les conservateurs en leur offrant d'allonger les périodes de débats lorsque le rapport du comité sur la constitution reviendra devant les élus. Mais cela n'a pas satisfait M. Joe Clark, qui a cité un ancien leader parlementaire libéral l'actuel sénateur McIlraith, pour affirmer que la Chambre ne pourrait plus apporter des amendements au projet de résolution une fois le travail en comité terminé. Ce à quoi le leader libéral en Chambre, M. Yvon Pinard, a répondu que les Communes auraient le loisir de renvoyer le projet en comité une deuxième fois si les députés n'en sont pas satisfaits.

Les événements d'hier ont démontré que le gouvernement aura maille à partir avec plusieurs députés dans son projet constitutionnel, et que cette insatisfaction s'accroîtra davantage après la présentation de la politique énergétique et du budget. Plusieurs libéraux craignent que des incidents du style de ceux d'hier ne viennent ternir l'image de la démarche actuelle du gouvernement en matière constitutionnelle, et à inquiéter la population et le Parlement britannique.

Le PQ «met le paquet» dans Mégantic-Compton

■ LAC-MEGANTIC – Le Parti québécois a décidé de faire mentir l'adage qui veut qu'il soit un éternel perdant dans les élections complémentaires. Aussi, a-t-il décidé de «mettre le paquet» dans le comté le plus susceptible de changer de camp, le comté de Mégantic-Compton, où la lutte se fait à trois.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE

Qu'on en juge! Le premier ministre Lévesque y a dépêché son principal organisateur, Bertrand Bélanger, qui l'a fait élire dans Taillon en 76 et qui était le numéro deux de l'organisation du Comité national pour le oui durant la campagne référendaire. Celui-ci est appuyé par deux attachés politiques, Réal Latulipe du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre et Pierre Perreault du ministère de la Réforme électorale, sans compter les membres de l'exécutif local. La machine roule donc en grand et rien n'est laissé au hasard.

Même le candidat, Richard «Dick» Labelle, est à l'image un peu terre-à-terre de la mentalité du comté, plus préoccupé par les problèmes de pain et de beurre que de constitution. Millionnaire de 55 ans, possédant de nombreuses entreprises à Sherbrooke ainsi que le seul centre commercial du comté, le Carrefour Lac-Mégantic, M. Labelle soutient qu'il est prêt à servir la population du comté pour la sortir de son sous-développement.

«Ecoutez, à 55 ans, je calcule que je peux donner le meilleur de moi-même dans les cinq prochaines années. Je n'ai pas besoin de la politique pour vivre. Ils ne me paieraient pas que j'irais pareil. J'ai dit à René (Lévesque) que je ne m'engageais pas en politique pour répondre à la cloche de l'Assemblée nationale. Je me considère ministrable et je ne vois pas comment on peut sortir le comté du marasme économique sans que le représentant politique du comté ne prenne part aux décisions gouvernementales.»

«Sortons de l'Opposition»

Il croit donc être en excellente position de conquérir le comté puisqu'il offre à la population de les mettre au pouvoir. «Je leur dis qu'ils n'ont pas à suivre le courant puisqu'il s'agit d'une élection partielle. D'ailleurs, le comté a toujours été en retard sur le courant puisqu'il est demeuré trente ans dans l'Opposition en 50 ans d'existence.»

M. Labelle ne croit pas que le fait qu'il ne réside pas dans le comté soit un handicap pour lui. Il rappelle qu'il a habité Thetford-Mines pendant douze ans et qu'il a parcouru l'Estrie pendant plus de trente ans pour ses affaires. «Je suis bien connu dans la région et j'aurais pu me présenter facilement dans trois ou quatre comtés de l'Estrie», soutient-il.

Le slogan choisi par le Parti québécois («Sortons de l'Opposition») fait trépigner d'aise le candidat. «Au PQ, on a été trop pur. On a traité Grenier comme l'un des nôtres en faisant énormément pour le comté, notamment au niveau du réseau routier. Le parti a été trop prude pour s'en donner des crédits. Moi, je dis qu'en politique, cela ne se fait pas», lance-t-il péremptoirement. Il croit possible de prendre le comté avec 38 ou 39 pour cent puisqu'il s'agit d'une lutte à trois.

Beaucoup d'idées

Le candidat Labelle est conscient que la population du comté en est une qui vieillit trop vite puisque les jeunes vont gagner leur vie ailleurs. Selon lui, les jeunes qui restent vivent dans la grisaille, se contentant d'emplois temporaires et d'assurance-chômage quand ce n'est pas d'assistance sociale. Aussi, voudra-t-il mettre en branle des programmes de reboisement de la forêt, installer dans le comté une pépinière pour répondre aux besoins, favoriser l'élevage du mouton, du bison et même du sanglier, et y expérimenter les premières usines pilotes de méthanol (un substitut du pétrole raffiné)...

A l'entendre parler, on dirait entendre quelqu'un rêver en couleur. Lorsqu'on le lui fait remarquer, il réfute par la négative: «Je parle comme un homme d'affaires qui a les deux pieds sur terre.»

Laval songe à imposer des compteurs d'eau pour mettre fin au gaspillage

Environ cinquante pour cent de l'eau potable distribuée à Laval par le système d'aqueduc s'en retourne dans l'environnement en pure perte, par gaspillage et par fuite dans les conduites et, à cause de la lourde charge que cela impose, la municipalité de banlieue envisage la possibilité d'installer un système complet de compteurs d'eau.

JEAN-PIERRE BONHOMME

La plus grande part du gaspillage vient des citoyens eux-mêmes qui dilapident la ressource sans égard à leurs véritables besoins domestiques. Malgré ce qu'on peut croire, les pertes sont plus grandes l'hiver que l'été car un grand nombre de citoyens de Laval, particulièrement dans les secteurs depuis longtemps établis, laissent couler l'eau constamment de peur qu'elle ne gèle dans leurs systèmes désuets.

Cet écoulement et celui qui provient, l'été, de l'arrosage inconsidéré des pelouses et des pertes par les parois des piscines de béton (toutes les piscines de béton de Laval coulent par le fond) comptent pour 30 pour cent du débit total du réseau. Les fuites des conduites représentent le reste, soit 20 pour cent environ des pertes.

Usage abusif

Ces rensiegnements ont été fournis aux ingénieurs québécois lors des premières séances du colloque Augustin-Frigon de l'Ecole polytechnique sur les nouvelles «dimensions» du génie municipal, par l'assistant - directeur du service du génie de Laval, M. André Perreault.

Dans le tour d'horizon «très franc» qu'il a fait de la situation de l'eau potable au Québec M. Perreault a souligné que les usages abusifs de l'eau, surtout en périodes de pointe, obligent les municipalités à faire des dépenses d'équipement hors de proportion avec leurs véritables besoins. Il a fait valoir que les Québécois consomment quelque 150 gallons d'eau potable par jour, dont 80 pour cent sont traités par des usines de filtration et que le coût de ce service a doublé en 10 ans.

Le conférencier a exprimé l'avis catégorique, par ailleurs, que les traitements physico - chimiques actuels sont quasi tous devenus incapables de traiter l'eau avec suffisamment d'efficacité; il a expliqué que les systèmes de filtration actuels ne peuvent plus éliminer la surcharge de pollution de notre société gaspilleuse — les insecticides et les virus ne sont pas extraits par les traitements physiques — et qu'il faudra de plus en plus avoir recours, comme en France, à des systèmes plus complexes et beaucoup plus chers qui touchent, comme l'ozonation, par exemple, à la biologie de l'eau. Pour le moment, a dit M. Perreault, les citoyens ont perdu confiance en la qualité de leur eau et il y a selon lui quelque raison à leur inquiétude.

Il a conclu que, si l'on veut rétablir cette confiance, il faudra de toute nécessité colmater les brèches et empêcher les gaspillages; selon lui, l'imposition des compteurs d'eau réduit la consommation de quelque 50 gallons par jour; il faudra aussi, surtout, éliminer les pollutions agricoles et autres à la source.

Pour illuster sa pensée, M. Perreault a précisé que certains citoyens de Laval peuvent utiliser quelque 1,500 gallons par jour pour le seul arrosage des pelouses; la population montréalaise, où les habitations sont plus rapprochées, en utilisent généralement moins.

Québec offre au CP des subventions pour les banlieues

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a offert au Canadien Pacifique de subventionner une partie du coût d'opération des services de trains de passagers entre Montréal et Farnham et entre Montréal et Sainte-Thérèse.

Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, a confirmé hier à l'Assemblée nationale qu'il avait fait part de son offre à la compagnie ferroviaire et qu'il n'avait toujours pas obtenu de réponse à sa lettre.

Le député péquiste d'Iberville, M. Jacques Beauséjour, a rappelé à son collègue que les services ferroviaires en question devaient être suspendus la journée même, suivant un échéancier fixé depuis deux ans.

M. de Belleval a dénoncé l'attitude de la Commission canadienne des transports qui a approuvé cette suspension des services de trains de voyageurs sous prétexte qu'il ne s'agit plus de services interurbains.

Simpsons MD

ERRATA

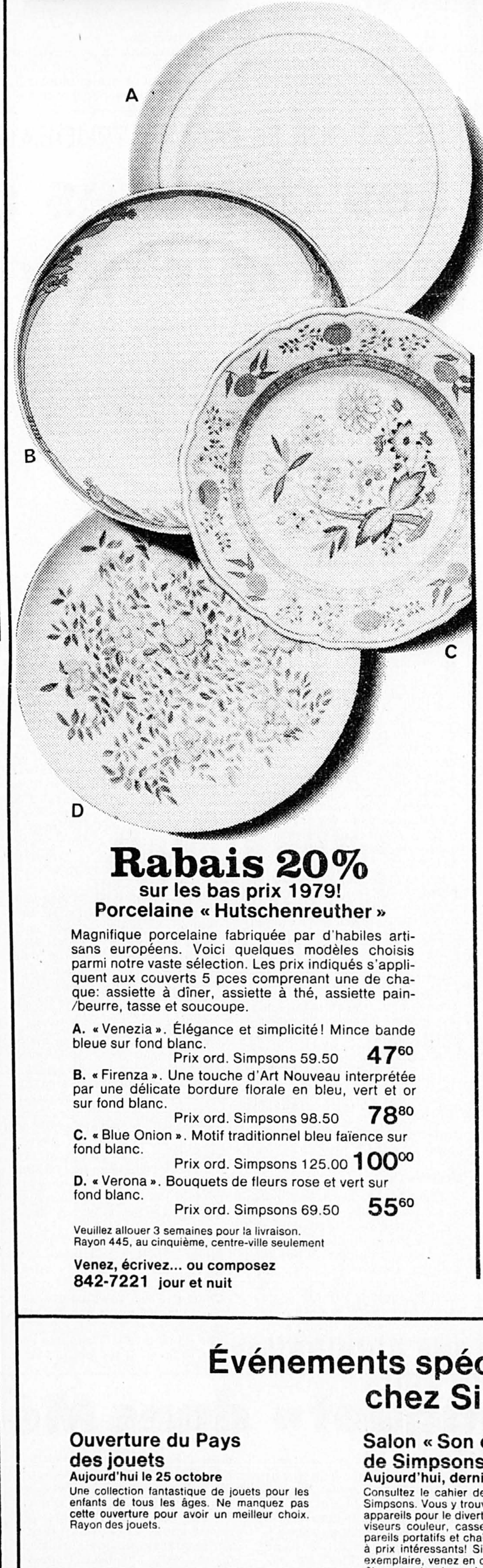
Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier « Jours Simpsons au Canada » encarté dans La Presse du merdredi 22 octobre 1980.

Page 3, article M: petits boutons en or 14K. Ils ne portent pas de petite perle.

Page 4, articles A et B: la composition du tricot devrait être 70% acrylique/ 30% laine.

Simpsons MD

Événements « Hutschenreuther » chez Simpsons





Nous vous invitons à venir rencontrer

DOLORES VALENZA

fameuse artiste de Hutschenreuther venue spécialement de New York pour cet événement chez Simpsons

Madame Valenza vous montrera comment elle peint ses assiettes réputées dans le monde entier.

À la fin de la dernière démonstration chaque jour Dolores tirera au sort 3 assiettes (valant 69.50 chacune).

La première assiette créée par Dolores Valenza a été éditée jusqu'à présent 10,000 fois par Hutschenreuther d'Allemagne.

Démonstrations
Du jeudi 30 octobre au samedi 1er novembre
jeudi et vendredi de 11h à 14h et de 17h à 19h
samedi de 10h à midi et de 14h à 15h
Pour gagner les clients doivent être présents.
Rayon de la porcelaine, cinquième étage, en ville seulement.

Participez à un concours fantastique

VOUS POURRIEZ GAGNER UN SERVICE À DÎNER de 66 pièces pour 8 de marque Hutschenreuther (valant $1200)

du mardi 28 octobre au samedi 1er novembre

Le tirage aura lieu le samedi 1er novembre à 16h

SOYEZ LES JUGES

Choisissez l'arrangement que vous trouvez le plus beau parmi les 5 tables dressées par 5 personnalités montréalaises le lundi 27 octobre:

Madeleine Dubuc, La Presse (de 11h à midi); Pierrette Champoux, CKVL (de 13h à 14h); Angelina DiBello et fils, styliste (de 10h à 11h); Jacques Proulx, CKAC (de 9h30 à 10h30); Édouard Rémi, canal 10 (de 9h15 à 10h15).

Cet événement fait partie du concours! Ne le manquez pas.

- Le concours est ouvert à tous sauf aux employés de Hutschenreuther, Simpsons et leur famille immédiate.
- Aucun achat nécessaire. Il suffit de remplir une formule de participation que vous trouverez au 5ème étage, chez Simpsons en ville seulement et que vous déposerez dans la boîte destinée à cet usage.
- Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la « Régie des loteries et courses du Québec ».

Rayon de la porcelaine, 5ème étage, en ville seulement.

Rabais 20%

sur les bas prix 1979!
Porcelaine « Hutschenreuther »

Magnifique porcelaine fabriquée par d'habiles artisans européens. Voici quelques modèles choisis parmi notre vaste sélection. Les prix indiqués s'appliquent aux couverts 5 pces comprenant une de chaque: assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain-/beurre, tasse et soucoupe.

A. « Venezia ». Élégance et simplicité! Mince bande bleue sur fond blanc.
Prix ord. Simpsons 59.50 **47.60**

B. « Firenza ». Une touche d'Art Nouveau interprétée par une délicate bordure florale en bleu, vert et or sur fond blanc.
Prix ord. Simpsons 98.50 **78.80**

C. « Blue Onion ». Motif traditionnel bleu faïence sur fond blanc.
Prix ord. Simpsons 125.00 **100.00**

D. « Verona ». Bouquets de fleurs rose et vert sur fond blanc.
Prix ord. Simpsons 69.50 **55.60**

Veuillez allouer 3 semaines pour la livraison.
Rayon 445, au cinquième, centre-ville seulement

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

FEMMES DES ANNÉES 80,



QUAND ON PARLE DE VOUS, ON PARLE DE FORCE ÉCONOMIQUE.

PARLONS D'ARGENT.

mouvement desjardins

AGENT EXPORTATEUR D'ESPAGNE
Produits espagnol d'importation.
Personnes intéressées communiquez:
Tél.: (418) 658-1327
ou écrire à Mme Bassa
750, rue Brisson
Ste-Foy, Qué.
J1X 2S6

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-834-3297
514-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

EN CINQ SÉANCES DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS À NOTRE SALLE D'ENCANS

OCTOBRE - 1980

RAPPEL 2 DERNIERS JOURS

EXPOSITION: Samedi, le 25 — 9h30 à 17h Lundi, le 27 — 9h30 à 18h

ARTISTES CANADIENS: John Little, 2 huiles — M.A. Suzor Côté, 2 huiles et 1 bronze — J.P. Riopelle, 1 huile et 1 gouache — G. Roberts — M.A. Fortin — F.S. Coburn — H.M. May — L. Bouchard — R. Richard — S.M. Cosgrove — H. Masson — A.S. Scott — F. Johnston — R. Mount — A. Laliberté — W. Brymner — R.S. Hewton — L. Ayotte — G. Vidal — Tom Forrestall — B. DesClayes — D. Lawley — F. Arbuckle — L.P. Perron — J. Lyman — G. Gingras — A. Browne — G. Pfieffer — P. Surrey — F. Brandtner — A. Rousseau — C.E. De Belle — F. Iacurto — U. Bruni — J. Gauthier — P. Soulikias — A. Tatossian — F.B. Taylor — C. Picher — D. Brown — N. Poirier — B. Le Dain — G. Delfosse — R. Burton — **SCULPTURES ET GRAVURES ESQUIMAUDES:** A. Noeh — O. Jacobi — H. Simpkins.

ARTISTES EUROPÉENS: Bernard Pothast — Jan Van Chelminski — Paul Van Der Vin — Johann Scherrewitz — Pietro Barucci — A. De Andreis — A.M. Gorter — Leon Detroy — Fabbio Fabbi — E. J. Niemann Jr. — Jules Hervé — Herman Kern — W. Hendriks — Jose Weiss — L. Wilson — E. Verveer — P. Nasmyth — N. Taylor — F. Ziem — J. Walter — G.L. Cerri — J.H.C. Miller — G.A. Trely — A. Meindl — A. Matignon — T. Weber — V. Yglesias — A.J. Foretay — E. Wake Cook.

LES VENTES GÉNÉRALES COMPRENDRONT:

MEUBLES: Mobilier de salon style Louis XV de 4 morceaux — mobilier de salle à manger style Georgien de 8 morceaux — Piano quart-de-queue « Brambach » — horloges de parquet antiques — Bureau plat style Louis XV — Commode, écrans, tables, etc. chinois — Armoire antique en pin — Mobilier de salon style Victorien de 4 morceaux — Eensemble de 10 chaises de salle à manger style Louis XVI — Commodes françaises ainsi que tables et vitrine, etc. — Piano quart-de-queue — Coffre en bois de rose — Lit à colonnes en acajou — Bureau à cylindre « Boulle » — Ensemble de 10 chaises de salle à manger de style Georgien — Miroirs, etc.

OBJETS DE DÉCORATIONS: Coutellerie de 154 morceaux en argent Birks — 2 urnes en porcelaine de Sèvres — Décoration de table en argent autrichien — Coutellerie de 99 morceaux Royal Crown Derby — Service de table de 85 morceaux en porcelaine Royal Crown Derby — Pot Victorien en argent contrôlé — 2 lampes en porcelaine autrichienne — Pendule de cheminée française en bronze ciselé et doré — service à thé et à café de 5 morceaux en argent Birks — service de table de 139 morceaux en porcelaine Limoges — Collection d'ivoire chinois, jade, bronze et porcelaine — Porcelaine Royal Crown Derby, Aynsley, Limoges, Doulton, Dresden et autres — Lampes, cuivre, laiton, etc. Collection de bijoux.

TAPIS ORIENTAUX: Royal Kerman — Sarouk — Ghiordes — Kazak — Herez — Hammadan — Tabriz — Bidjar — Bokhara — Chinois — Turc — Kashmir — Pakistanais.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix d'achat.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de 500 $ et de 10% au dessus de 500 $

FRASER BROS. LTD.

Encan hebdomadaire: 8010 Devonshire, angle Ferrier
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, Evaluateurs et Liquidateurs depuis 1880)

Événements spéciaux d'OCTOBRE chez Simpsons

Ouverture du Pays des jouets

Aujourd'hui le 25 octobre

Une collection fantastique de jouets pour les enfants de tous les âges. Ne manquez pas cette ouverture pour avoir un meilleur choix. Rayon des jouets.

Salon « Son et Image » de Simpsons

Aujourd'hui, dernier jour

Consultez le cahier de 12 pages couleur de Simpsons. Vous y trouverez une foule de bons appareils pour le divertissement au foyer: téléviseurs couleur, cassettophones, stéréo, appareils portatifs et chaînes stéréo, tous offerts à prix intéressants! Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous... commandez maintenant.

Ne manquez pas les JOURS SIMPSONS

Maintenant en plein essor jusqu'au 1er novembre

Des aubaines incomparables pour toute la famille et le foyer. Consultez la circulaire de 40 pages de Simpsons et hâtez-vous de faire vos achats avant Noël.

Démonstrations «Faites-le vous-même»

Enclumes «POP»

Magasin d'Anjou: aujourd'hui le 25 octobre, de 10h à 3h de l'après-midi.

En plus: plusieurs autres démonstrations aux magasins Simpsons en ville et à Anjou!

Rayon 690, quincaillerie

« Autour de la table »

Aujourd'hui, dernier jour

Consultez le cahier de 12 pages ... vous y trouverez tout ce qu'il faut pour dresser une table de toute beauté ... pratiques accessoires pour vos préparations culinaires. Magnifiques suggestions cadeaux pour un mariage ou un anniversaire. Autour de la table ... chez Simpsons.

Le livre des cadeaux

Ne manquez pas le magnifique livre de cadeaux Simpsons de 132 pages en couleur. Il est rempli de suggestions-cadeaux pour vous, votre famille et votre foyer. Consultez ce guide d'achats incomparable.

Consultez chaque jour les annonces de Simpsons pour plus de détails sur ces événements et sur ceux à venir.